

Diinforma M. de Sola conformément audit rapport.

Soumettre une interpellation de M. l'échevin Bidard, demandant de faire rip sur les trottoirs sur certains rues dans le quartier Saint-Henri.

Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Appuyé par M. l'économiseur Rossil est Résolu De transmettre cette interpellation à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en Chef recommandant de faire amender les règlements existants en vue de prévenir dans une certaine mesure les inondations qui se produisent dans certains maisons.

Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Appuyé par M. l'économiseur Rossil est Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil pour être soumis à la Commission de Législation.

Soumettre une interpellation de M. l'échevin Houli, concernant la ripartition des coûts de l'égoût de la rue Saint-André.

Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Appuyé par M. l'économiseur Rossil est Résolu De transmettre cette interpellation à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre un rapport de l'ingénieur Supérieur des Egoûts recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$ 4,300.⁰⁰ pour le nettoyage et la ripartition des égouts.

Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Appuyé par M. l'économiseur Rossil est Résolu De concourir pour ladite recommandation

et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumettre une résolution du Conseil en date du 27 octobre courant, concernant la question de la réduction du tarif de l'eau dans les quatre rues Saint-Paul et Saint-Henri.

Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Appuyé par M. l'économiseur Rossil est Résolu De transmettre cette résolution à l'ingénieur Supérieur de l'Académie pour rapport.

Soumettre le rapport de l'inspecteur de travaux pour la semaine finissant le 13 octobre.

Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Appuyé par M. l'économiseur Rossil est Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en Chef recommandant de faire voter un crédit additionnel, au montant de \$ 235.⁷⁴ pour payer le compte de la municipalité de Longueville pour l'entretien de la traverse pendant la saison 1916-1917.

Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Appuyé par M. l'économiseur Rossil est Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en Chef recommandant de poser sur le plot p. no. 10 de la paroisse de la Logue-Pointe, appartenant aux demoiselles Truce, un tuyau devant raccorder le ruisseau McOlson avec l'égoût de la rue McOlson. Donner en vue de prévenir les inondations sur la rue Notre-Dame. Sur proposition de M. l'économiseur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rosil est
 Résolu Le D'Estimé l'ingénieur en chef.
 a donné suite à cette résolution.
 d'après le Bureau recommandant
 par la présente résolution que la ville
 de Montréal ne prend pas possession
 de la propriété des deux parcelles
 Grease, ni acquiert aucun droit
 sur le lot en question et consent
 à enlever le tuyau en question sur
 avis raisonnable de la part des
 propriétaires.

Je soumet un rapport du D'Estimé
 l'ingénieur en chef transmettant
 une estimation du coût du passage de
 la rue Université, entre les rues
 Dorchester et Belmont.

Sur proposition de M. l'administrateur Rosil.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve il est
 Résolu Le D'Estimé M. l'architecte Meldor,
 que la somme est trop avancée
 pour faire exécuter ces travaux de
 passage cette année.

Je soumet un rapport du Notaire
 de la ville, transmettant copie du
 protest signifié à M. F. H. Tremblay
 et P. J. J. pour les mettre en
 demeure d'avoir à cesser d'empiéter
 sur une ruelle appartenant à la ville.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rosil est
 Résolu Le D'Estimé l'ingénieur en chef.

Je soumet un rapport de l'ingénieur en
 chef au sujet de la demande de M. H.
 Fontaine pour la pose d'une conduite d'eau
 dans la rue St-Augustin.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rosil est

Résolu Le D'Estimé M. Fontaine suivant le rapport
 de l'ingénieur en chef de l'Algérie
 en date du 4 octobre 1917.

Je soumet un interpellation de M. l'architecte
 Hespion, concernant l'état des passages
 de la rue Saint-Jacques.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rosil est
 Résolu Le D'Estimé cette interpellation à l'ingénieur
 en chef pour rapport.

Je soumet un rapport du D'Estimé l'ingénieur
 en chef transmettant un devis
 pour la construction d'un trottoir
 permanent sur la rue Claude et sur le
 chemin de la terre des Neiges, sur la
 parcelle de la Commission scolaire de
 la terre des Neiges.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Lévesque il est
 Résolu Le D'Estimé au Conseil un crédit de
 \$1,949.⁰⁰ pour la construction dudit trottoir
 sujet à l'approbation du Contrôleur
 et Auditeur.

Je soumet un rapport de l'ingénieur
 en chef de l'Égoût, au sujet de
 l'entretien de M. l'architecte Surcouf
 concernant le coût d'un égout cou-
 vert sur l'avenue Montebello.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rosil est
 Résolu Le D'Estimé l'ingénieur en chef
 au sujet de l'entretien de l'égout
 mentionné en loi pour direction.

Je soumet un rapport du Notaire de la
 ville, transmettant copie d'un protest
 signifié à la Compagnie Jennings
 pour les mettre en demeure d'avoir à
 passer la largeur automobile. No. 8.

Sur proposition de M. l'conseiller Villeneuve
Approuvé par M. l'conseiller Président
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soit remis un rapport de l'ingénieur
en chef. demandant un crédit de
\$ 300.⁰⁰ pour réparer le pont Buffalo,
et le pont de la rue Sproule.

Sur proposition de M. l'conseiller Villeneuve.
Approuvé par M. l'conseiller Président
Résolu De demander au Conseil un crédit de
\$ 300.⁰⁰ pour la fin ci-dessus, sujet à
l'approbation du Comité des Travaux
publ.

Soit remis un rapport de l'ingénieur en
chef. au sujet de la proposition de la
McCallahan & Employers Insurance
Accident Co. qui a offert d'assurer la
responsabilité de la Ville contre les
accidents causés ou subis par les
automobiles lui appartenant.

Sur proposition de M. l'conseiller Villeneuve.
Approuvé par M. l'conseiller Président
Résolu De transmettre copie dudit rapport à
ledite compagnie.

Soit remis une communication de
M. J. E. Beauchamp, au sujet d'une
offre qu'il a faite de céder certains
terres à la Ville.

Sur proposition de M. l'conseiller Villeneuve.
Approuvé par M. l'conseiller Président
Résolu De transmettre cette communication à
l'ingénieur en chef pour rapport.

Soit remis un rapport du Surintendant
du département de l'incinération de
demandant un crédit additionnel de
\$ 805.⁰⁰ pour fournitures générales de
son département.

Sur proposition de M. l'conseiller Aimey.
Approuvé par M. l'conseiller Président
Résolu De faire venir dans ladite usure
grand atelier, et de faire rapport au
Conseil, en conseil général.

Soit remis un rapport du département
en loi, informant le Bureau que le
rapport de l'ingénieur en chef
relatif au lot No. 1359-18 du Cadastre
de quartier Sainte-Mélanie, a été
homologué, et résolvant de
faire voter un crédit additionnel
de \$ 495.⁵³ pour parfaire le montant
requisi pour déposer l'acte au bureau
de l'inspecteur de la Cour Supérieure
le montant total de l'incinération
approuvé.

Sur proposition de M. l'conseiller Villeneuve.
Approuvé par M. l'conseiller Président
Résolu De faire rapport au Conseil en conseil
général.

Soit remis un rapport de l'ingénieur
en chef. en réponse à une interpellation
de M. l'inspecteur McDonald, concernant
la construction de l'Avenue
McCallahan.

Sur proposition de M. l'conseiller Villeneuve.
Approuvé par M. l'conseiller Président
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

La séance est ajournée à 3 heures P.M.
ce jour, pour l'étude du budget de 1915
et au 25^e à 11 heures a.m. pour l'expédition
des affaires de routine.

Ajournement.
m. maitre

Procès verbal d'une séance du Bureau
des Communaires.

Tenue le 24 octobre 1917 P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin
M. M. les Communaires Giguère,
Côté,
Rosa,
Villeneuve.

Le Bureau procède à l'étude du Bud-
get du département des Travaux Publics
sur proposition de M. le Commisnaire Côté.

Appuyé par M. le Commisnaire Giguère, il est
Résolu que les journaliers et les charretiers,
qui l'emploi de la ville, dans tous
les départements de la ville, recevront
une augmentation de \$ 0.25 par jour
et les charretiers de voitures de travail
une augmentation de \$ 0.50 par jour
sur les conditions actuelles du coût
de la vie. ~~Bureau se permettant de~~
~~se faire un plaisir de~~
~~la ville~~

Le Bureau procède à l'étude du
Budget du département des Égouts.
Au cours de cette étude.

Sur proposition de M. le Commisnaire Côté.

Appuyé par M. le Commisnaire Rosa, il est
Résolu que M. P. Bourdrea soit engagé
comme secrétaire du département
des Égouts, au salaire de \$ 1,100.⁰⁰
par année, et que son nom soit
porté au budget de 1918.

Le Bureau procède ensuite à l'étude

du budget de l'Ingénieur en chef,
et la séance concernant l'étude
du Budget est renvoyée à jeudi, le
25 du courant, à 3 heures P.M.

16 mots rayés nuls.

Ajournerement.

M. Martin

Procès verbal d'une séance du Bureau
des Commissaires.

Tenu le 25 octobre 1917 à M.

Présente,

M. M. les Commissaires Aïney,
Rohr,
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rohr est appelé à
présider.

Le Secrétaire procède à la lecture du mi-
nute, au cours de laquelle Son Hon-
neur le Maire (page 168) prend son siège.

Une proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvée par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu que son siège des minutes de la Vieilles-
ties de 24 du courant, concernant le
salaire du journalier et des charretiers
soient rapés, et qu'ainsi amendées
les minutes soient approuvées, telles
qu'elles.

Son Honneur le Maire laisse son siège
pour aller répondre au téléphone à
son bureau, et M. le Commissaire Rohr
prend le fauteuil.

Jeux une rapport de Président du
Bureau des Estimateurs, recommandant
dant sa mise à la retraite de M. A.
N. A. Gagne.

Une proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvée par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu de transmettre le dossier au Directeur
du Bureau Municipal de Hygiène et

au Directeur de l'Assistance Municipale
pour rapport.

Jeux une des mandats vérifiés par
le Contrôleur et le Directeur de la Cité
au montant total de \$ 69,603.⁵⁵ suivant
liste certifiée.

Une proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvée par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu de transmettre le rapport.

Jeux une rapport de Président du
Bureau des Estimateurs, au sujet de
la demande faite par M. M. Robin &
fiens de louer un terrain appartenant
à la Cité, et situé sur le Boulevard
Saint-Joseph.

Une proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvée par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu de transmettre au Secrétaire et au Edi-
fices Municipaux, pour rapport.

Jeux une communication de M. M.
Dequini & Me Antel, avocats, transmet-
tant une réclamation de M. Edouard
Goyu, pour de taxe foncière indé-
quente payée sur la partie du lot no. 111
du cadastre du village de la Côte des
Neiges.

Une proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvée par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu de transmettre au Secrétaire et au Prési-
dent du Bureau des Estimateurs, pour
rapport.

Jeux une communication de M. l'abbé
Albert Benoit, curé d'Ahuntsic, re-
commandant que le contenuite Sierman
du quartier Ahuntsic soit maintenu dans
sa position.
Une proposition de M. le Commissaire Aïney,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre cette communication
à l'Ingénieur en Chef, pour considération.

Soit communiqué cette communication de
M. H. Archambault demandant de
faire enlever les arbres sur la rue
Duchamp, et d'y faire exécuter cer-
taines travaux de voirie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre cette communication
au Supplément des Passes et à
l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soit communiqué cette communication de M. H.
Pravie, offrant de vendre à la Ville un
lot situé sur la rue Chamblay, lequel
lot aurait été affecté par le change-
ment de niveau de cette rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre cette communication
au département en loi, pour rapport.

Soit communiqué cette communication de la
Mc outreal Light Heat & Power Co.
demandant la permission d'ériger des
 poteaux sur la rue Charlevoix.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre cette demande à l'Ingi-
énieur en Chef, pour rapport.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Soit communiqué un avis de la Compagnie
de Téléphone Mc out-Royal, à l'effet
qu'elle a celui de faire des affaires dans
la partie de la rue principale de l'actuelle
qui a été annexée à la ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre cet avis au dépar-
tement en loi, pour direction.

Soit communiqué un extrait du procès-verbal
d'une séance du Conseil, tenu le 9
octobre courant, à l'effet de trans-
mettre au Bureau un rapport du
département en loi, concernant l'en-
gagement des titres de propriétés de
la ville, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De transmettre une copie du rapport
du département en loi, au secrétaire
du département des Expropriations
et à l'Ingénieur en Chef, avec ins-
tructions de donner suite aux recom-
mandations y contenues et d'informer
le Conseil en conséquence.

M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège.

Soit communiqué le rapport de l'Architecte de la
Ville, recommandant l'octroi de permis
suivants:

Samuel Berger, permis d'occuper le
lot cadastrel, sp. 1341, du quartier
St. Anne, situé au no. 141 de la rue
Mc Murray, pour y recevoir, emmagasi-
ner et vendre du charbon.

La Compagnie J. Villeneuve & Co, permis
d'occuper le lot cadastrel 47, subdiv. 9a
11 du quartier Launier, situé au no. 1506 de
Barkwood Saint-Laurent, pour y recevoir
emmagasiner et vendre du bois d'œuvre
J. E. Royall, permis d'occuper le lot

cadastre 152 subd. 296.5 de qua-
tér De Souville, situé au no. 11102
de la rue Rasclut est, pour y ériger
un garage public.

Sur proposition de M. Bloommeier Aîné

Approuvé par M. Bloommeier Aîné
Résolu d'approuver la dite permis.

Soumis un rapport du Surintendant
de Police, recommandant que le
nombre de cases devant être stationnées
sur le poste établi à l'angle des rues
McCainfield et Sherbrooke, soit réduit
à 15.

Sur proposition de M. Bloommeier Aîné

Approuvé par M. Bloommeier Aîné, il est
Résolu d'approuver la dite recommandation
et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis une communication de l'Ingenieur
en Chef de la Mc ontreal Public
Service Corporation accusant ré-
ception d'une copie du rapport du
Surintendant des Travaux, au sujet
de la protestation des arbres.

Sur proposition de M. Bloommeier Aîné

Approuvé par M. Bloommeier Aîné
Résolu de déposer la dite communication aux
archives.

M. Lachon Dubéau, président du
Comité du monument Lafontaine
se présente devant le Bureau et
suggère un site pour l'érection du
monument Lafontaine, en face de
la Bibliothèque.

Il soumet un plan montrant
l'endroit proposé pour l'érection du
monument. L'Ingenieur en Chef,
présent, déclare approuver ce site.
Sur proposition de M. Bloommeier Aîné

Approuvé par M. Bloommeier Aîné
Résolu d'approuver le plan soumis par M.
L'Ingenieur Dubéau, au Surintendant
des Travaux, pour rapport d'urgence.

M. Bloommeier Aîné Villeneuve reprend
son siège.

M. Bloommeier Aîné Rosier reprend son siège.

Soumis un rapport de l'Ingenieur
Surintendant de la Voie, recomman-
dant de permettre à la Mc ontreal Light
Heat & Power Co. d'ériger des poteaux
sur la rue Le Carre et sur la rue Levoil.
Sur proposition de M. Bloommeier Aîné Villeneuve.

Approuvé par M. Bloommeier Aîné, il est
Résolu d'approuver la dite recommandation
et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Sur proposition de M. Bloommeier Aîné

Approuvé par M. Bloommeier Aîné Villeneuve et
Résolu d'appointer l'Ingenieur en Chef à faire
certains travaux d'asphalte pour le compte
de M. Roméo Turcotte, ce dernier devant
payer tous les frais de ce travail, et d'in-
former le Tribunal de la présente résolution.

Année 6 27 octobre
page 93

Soumis un rapport du Surintendant
de la Voie, division est, informant le B.
que qu'il a fermé au trafic la côte
de la rue Joliette.

Sur proposition de M. Bloommeier Aîné Villeneuve

Approuvé par M. Bloommeier Aîné, il est
Résolu d'ordonner à l'Ingenieur en Chef, quel
moment a été disposé pour travaux de
nivellement, etc. dans cette partie de
la rue Joliette, s'il y a des propriétés vi-
vantes, avec instructions de faire rap-
port d'urgence.

La séance est ajournée à 11 heures
A. M. Vendredi, le 26 du courant

Ajournerment,
M. Martineau

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commissaires.

Tenue le 25 octobre 1917 P.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martineau.
MM. les Commissaires Aubrey,
Villeneuve,
Rose.

Le Bureau continue l'étude du Budget.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Rose il est
Résolu que l'inspecteur que le Bureau de recherches
municipales est actuellement à faire re-
lativement au système d'administration
de la Ville, que l'Agent en Chef de la
ville soit prié de faire savoir au Bu-
reau des Commissaires si le fait que le
nom d'un employé apparaît dans
le budget oblige la Ville à entretenir les
services de cet employé durant toute
l'année.

Il est en outre

Résolu qu'en attendant que cette opinion ait
été reçue de l'Agent en Chef de la
ville, il soit expressément entendu que
tout montant voté pour valoir
dans le budget, actuellement en voie de
préparation, se rattache à la position
et lui fait aucun rapport au titulaire
actuel, afin que les recommandations
qui sont faites par le Bureau de
recherches municipales puissent être
mise à effet.

Le Bureau continue l'étude du Budget
du département de l'Arquidua. Au cours

de dilibération, M. Bloominai.
sain côté prend son siège.

L'étude de budget est remise au 26
du courant, à 3 hrs. P.M.
Ajournement.

M. M. M. M.

Procès verbal d'un séance du Bureau des
Communaires.

Tenu le 26 octobre 1917 à M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
M. M. les Communaires Giney
Rosa
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale, concernant le
conseil accordé à M. Arthur Lapierre
par résolution du Bureau, en date
du 23 octobre courant.

Sur proposition de M. Bloominai Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominai Rosa et
Résolu D'informe le Directeur de l'Assistance
Municipale, que le Bureau s'en tient
à sa résolution du 23 octobre courant.

Soumis une communication de M. St.
Butler, l'un des Avocats de la ville, recom-
mandant que la résolution du Bureau
en date du 24 octobre 1917, concernant
le règlement de la cause de Bureau B. la
ville de Montréal, soit amendée en y
changeant les mots, 15 octobre 1917, par
les mots, 12 octobre 1917.

Sur proposition de M. Bloominai Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominai Rosa et
Résolu D'après la ladite résolution en conséquence.

Soumis des mandats vérifiés par le Comptable
Général et l'Auditeur de la ville, au montant
total de \$ 717,800. =, suivent liste certifiée
Sur proposition de M. Bloominai Villeneuve.

Approuvé par M. l'Commissaire Ross il est
Résolu D'envoyer au paiement.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. l'Commissaire Ross il est
Résolu D'acquiescer le département en loi, à
contester l'action portant le No. 4498
C. S. M. John Guillemet et al. H. la Letti
de Montréal et Ernest Mercier et
al. sur en cause.

Soumis un rapport du Lieutenant
de Police, recommandant la nomi-
nation et la promotion suivantes,
Lieutenant Maximilien Wilson,
promu au grade de sergent, ladite
promotion devant compter à partir du
1er octobre courant.

Désire Haultet, nommé au poste
d'opérateur du service de pathologie
en remplacement de M. Arsène Pelletier
désigné Bureau de la Santé.

Les détectives Joseph Foucault et Ja-
mes Walsh, promu détectives de
premier classe.

Les détectives Ben Weston et Maxime
Fabien, promu détectives de deuxième
classe.

Les détectives Wilfrid Royal et George
Thibault, promu détectives de
deuxième classe.

Les comptables P. Bilanger (683) J.
Ma. Meunier (444) Rosalie Lemire (459)
et J. M. Pelletier (445) promu au rang
de détectives de quatrième classe.
Sur proposition de M. l'Commissaire Ross.

Approuvé par M. l'Commissaire Avey, il est
Résolu D'approuver ladite nomination et
promotion.

Soumis un rapport du Lieutenant
de Police, recommandant la nomination
des comptables suivants:
Alfred Mc Carthy, Adolphe Ray-
mond, Arthur Lafond, ex-comptable
Charles Vincent, Antonio Doyon,
Eugène Bond, ex-comptable James
O'Neil, Jos. Givaldo, Oscar Des-
champs, Millie Rivet, Emile Chateil,
Hanni Bilela Donat Bonarrea, Geo.
Mc. Aniffie, Truffe Libuen, Eugène
Roger, Adilard Saint-Ouge, P. Ste.
Roch, Ooila Bonnier, Ex-comptable
Adilard Lacombe, Jacques Abraham-
bault, J. Eugène Pilon, Adilard
Allard, Edmond A. Libeau, Roméo
Bessoi.

Sur proposition de M. l'Commissaire Ross,
Approuvé par M. l'Commissaire Avey, il est
Résolu D'approuver ladite nomination.

Soumis un rapport du Lieutenant des
Achats et des Ventes, en réponse à une
communication de M. le Docteur G. Brosseau
qui a demandé d'acheter des boyaux
d'ausage.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. l'Commissaire Ross il est
Résolu D'informer M. Brosseau, conformément
audit rapport.

Soumis un rapport du Lieutenant
des Marchés, recommandant de transporter
à M. G. St. Dupont, locataire de l'hôtel por-
tant le No. 6, situé à l'extérieur de Marché
Saint-Antoine.
Sur proposition de M. l'Commissaire Avey.

Approuvé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu d'approuver le transport dudit bail.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu d'approuver les réquisitions suivantes :

- Incendies 227.
- Éclairage 52.
- Marchés Bonsecours 60.
- do St. Antoine 59.
- Incinération 130.
- Édifices Municipaux 93.
- Acqueduc 613-614-615.
- Voies Div. art. 104.
- do " ouest 158.
- Assistances Municipales 136-137-138-
139-140-141-142-143-144-
145-146-147-148-149-150.

Sur Honneur le Maire tenu son siège,
pour se rendre chez lui, et M. le Com.
municipal Rose est appelé à presider.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu que le requête des citoyens de Notre-Dame
des Victoires pour faire installer
un téléphone à sa résidence de
comptable qui fait le devoir dans la
paroisse de Notre-Dame des Victoires
soit transmis au Lieutenant de
Police, pour rapport.

La séance est ajournée à lundi, le
29 du courant, à 11 heures A.M.
Ajournement.
M. Anis

Procès verbal d'une séance du Bureau
des Commissaires.

Tenu le 26 octobre 1917 P.M.

Présents,

Sur Honneur le Maire M. Martineau
M. le Commissaire Rose.
Anis
Villeneuve.

Le Bureau continue l'étude du bud-
get du département de l'Acqueduc.

Au cours de cette étude, l'Ingénieur
en Chef, suggère que les préposés à
l'entretien soient divisés en trois ca-
tégories, comme suit :

- 1^{re} le chef d'équipe \$1,000. par an
- 2^e l'assistant 936.75 do
- l'aide \$2.75 par jour.

Le Bureau consent dans cette recom-
mandation.

L'étude du Budget du département
de l'Acqueduc, étant terminée, la
séance concernant le budget se termine
au 29 du courant, à 4 heures P.M.
Ajournement.
M. Martineau

Procès verbal d'une séance du Bureau
des Commissaires.

Tenu le 29 octobre 1917 à M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
M. M. les Commissaires Villeneuve
Ross.
Ainey.

Le Secrétaire procède à la lecture des
minutes, au cours de laquelle Son
Honneur le Maire lamine son siège.
(page 87) et le reprend (page 89). En
son absence M. le Commissaire Ville-
neuve est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées, telles
qu'elles.

Sont remis trois séries de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la
Ville, au montant respectif de
\$ 22,734.¹⁹, 171,815.³⁸, 10,977.¹² suivant
liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu D'envoyer au Parlement.

M. le Commissaire Ainey, déclare qu'il
n'a pas proposé la résolution de 23
octobre concernant, au sujet des ins-
tructions données à l'Ingénieur en
Chef, d'exécuter certains travaux d'as-
phalte pour le compte de M. Roméo
Tureot, et qu'il est informé que
l'asphalte qui doit être utilisé par
M. Tureot est du vieux asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est
Résolu De donner instructions à l'Ingénieur
en Chef d'instituer une enquête
immédiate sur ce fait, et de recueillir
la résolution du Bureau, en date du
25 octobre courant, à l'effet d'auto-
riser l'Ingénieur en Chef, à exécuter
ledite travaux pour le compte de
M. Roméo Tureot.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est
Résolu De donner instructions à l'Ingénieur
en Chef, de mettre de côté le vieux bois
du pont La Chapelle.

Sont remis un rapport du département
en loi au sujet de procédures que
le Conseil a demandé d'instituer
pour faire annuler les règlements ou
résolutions adoptés par la Ville de
Montréal concernant accordant des
exemptions de taxes à certains éta-
blissements industriels.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser le Dessinateur en Chef, de
la Ville, à prêter à M. M. Labuequin une
copie bleue du plan montrant le terrain
occupé par le Compagnon des Abattoirs
dans le Quartier D'Orléans.

Sont remis une communication de M. E. Gélina
employé comme traducteur officiel, de
m'adont un voyage pendant de son
salaire.

Sur proposition de M. Lecomminier Villeneuve.
 Approuvé par M. Lecomminier au Conseil.
 Résolu De déposer ladite communication au dossier du Budget.

Soumettre une communication de M. A. Brosseau se plaignant du bruit causé par les égrains de la manufacture Walker, située sur l'île d'Orléans.

Sur proposition de M. Lecomminier Villeneuve.
 Approuvé par M. Lecomminier au Conseil.
 Résolu De transmettre ladite communication à l'inspecteur des Pouilloux, pour rapport.

Soumettre une résolution adoptée par le Conseil de Montréal et du Conseil au sujet de l'établissement de glaciers municipaux.

Sur proposition de M. Lecomminier Villeneuve.
 Approuvé par M. Lecomminier au Conseil.
 Résolu De transmettre ladite résolution au Conseil.

Car résolution en date du 22 nov. 1917 ce rapport a été déposé aux archives Voir page 324-

Soumettre un rapport de département en foi, transmettant une communication d'un contribuable, contenant diverses suggestions au sujet de la création de certaines taxes.

Sur proposition de M. Lecomminier Villeneuve.
 Approuvé par M. Lecomminier au Conseil.
 Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, d'en transmettre copie au Surintendant du département de Québec, et d'en déposer une copie au dossier du budget.

Soumettre un rapport de l'ingénieur - Surintendant de l'Académie, transmettant les informations demandées par

le Conseil, au sujet d'un crédit de \$5,670.⁰⁰ requis pour le département de l'Académie.

Sur proposition de M. Lecomminier Villeneuve.
 Approuvé par M. Lecomminier au Conseil.
 Résolu De présenter au Conseil le rapport de Bureau, en date du 4 octobre courant, recommandant de voter ladite somme de \$5,670.⁰⁰ pour la fin ci-dessus.

Soumettre une communication de M. Adolphe Talbot, demandant d'être réinstallé dans sa position comme inspecteur dans le département de Québec et de Licences.

Sur proposition de M. Lecomminier Villeneuve.
 Approuvé par M. Lecomminier au Conseil.
 Résolu Que la résolution de Bureau en date du 23 octobre courant, à l'effet de démettre de ses fonctions M. Adolphe Talbot comme inspecteur dans le département de Québec et de Licences, soit reconsidérée et annulée et que ledit M. Talbot soit réinstallé dans son ancienne position.

Soumettre des rapports de Surintendant du département de Québec, recommandant l'octroi de privilèges suivants:

La Saucergarde, privilège de garder en place pour moitié - charge, une route une entrée à charbon, etc., sous le trottoir de la rue Saint-Vincent.

M. B. Beaudin, privilège de garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir de la rue Beaudry.

The Royal Bank of Canada, privilège

de garder en place ses puits de lumière et
une entrée à charbon, sous le trottoir
de l'avenue Papineau.

Ses propositions de M. l'abbé Villeneuve.

Proposé par M. l'abbé Villeneuve il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi
dudit privilège.

Soit communiqué un extrait du procès-verbal
d'une séance du Conseil, tenue le 22
octobre courant, au sujet du projet de
souscription de un million de dollars
(\$1,000,000.00) au Fonds patriotique et
à la Croix-Rouge.

Ses propositions de M. l'abbé Villeneuve.

Proposé par M. l'abbé Villeneuve il est
Résolu De disposer de l'ordre aux archives.

Soit communiqué une communication du Maire
de la Cité de la Nouvelle-Orléans, in-
vitant la Cité de Montréal à envoyer des
délégués au congrès des frères amis
républicains.

Ses propositions de M. l'abbé Villeneuve.

Proposé par M. l'abbé Villeneuve il est
Résolu Que le Bureau requête de son pouvoir
d'envoyer des délégués à cette conven-
tion à raison du fait que la Légis-
lature provinciale doit siéger au
commencement du mois prochain
et que le Bureau doit faire certains
travaux pour lui être soumis.

Soit communiqué une communication de M. M.
Bouvier sollicitant un emploi au ser-
vice de la Ville.

Ses propositions de M. l'abbé Villeneuve.

Proposé par M. l'abbé Villeneuve il est
Résolu De disposer ladite communication aux
archives.

Soit communiqué un extrait du procès-verbal
d'une séance du Conseil, tenue le 22
octobre courant, à l'effet de retourner
au Bureau un rapport ne contenant
d'autre que un montant de \$ 5,000.00
soit inscrit dans le Budget de 1918
comme souscription de la Ville au
fonds de la Croix militaire de \$ 100,000.00.

Ses propositions de M. l'abbé Villeneuve.

Proposé par M. l'abbé Villeneuve il est
Résolu De transmettre l'ordre au Contrôleur
et Auditeur.

Soit communiqué un rapport du Chef du
Département des Incendies recom-
mandant de faire voter des crédits
additionnels pour terminer l'exercice
courant.

Ses propositions de M. l'abbé Villeneuve.

Proposé par M. l'abbé Villeneuve il est
Résolu De spécifier au Conseil de voter
les crédits additionnels suivants:

Entretien des chevaux	\$ 3925.00
Salaires	1170.00
Réparations aux appareils	1000.00
Fournitures au magasin	500.00
	\$ 6595.00

Soit communiqué un rapport du Surintendant
des Achats et de Vente, recommandant
d'autre de rembourser à M. G. E. Lamont
pour le dépôt de \$ 222.00 qu'il a fait
avoir sa soumission pour le fourni-
ture de pantalons pour les constables.

Ses propositions de M. l'abbé Villeneuve.

Proposé par M. l'abbé Villeneuve il est
Résolu De transmettre le remboursement dudit dépôt

Soit communiqué une communication de l'In-
génieur de district intérieur du départe-
ment de Travaux Publics du Canada

demandant d'emprunter une ban-
che de 20 pieds par 30.

M. le commissaire Ross propose
Approuvé par M. le commissaire Ainsy.
Le préfet a accepté cette demande.

Le vote est appelé sur cette pro-
position le Bureau se partage comme
suit:

Pour M. M. Ross et Ainsy.
Contre: M. le commissaire Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et
il est

Résolu En conséquence.

Je soumet un rapport de l'ingénieur
superviseur de la Voie, qui dem-
mandant de permettre à la Compa-
gnie de téléphone Bell d'occu-
per certains rues pour y continuer des
conduits souterrains.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre le dossier à la Com-
mission du Service Electrique, pour
rapport.

Je soumet un rapport du département
en loi, transmettant un compte de
M. Achille Desjardins, sténographe
officiel, pour un service de \$ 699.⁰⁰
Après il réclame pour services faits.
M. le commissaire Villeneuve au sujet de
l'enquête tenue sur la tentative
faite de rendre à la ville de vieilles
machines perforatrices.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu D'accepter le paiement dudit compte
sujet à vérification quant au nombre
des copies, etc par le Secrétaire du Bureau
des Commissions

Sur l'honneur le maire laisse son siège
pour se rendre chez lui, et M. le Com-
missaire Ross prend le fauteuil.

Je soumet une communication de
la Compagnie de la Lande & Robertson,
au sujet de l'offre qu'elle a faite
le 16 octobre 1916, relativement à l'en-
lèvement et à la destruction des ani-
maux morts, etc.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsy,
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette communication
au Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène et au département en loi,
pour rapport.

Je soumet une demande d'incorporation
de l'Association athlétique d'Amateur
Prince Albert.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsy,

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette demande au Ser-
viseur de Police, pour rapport.

Je soumet une communication d'un
contribuable concernant le travail de
imprestueux.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsy,

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette communication au
Superviseur du département de Police

Je soumet une communication de M. J. B.
Cody, employé dans le département
de la Voie, demandant d'être mis à la
retraite.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsy,

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette demande au Directeur
de l'Assistance Municipale, pour rapport.

Soeur une communication de M^e. J. D. Meajor, au sujet de l'opéra- tion des distributeurs automatiques sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve

Résolu Le capitaine le Secrétaire a remercié M^e. Meajor de sa communication et à lui demandé de bien vouloir compléter les informations qu'il donne en spécifiant les adresses où des machines saisies sont encore en opération, etc.

Soeur une communication de M^e. C. J. Brier, concernant le clai- roge de la rue Saint - André.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve

Résolu Le transmettre cette communication au Surintendant du département de l'Éclairage, pour rapport.

Soeur une communication de la Compagnie Almyx demandant la permission de déposer les déchets de son établissement durant la saison du fûtu.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve

Résolu Le transmettre cette communication à l'Architecte de la Ville, et au Surintendant du département des Privés, pour rapport.

Soeur une requête de fonctionnaires du département de la Justice demandant une augmentation de salaire.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve

Résolu Le déposer cette requête au dossier du budget.

Soeur un rapport de Surintendant des Achats et de Vente, concernant l'achat de rendre à la Compagnie Jacques Roberton un anneau simple, au prix de \$ 85.⁰⁰

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve

Résolu L'approuver l'achat et d'en faire rapport au conseil en conséquence.

Soeur un rapport de Surintendant de la Ville, au sujet d'une reclama- tion de la Compagnie Canada Box Board, pour fourniture d'eau.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve

Résolu De régler cette réclamation et d'informer l'édité compagnie en conséquence.

Soeur un rapport du département en loi, au sujet du Bureau qui la loi. Equitable Realty a droit d'être rem- boursé des taxes qu'elle a payées pour elle-même, pour les années 1912, 1914, 1915-1916, sur le lot No. 65-323 du cadastre de la paroisse de Notre-Dame dont elle n'est pas propriétaire.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve

Résolu Le capitaine le Secrétaire a remboursé l'édité taxes.

Soeur un rapport du Surintendant des Achats et de Vente, transmettant une offre faite par M^{rs}. O. McArthur, fils, pour l'achat au prix de \$ 200.⁰⁰ des objets suivants à savoir l'asphalte de rebord main, portant les Nos. 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 25, 31, 45, 46, 49, 50.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve
Résolu d'accepter la dite offre.

Sur un rapport du département
en foi au sujet d'une rick-
mation de M. William Meikle,
au montant de \$ 186.²⁵ se rapportant
à la vente d'une maison de
terrain située sur la rue St-Joseph

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve
Résolu de transmettre le dossier au Contrôleur
et Auditeur pour vérification de
compte de M. Meikle.

Sur un rapport de la Bibliothèque
concernant la Bibliothèque que
la Ville possède déjà au local offert
en vente par M. Alexandre Jobin.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve
Résolu d'offrir M. Alexandre Jobin en conséquence.

Sur un rapport du département
en foi, transmettant une offre de
la Standard Chemical Iron &
Lumber Co. de vendre à la Ville pour
le fini de l'île de St-Joseph
tenement de la rue Saint-Denis une
partie du lot 8 et 9^e telle que indiquée
sur couleur rouge sur le plan
d'expropriation au prix de \$ 1,700.⁰⁰
ce montant compensant le don
résultant de l'édifice expropriation.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve
Résolu d'accepter la dite offre, de voter
au Conseil de l'accepter et de voter
un crédit additionnel de \$ 796.²⁵
pour cette fin.

Sur un rapport de l'architecte
de la Ville, recommandant
d'accepter le transport de la rue
Saint-Joseph.

Bail de M. J. Walton, locataire de
l'ital portant les nos. 38 et 39 si-
tués à l'extérieur de la rue St.
Antoine à M. St. Friday.

Bail de M. St. Thérèse, locataire
de l'ital portant les nos. 3 et 4 si-
tués à l'extérieur de la rue St.
Antoine à M. St. Friday.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve
Résolu d'accepter le transport de la rue
Saint-Joseph.

Sur un rapport de l'architecte
de la Ville, demandant une direction
au sujet du permis de construction
de M. Jules Dugal,
sur la rue Saint-Joseph.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve
Résolu de transmettre ledit rapport au département
en foi, et à l'ingénieur en chef pour
rapport.

Sur un rapport de l'architecte de
la Ville, déclarant un permis recom-
mander l'octroi du permis de construction
de M. Mezer Goodman, pour
l'édification d'une boutique de forge
au coin des rues Cook et Ontario.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve
Résolu de passer ledit permis, et d'informar
le requérant en conséquence.

Sur un rapport de l'architecte de
la Ville, recommandant
d'accepter le transport de la rue
Saint-Joseph.

portant de laisser les bureaux de
l'usage public ouverte jusqu'à
six heures du soir. L'ordre comme
d'habitude.

Sur proposition de M. le Commissaire
Général, approuvée par M. le Commissaire
Général, l'Assemblée a résolu de
présenter cette résolution au
Surintendant de Montréal, pour
rapport.

La séance est ajournée au 30 du
courant, mardi, à 11 heures. A. M.

Ajournement.
M. M. acting

Procès-verbal d'une séance du
Bureau des Commissaires

Tenu le 29 octobre 1917. A. M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Mackay
M. le Commissaire Villeneuve
Général
Robt.

Le Bureau termine l'étude du
Budget de département de l'Alfred
et commence celle de département de
la Voie.

La séance est ajournée à mardi
le 30 du courant, à 11 heures. A. M.

Ajournement.
M. M. acting

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commisaires.

Tenu le 30 octobre 1917 à M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Marten,
M. M. les Commisaires Ross,
Villeneuve

La lecture du minutes est suspendue.

Soumis un rapport du Directeur de
l'Assurance Municipale, recommandant
d'autoriser un crédit additionnel de \$ 75⁰⁰ pour les dépenses casuelles
de son département

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de
ladite somme, pour la fin ci-dessus.

Soumis trois révisés de mandats, visés
par le Contrôleur et Auditeur de la
ville, aux montants respectifs de \$ 47,568⁹⁹,
19,400²⁷, 2,810⁵³ suivant leurs certificats.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De suspendre le paiement.

M. le Commissaire Ainsy prend son siège.

Soumis une communication de M. J. A.
Coulombe, au sujet de la notification
qui lui a été signifiée le 26 du mois
courant, par le Maire de la ville, en
rapport avec la bâtime qu'il est en train
de construire au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue
Deux ontigues.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De transmettre cette communication au
département en Lois, pour rapport.

Soumis une communication du Président
du Comité de publicité de l'emprunt
de guerre canadien demandant la per-
mission d'imprimer des enseignes dans
différents parcs de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'accepter l'autorisation demandée,
sous la direction du Surintendant des
Parcs.

Soumis une recommandation de M. O.
L'Eschevin Houli, en faveur de M. J. E.

Binette qui sollicite un emploi comme
gardien à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De déposer cette recommandation au
dossier.

Soumis une communication de la
Compagnie du Abattoir en réponse à
la suggestion qui lui a été faite de
faire une proposition pour la destruction
des déchets.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De déposer ladite communication au
dossier.

Soumis un rapport du Surintendant
des Parcs, déclarant ne pouvoir recom-
mander de faire l'achat des deux che-
minées offertes en vente par M. J. C. Huffer
non.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est

Reçu Diinforme M. Hoffman en conséquence

Présenté un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant un tableau comparatif des salaires journaliers fixés pour l'exercice courant et l'exercice précédent.

Sur proposition de M. Lacomme, Villemeur. Approuvé par M. Lacomme, Villemeur. Résolu De déposer ledit rapport au dossier du Budget.

Présenté une recommandation de l'Honorable J. O. David, en faveur de Mlle. J. Meisland qui sollicite un emploi à la Bibliothèque. Sur proposition de M. Lacomme, Villemeur. Approuvé par M. Lacomme, Villemeur. Résolu De déposer ledite recommandation au dossier.

Présenté une communication de la City de Los Angeles demandant une entente avec le Bureau.

Sur l'honneur le Maire informe le Bureau qu'il a convoqué la réunion toute de cette compagnie pour le vendredi le 2 novembre prochain, à 11 heures A. M. Sur proposition de M. Lacomme, Villemeur. Approuvé par M. Lacomme, Villemeur. Résolu En conséquence.

Présenté un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. M. Ma Robut & Gibbon l'autorisation d'installer un moteur à l'île de la Cité dans la propriété située au No. 10 de la rue Beaudry et portant le No. cad. 442 du quartier Saint-Laurent.

Sur proposition de M. Lacomme, Villemeur. Approuvé par M. Lacomme, Villemeur. Résolu De se réserver ledit permis.

Présenté un rapport du département en foi, concernant l'engagement de l'employé de la ville, pour l'exercice de 1918.

Sur proposition de M. Lacomme, Villemeur. Approuvé par M. Lacomme, Villemeur. Résolu De déposer ledit rapport au dossier du budget.

M. Lacomme, Villemeur, fournit certaines explications au sujet des travaux d'asphalte, qui ont été effectués par l'ingénieur en chef, à l'été antérieur d'ici, pour le compte de M. Romeo Turcot, (la Compagnie Turcot & Co.).

Sur proposition de M. Lacomme, Villemeur. Approuvé par M. Lacomme, Villemeur. Résolu Que la résolution du 29 octobre courant soit l'effet de rescinder une résolution du 25 octobre, autorisant l'ingénieur à exécuter certains travaux d'asphalte pour le compte de M. Romeo Turcot, ce dernier devant payer tous les frais de travail, et d'informer le Trésorier de la ville en conséquence, soit reconvoquée et réunie, et que ledite résolution du 25 octobre ait force et effet.

Présenté un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenu le 22 octobre courant, à l'effet de retourner au Bureau un rapport, recommandant que les salaires du personnel du département des Travaux Publics soient inscrits dans le coût des travaux permanents payables par les propriétaires.

Sur proposition de M. Lacomme, Villemeur. Approuvé par M. Lacomme, Villemeur. Résolu De transmettre le dossier au Contrôleur et Auditeur pour plus amples informations.

Les minutes sont lues et approuvées.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rossignol

Préciser l'approbation les réquisitions suivantes:

Aqueducs 617-620-621.

Incinération 131.

Parc Mont-Royal 57.

Aqueduc 617-648.

Éclairage 51.

Police 149-150.

Médecin Contagieux 54-55.

Voies dev. occult 68.

do " nord 159-160.

do " est 105.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve. Approuvé par M. l'administrateur Rossignol et M. l'administrateur Bon est appelé à presider.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve. Approuvé par M. l'administrateur Rossignol et M. l'administrateur Bon est appelé à presider. Le rapport conjoint des Surintendants du département des Prévôtés et du Surintendant du département des Abattoirs et des Ventes recommandant que des soumissions soient demandées pour la location de voitures, les insignes, etc. pour le département des Prévôtés et des Licenses.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rossignol

Préciser l'approbation dans l'odite résolution et d'autoriser le Surintendant des Abattoirs et des Ventes, à y donner suite.

La séance est ajournée à 3 heures P.M. ce jour pour continuer l'étude du budget, et au 31 du courant à 10.30 heures A.M. Sur les propositions de l'affaire de routes. Ajournement. M. Rossignol

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commisaires.

Tenu le 30 octobre 1917 P.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
M. l'Administrateur Villeneuve
M. l'Administrateur Rossignol

Le Bureau continue l'étude du Budget du département de la Voie.

À la suite de cette étude.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rossignol et M. l'administrateur Bon est appelé à presider. Les automobiles de trois Contre-Prévôtés de division et celle du Surintendant général de la Voie, soient vendues et remplacées par des automobiles Ford. (Rem about)

Le Budget du département de la Voie étant terminé la séance est ajournée à 10.30 heures le 31 du courant.

Ajournement.
M. Rossignol

Procès verbal d'une séance du Bureau de Com-
municipaux.

Tenu le 31 octobre 1917 A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin,
M. M. les Commissaires Aubrey,
Roch,
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Reçu un rapport du Directeur de
l'Assistance Municipale, en com-
mandant, d'assister à M. Thomas
Bilanger, employé comme ménage
dans le département de la Police,
à compter du 1er janvier 1918, une
pension annuelle et viagère de
\$ 296.⁰⁵, suivant les prescriptions
des règlements Nos. 50 et 625.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ross et
Résolu De donner dans ladite com-
mandation.

Reçu un rapport de l'Ingénieur
en Chef, en réponse à une com-
munication du club ouvrier de
Titeauville qui a demandé la
cité de céder à l'ouverture
des rues Souigny, Boyce ou Shubrook
dans le quartier McVieille.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ross et

Résolu D'insérer le club ouvrier de Titeauville
que la cité n'est pas en mesure de
pour ces rues, cette année.

Reçu un rapport de l'Ingénieur
Surintendant de la Voie, en réponse
à une requête du Conseil municipa-
pal de la Ville de Saint-Michel qui
a demandé la cité d'ouvrir une
sortie sur le Boulevard de la Montée
Saint-Michel.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ross et
Résolu D'insérer le Conseil municipal
de la ville de Saint-Michel que
la saison est trop avancée pour
exécuter les travaux cette année, et
que le Bureau mettra cette question
à l'étude le printemps prochain.

Reçu un rapport de l'Ingénieur
Surintendant de la Voie, concernant
l'état des trottoirs en bois dans le
quartier McVieille.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ross et
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur
en Chef, de faire réparer ces trottoirs
temporairement avec le vieux bois dis-
ponible provenant du pont, Vieux
Lachapelle.

Reçu trois rapports de l'Ingénieur
Surintendant de la Voie, concernant
dont de permettre à la McVieille Light
Heat & Power Co. d'ériger de poteaux
qui diffèrent ceux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ross et
Résolu De poursuivre dans ladite com-
mandation, et de faire rapport au Conseil en con-
séquence.

Reçu un rapport de l'Ingénieur Sur-
intendant de la Voie, en réponse à
une interpellation de M. l'échevin Rubenstein.

concernant la réparation du pavé de la rue Leving, entre les rues Est et Champlain.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeComminaire Ross il est Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Les rapports suivants sont soumis au Bureau et.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeComminaire Ross il est Résolu De le déposer aux archives, savoir :

Rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, concernant la maladie du Desminateur en chef.

Rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, concernant le nettoyage des rues dans le quartier Hochelaga.

Extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 29^e courant, au sujet d'une recommandation du Bureau d'adopter un règlement pour la protection contre l'inondation des maisons.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une communication de M. N. Holliday qui a demandé de faire exécuter certains travaux dans l'avenue Stuart.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeComminaire Ross il est Résolu D'informer M. Holliday que cette affaire n'est pas la propriété de la Ville, et qu'en conséquence cette dernière n'y peut faire exécuter aucun travaux.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef.

en réponse à une plainte de la Compagnie McArthur-Senour, concernant l'état de l'avenue du Parc et de l'avenue Beaumont.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeComminaire Ross il est Résolu De demander à la Compagnie des Tramways de compléter ses travaux sur l'avenue du Parc de façon à mettre cette avenue en meilleur état et d'informer la Compagnie McArthur-Senour conformément au rapport de l'Ingénieur en Chef.

M. LeComminaire Villeneuve laisse son siège.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, en réponse à la demande faite par M. L'Échevin McIsaac de faire construire un trottoir en bois sur la rue Saint-Louis, en face de la propriété de M. Renaud.

Sur proposition de M. LeComminaire Ross.

Approuvé par M. LeComminaire Ross, il est Résolu D'informer M. l'Échevin McIsaac, conformément audit rapport.

Soumettre une communication de la Park Extension Municipal Reform Association demandant l'exécution de divers travaux de voirie dans le parc Extension.

Sur proposition de M. LeComminaire Ross.

Approuvé par M. LeComminaire Ross, il est Résolu D'informer ledite Association que l'état financier de la Ville ne permet pas de faire exécuter les travaux demandés.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, recommandant de

faisi voter un credit pour nome de
Lyon et numero de paroissons.

Sur proposition de M. le Comminaire Linx.

Resolu De defuser au Conseil un credit
de \$ 300.⁰⁰ pour lui faire ci-dessus.

Prevenir un rapport de l'ingenieur
Superintendent de l'Esquive, basant
mandant que le pielement No.
352, concernant la Esquive, soit
amende, en portant a \$ 5.⁰⁰ le cout
de rasecement de l'Esquive

Sur proposition de M. le Comminaire Linx.

Resolu De transmettre ledit rapport au Com.
seil pour etre soumis a la Com.
mission de Legislation.

M. le Comminaire Villeneuve reprend
son siege.

Prevenir deux sieges de mandats,
verifiez par le Contrôleur et Auditeur
de la Ceste, avec montant respectif
de \$ 9,501.⁶⁷ et 7,878.²⁵, suivant
titres certifies.

Sur proposition de M. le Comminaire Villeneuve.

Resolu De se faire le paiement.

M. le Comminaire Rossin reprend son siege.

Prevenir un rapport du Depute-In-
genieur en Chef en riponse a une
communication de la Compagnie
Canadienne d'Import concernant la frai-
surt, d'une certaine quantite de
charbon ligni au departement de l'Academie

Sur proposition de M. le Comminaire Villeneuve.

Approuve par M. le Comminaire Linx, il est

Resolu De retourner ledit rapport a l'In-
genieur Superintendant de l'Esquive,
pour fournir des details Addition-
nels concernant le charbon
de ce charbon.

Prevenir les interpellations suivantes.
Interpellation de M. l'Esquive Lafortune
pendant le Bureau d'etude d'oppor-
tunité, de faire construire un traitoir
sur la rue Amand, et d'y faire
poser une conduite d'eau.

Interpellation de M. l'Esquive Bidard
au sujet des travaux d'amélioration
de la petite riviere Saint-Pierre.

Interpellation de M. l'Esquive Lafor-
tune, demandant des renseignements
au sujet des parages qui ont été
enclavés dans le ruisseau
circulant le tramway.

Sur proposition de M. le Comminaire Villeneuve.

Resolu De transmettre ledites interpellations
a l'ingenieur en Chef pour rapport.

Prevenir un rapport de l'ingenieur en
Chef, transmettant un état de cout
des travaux de réparation faite a
l'égout collectif du Boulevard St.
Jacques, au nord du Chemin le Vinogier.

Sur proposition de M. le Comminaire Villeneuve.

Resolu De transmettre ledit rapport au dipar-
tement en sci, avec priere de donner
suite aux recommandations y contenues.

Prevenir un rapport de l'ingenieur en Chef
en riponse au projet de M. A. Lomel,
qui se plaint que sa propriété est inondée.

sur l'avenue Overden.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Proposer De transmettre M. Lamer conformément au dit rapport.

M. Bloominiau Ross reprend son siège.

Remarques. Soumettre une requête d'un certain nombre qui se plaignent du fait que les produits sont vendus au détail dans les cours de la Com. Po qui du Sacifique et de la loi des Epond. Thone.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Proposer De transmettre cette requête au Surintendant des Me archie et au département en Loi; pour rapport.

Soumettre un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, relativement à la vente des résidus de terrain exproprié pour l'élargissement de la rue Desparoutiquent.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Proposer De transmettre le dossier au Siffin avec prière de faire préparer des Contrats de vente pour les terrains en question. Il est en outre

Proposer De demander au Me otain de la Cité de s'occuper des raisons pour lesquelles les alignements des terrains vendus à M. J. A. Carlonbe, n'ont pas été donnés.

Soumettre une communication de M. B. Rose, avocat, concernant le transport des baux d'itauy.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Proposer De transmettre cette communication au Surintendant des Me archie et au département en Loi; pour rapport.

Soumettre une communication de M. W. Damien, sollicitant une position de gardien de nuit à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Proposer De transmettre cette demande au Surintendant des Edifices Me municipaux.

Soumettre une communication de la Compagnie Dominion Park, transmettant des plans pour approbation.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Proposer De transmettre ledite plan à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. G. M. Me artin l'autorisation d'occuper le lot cadastral p. 12 subd. 11-14 de quartier Lavier, situé au No. 2458 de l'Avenue du Parc, pour y ériger un garage public.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Proposer De approuver le dit permis.

Soumettre une communication par le Président du Comité canadien français de l'emprunt de guerre canadien, demandant de permettre au Docteur J. P. Godbois de disposer un peu de son temps, tous les jours, pour aider à l'organisation de la campagne en rapport avec cet emprunt.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey. Approuver par M. Bloominiau Villeneuve il est

Resolu De transmettre cette communication au Surintendant des Travaux pour rapport.

Soumettre le rapport hebdomadaire du Service des Maladies Contagieuses pour la semaine finie le 24 octobre.

Sur proposition de M. l'homme de bien Rose.

Approuvé par M. l'homme de bien Villeneuve il est Resolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, transmettant un compte de

M. lll. Victoria Bourassa, au montant de \$ 26.²⁵ pour 15 jours de travail à l'Hopital des Varioleux, comme sponso, à raison de \$ 1.⁷⁵ par jour.

Sur proposition de M. l'homme de bien Rose.

Approuvé par M. l'homme de bien Villeneuve il est Resolu D'aprouver le paiement dudit compte.

Sur proposition de M. l'homme de bien Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme de bien Rose il est Resolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Son Honneur le Maire 13.

Parc Lafontaine 207

de Mont-Royal 52

Dessinatube 3.

Soumettre le rapport du Chef de département des Incendies sur les changements survenus dans la brigade durant la dernière quinzaine d'octobre.

Sur proposition de M. l'homme de bien Rose.

Approuvé par M. l'homme de bien Villeneuve il est Resolu D'aprouver les changements.

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, déclarant

ne pouvant recommander d'accorder une police acquittée à l'ex. capitaine de pompier O. J. Reilly.

Sur proposition de M. l'homme de bien Rose.

Approuvé par M. l'homme de bien Villeneuve il est Resolu D'informe M. Reilly, conformément audit rapport.

Soumettre une interpellation de M. l'échevin Rubenstein demandant s'il ne serait pas opportun de retarder la préparation du budget jusqu'à ce que le rapport des experts ait été reçu.

Sur proposition de M. l'homme de bien Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme de bien Rose il est Resolu D'informe M. l'échevin Rubenstein que la disposition de la Charte prescrivant à ce que le budget soit préparé et soumis au Conseil le 1^{er} avant le 1^{er} décembre de chaque année.

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène se déclarant ne pouvant recommander la mise à la retraite de l'ex. lieutenant de police Joseph Dufresne.

Sur proposition de M. l'homme de bien Rose.

Approuvé par M. l'homme de bien Villeneuve il est Resolu D'informe M. Dufresne, conformément audit rapport.

Soumettre un rapport de Tréquier de la cité, demandant de faire voter un crédit de \$ 2,000.00 pour lui permettre d'employer jusqu'à la fin de l'année les employés supplémentaires qui sont actuellement à son service.

Sur proposition de M. l'homme de bien Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme de bien Rose il est Resolu De donner instruction aux chefs de di-

partement de mettre à la disposition de
théorie les employés dont ils peuvent
se dispenser dans le moment.

Soumettre un extrait du procès verbal
d'une séance du Conseil, tenu le
29 octobre 1917 au sujet du crédit
de \$ 250.⁰⁰ dem. audit pour aider à
l'organisation du dîner de Noël qui
doit être offert aux soldats de retour
du front.

Sur proposition de M. bloennierain Villeneuve.
Approuvé par M. bloennierain Aigny, il est
Résolu De transmettre ce dossier à la Com-
mission des réceptions.

Soumettre un rapport des ingénieurs
MM. J. A. Bilanger & J. Chénier
déclarant que les balayeurs bannis
à la suite par la Comité Metro. Co.
dont ils ont examiné le fonctionne-
ment, sont conformes au plan de
charges.

Sur proposition de M. bloennierain Villeneuve.
Approuvé par M. bloennierain Ross il est
Résolu De transmettre ledit rapport au di-
partement en loi pour rapport.

Donner l'adresse à M. Mainville son siège
pour aller répondre au téléphone à
son bureau, et M. bloennierain
Ross prend le fauteuil.

Soumettre un rapport de l'ingénieur
surintendant de la Voie, demandant
un crédit additionnel de \$ 100.⁰⁰
pour le contingent de son département
Sur proposition de M. bloennierain Villeneuve.

Approuvé par M. bloennierain Aigny, il est
Résolu Que la somme de \$ 100.⁰⁰ soit versée
de la balance de l'appropriation votée pour

la construction d'une voie d'évitement
dans la case de la division est. pour
être appliquée au contingent de di-
partement de la Voie.

Soumettre une communication de MM.
Opusseau & Casasse concernant la vi-
sion de M. Louis Meason pour
donner un accès à sa propriété
par suite du changement de niveau
de la rue Anglin.

Sur proposition de M. bloennierain Villeneuve.
Approuvé par M. bloennierain Aigny, il est
Résolu De transmettre cette communication
au département en loi, pour rapport.

Soumettre un rapport de l'Arcont
en Chef au sujet de amendement à
la Chartre.
Sur proposition de M. bloennierain Villeneuve.

Approuvé par M. bloennierain Aigny il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil
pour être soumis à la Commission de
Legislation.

Soumettre un rapport du département en
loi, suggérant que Bureau de re-
gulation de la Commission de Legisla-
tion de préparer un amendement à la
Chartre pour autoriser la ville à préparer
des rôles pour l'imposition des taxes
civiles par divers règlements adoptés
par les ci-dessus mentionnés de
Mc Arturville et de Sault de Rivallot.

Sur proposition de M. bloennierain Villeneuve.
Approuvé par M. bloennierain Aigny, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil
pour être soumis à la Commission de
Legislation.

M. bloennierain Villeneuve remplace M.

bloummier Rose à la prison de la.

Soumettre une résolution du Conseil
surant le Bureau de prison contre
la Compagnie des Abattoirs de
proci d'elles, tant devant la Cour
du Record qui devant la Cour cri-
minelle, pour la nuisance causée
par cette Compagnie.

Sur proposition de M. bloummier Rose.

Appuyé par M. bloummier Ainsy il est
Résolu De transmettre cette résolution au di-
partement en foi: pour rapport.

Sur proposition de M. bloummier Rose.

Appuyé par M. bloummier Ainsy il est
Résolu De demander au département en foi:
sur quel point porte le jugement
récentement rendu par la Cour du
Banc du Roi en appel dans la
cause de la légité contre la Compagnie
des Abattoirs.

Soumettre une interpellation de M.
l'évêque Meldon, concernant la re-
gularisation du trafic sur la rue
Saint-Jacques et autres rues.

Sur proposition de M. bloummier Rose.

Appuyé par M. bloummier Ainsy il est
Résolu De transmettre cette interpellation au
Surointendant de Police, pour rapport.

Soumettre un rapport du Contrôleur et
Auditeur, transmettant deux comptes
de M. M. Thomas Nelson, sur un
montant de \$ 10.⁰⁰ chacun pour achat
de livres.

Sur proposition de M. bloummier Ainsy.

Appuyé par M. bloummier Rose il est
Résolu De reporter le paiement de dits comptes
à même le crédit de \$ 10.⁰⁰ chacun pour

achat de livres.

Sur proposition de M. bloummier Ainsy.

Appuyé par M. bloummier Rose il est
Résolu De autoriser le paiement de dits comptes
à même le crédit de \$ 25,000.⁰⁰ voté
pour achat de livres.

Soumettre un rapport du Contrôleur
et Auditeur, transmettant trois comptes
au montant respectif de \$ 6.⁰⁰
52.⁵⁰, 22.⁰⁰ pour achat de livres faits
en 1915 et 1916.

Sur proposition de M. bloummier Ainsy.

Appuyé par M. bloummier Rose il est
Résolu De faire rapport au Conseil sur un
mandant d'autoriser le paiement
de dits comptes à même le crédit
de \$ 25,000.⁰⁰ voté pour achat de
livres, conformément aux dispositions
de l'article 556 de la Charte.

Soumettre une résolution du Conseil
surant le Bureau d'études l'oppo-
sition de mettre un officier de la Bri-
gade sur le même officier au point
de vue du salaire que ceux du dipar-
tement de la Police.

Sur proposition de M. bloummier Rose.

Appuyé par M. bloummier Ainsy il est
Résolu De reporter sur la table pour étude

la séance est ajournée à 3 Heures P.M.
ce jour.

Ajournement.
In meeting

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commissaires.

Tenu le 31 octobre 1917 P.M.

Présents.

M.M. les Commissaires Villeneuve,
Ross,
Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire
M. le Commissaire Villeneuve est appelé
à presider.

Il est communiqué une communication de la
Compt Motor Co. Ltd. déclarant con-
sentir à ce que la Ville retienne un
montant de \$ 200.00 sur chaque
automobile balayeur, pour couvrir
le coût des changements qui devront
y être faits.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est
Résolu D'accepter le paiement du montant
du contrat de la Compt Motor Co. Ltd.
moins une somme de \$ 200.00 pour
machines, pour couvrir le coût des
changements à faire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu Que par résolution du 23 octobre 1917, il
différait de donner instructions à l'ins-
pecteur en chef de rétablir la journée
de travail de 110 heures, soit amendée
en remplaçant le mot: cantonniers
par le mot: journaliers peuplés au
budget de la ville.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Il est soumis un rapport du département
en loi, au sujet de la réclamation
de Thomas Morgan contre la
ville de Montréal, pour dommages
causés à sa propriété.

Attendu que le Bureau de Commis-
saires a autorisé l'Avocat en chef
de la ville à négocier avec M. Thomas
Morgan, en vue d'en arriver à
un règlement à l'amiable de sa
réclamation contre la ville, et vu les
explications fournies verbalement au
Bureau par l'Avocat en chef.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu D'accepter le règlement de ladite ré-
clamation, tel que consenti par M.
Morgan, sur paiement à M. Mor-
gan par la ville d'une somme de \$ 2,500.00
qu'on aura le 15 février prochain chaque
partie payant son frais.

M. le Commissaire Ainey dissident.

Le Bureau procède à l'élaboration du
budget du département de Police et
des Incendies.

Il est proposé par M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve,
Quel le salaire des comptables soient
fixés comme suit:

- 1ère classe \$ 1150.00 par annee.
- 2ème classe \$ 1,050.00 do
- 3ème classe \$ 900.00 do

et que le même salaire que ci-dessus soit
payé aux membres de la Brigade des
Incendies.

Le vote étant approuvé, se donne comme suit
Son M. N. Ross, Villeneuve, Ainey.

Ainsi voté et affirmé et il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. Lacomme au Proc.
Approuvé par M. Lacomme au Proc.
Qu'il soit alloué des sergent post / poste
à \$ 1200.00 par année. Les
lieutenants de Police à \$ 1300.00 par
année, celui des capitaines de Police
à \$ 1600.00 par année, celui des
lieutenants du département de S. J. au
de \$ 1300.00, celui des capitaines
du département de S. J. au de \$ 1600.00

Le vote étant appelé comme suit:
Pour MM. Rose, Ainey, Villeneuve.
Ainsi la motion est affirmative, et
il est

Passé En conséquence.

Il est proposé par M. Lacomme au Proc.
Approuvé par M. Lacomme au Proc.
Qu'il soit alloué à l'inspecteur de Police du poste
No. 1 continue à recevoir l'allocation
additionnelle de \$ 200.00 et le capitaine
du poste No. 4, l'allocation additionnelle
de \$ 100.00

Le vote étant appelé, le Bureau se partage
Pour MM. Ainey et Rose.
Contre M. Villeneuve.

Ainsi la motion est affirmative, et il est
Passé En conséquence.

Il est proposé par M. Lacomme au Proc.
Approuvé par M. Lacomme au Proc.
Qu'il soit alloué au lieutenant de Police Gilbert rente
par la ville.
Le vote étant appelé, le Bureau se partage:
Pour MM. Rose et Ainey.
Contre M. Villeneuve.

Ainsi la motion est affirmative, et il est
Passé En conséquence.

Il est proposé par M. Lacomme au Proc.
Approuvé par M. Lacomme au Proc.

Qu'il soit alloué de \$ 300.00 pour loyer du
lieutenant Hibert soit maintenant dans
le Budget.

Le vote étant appelé, le Bureau se partage
Pour MM. Rose, Ainey,
Contre M. Villeneuve.

Ainsi la motion est affirmative, et il est
Passé En conséquence.

Il est proposé par M. Lacomme au Proc.
Approuvé par M. Lacomme au Proc.
Qu'il soit alloué de \$ 100.00 qui est fait don.
née aux six lieutenants de Police No. 1
soit maintenant dans le budget.

Le vote étant appelé, le Bureau se partage
Pour MM. Rose, Ainey,
Contre M. Villeneuve.

Ainsi la motion est affirmative, et il est
Passé En conséquence.

Il est proposé par M. Lacomme au Proc.
Approuvé par M. Lacomme au Proc.
Qu'il soit alloué à l'inspecteur de Police en trois
places, avec les salaires suivants:
un de \$ 1600.00 par année,
deux de \$ 1400.00 do
trois de \$ 1250.00 do.

Le vote étant appelé, se donne comme suit
Pour MM. Rose, Ainey, Villeneuve.

Ainsi la motion est affirmative, et il est
Passé En conséquence.

Les propositions de M. Lacomme au Proc.
Approuvées par M. Lacomme au Proc. il est
Passé Qu'il soit alloué au salaires des officiers de
l'inspecteur d'alarme MM. A. Bilisican et Paul
Carpéan, soit portés à \$ 1000.00 par année.

Le procès-verbal a été lu et approuvé le 2 novembre
1917 à 10.00 Hrs. A.M.
L'adjoint M. Maloney

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commissaires.

Tenu le 2 novembre 1917 à M.

Présents,

M. M. les Commissaires Aïney,
Rosa
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rosa est appelé à
présider.

Le Secrétaire procède à la lecture des
rapports, au cours de laquelle Son
Honneur le Maire (page 113) prend
son siège.

Les rapports sont approuvés, telles
qu'ils sont.

Soumis une résolution du Conseil
municipal de la ville de Verdun au
sujet de l'approches du pont de la
rue Church et du changement de
niveau des rues Bond et Church.
Sur proposition de M. le Commissaire Aïney.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette résolution à l'In-
génieur en Chef avec instructions d'accom-
plir une entente avec les propriétaires in-
térésés pour qu'obtiennent convenablement
à l'effet de libérer la ville de toute res-
ponsabilité pour dommages résultant
du changement de niveau de ces rues.

Soumis un rapport du Député - In-
génieur en Chef recommandant de faire
 voter un crédit de \$ 2,700.00 pour creuser

le lit du ruisseau Raimbault.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote
de ladite somme pour la fin ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingénieur
Surintendant des Egouts, au sujet
d'un compte de la Compagnie des
Travaux au montant de \$ 15,85
pour travaux d'excavation sur la rue
St. Catharines, au coin de la rue Bishop.

Sur proposition de M. le Commissaire Aïney,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ce dossier à la Com-
mission des Services Electriques, avec
recommandation de faire payer cette
réclamation par l'Intendant des
travaux municipaux.

Soumis un rapport de l'Ingénieur

Surintendant de la Voirie, en réponse

à une communication de M. J. Gagne

qui a demandé de faire ripaper la

chaussée des rues Bellechasse et St.

Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Aïney,

Approuvé par M. le Commissaire Rosa il est
Résolu D'infirmer M. Gagne, conformément au dit
rapport.

Soumis une communication de M. G.

de la Presse, avocat, concernant la répartition

des eaux de l'égout de la rue Saint-Charles.

topog.

Sur proposition de M. le Commissaire Aïney

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette communication au
département en foi pour rapport.

Soumis une interpellation de M. l'échevin May.

cord, concernant la répartition du
coût de égale coutume dans les
rues Pasteur et Tessillie.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'aprouver M. Lecomte au Conseil
de transmettre cette interpellation à
l'ingénieur en chef et au départe-
ment en loi, pour rapport.

Sur une interpellation de M.
L'Échevin Javane, demandant que
instructions soient données au
chef de Police de faire concourir la bi-
copie concernant l'admission des enfants
dans les salles de jeux aux écoles etc.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'aprouver M. Lecomte au Conseil
de transmettre cette interpellation au
Surintendant de Police, pour rapport.

Sur un rapport de l'ingénieur
Surintendant des Égouts au sujet
d'une requête de M. Adams Adlard
Rivet qui a demandé un emploi
pour son fils.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'aprouver M. Lecomte au Conseil
de transmettre M. Rivet qui la lettre n'est
pas responsable de l'accident sur-
venu à son fils mais qui en demande
a été transmis à l'ingénieur en
chef, pour réponse au besoin.

Sur un rapport de l'ingénieur
Surintendant des Égouts, concernant
l'état de la rue Sheppard ouest.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'aprouver la requête qui la saisie est
typographique, pour être payée cette année la
dépense de la rue Sheppard ouest, mais

que la quantité de pavés de cette rue
sera prise en considération au prochain
temps prochain.

Sur un rapport de l'ingénieur - Sur-
intendant des Égouts, au sujet de l'offre
faite par M. J. Bugeon de transporter
à son frais un kiosque sur le square au
Dominion, pour l'usage des conducteurs
d'automobiles.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'aprouver M. Bugeon, conformément
au dit rapport.

Sur un rapport de l'ingénieur

Surintendant des Égouts, au sujet
d'une interpellation de M. L'Échevin
Blumenthal concernant l'emploi de
charbon Biddi Eye.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'aprouver M. Lecomte au Conseil
de transmettre ce dossier à l'ingénieur
Surintendant de l'Assainissement, pour rapport.

Sur un mandat, au montant de
\$ 70,425.⁰⁰ en faveur de la Comte Me Oton
L. L. L. pour achat de balayeurs automa-
tiques.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'en passer l'ordre de paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Résolu D'aprouver la requête suivante:
Asbitance Me principaux 151.
Edifices Municipaux 95-96.

Sur un mandat, vérifié par le Contrôleur
et l'Auditeur de la loi, au montant total de

6581.45 qui ont faite certifier.
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le commissaire Ross et
Résolu De verser au paiement.

Soumettre un rapport de l'ingénieur
surintendant de la voirie, transmettant
tant un estimi du coût des réparations
à faire aux passages autour de Cami
Phillips.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De recommander au Conseil de voter
pour la fin ci-dessus une somme de
\$ 6507.50, ou l'Etat d'obligations de
square et les donner offre que la
ville peut être appelée à payer.

Soumettre un rapport de l'ingénieur
surintendant des Egoites, concernant
les réparations à faire à la fosse septi-
que de Bordeaux.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au dipar-
tement en loi, pour rapport.

Soumettre une communication de M.
J. J. Saguin demandant au nom
des résidents de l'Harmonie Cana-
dia, l'usage gratuit de la salle du
Mc arché Saint-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Approuvé par M. le commissaire Ross, il est
Résolu De transmettre cette demande au Sur-
intendant des Mc arches, et au Sur-
intendant des Edifices Municipaux
pour rapport.

Soumettre une communication de M. G.
Mcouban, sollicitant un emploi dans

le département de finances.
Sur proposition de M. le commissaire Ainey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette demande au Sur-
intendant du département de finances.

Soumettre une communication de M.
N. N. Lee, se plaignant du fait que
les employés du département de
l'incinération n'ont pas subi les
vidanges devant sa résidence le
premier novembre courant.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre cette plainte au Surinten-
dant du département de l'incinération,
pour rapport.

Soumettre une communication de M.
Charles Cossette offrant de verser
pour un autre an, à compter du
premier novembre courant, le bail pour la
cité et M. W. Trotter, pour la location
d'un garage et d'un logement, situés
au No. 399 de la rue Beaufort, aux
mêmes conditions que l'an dernier.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De accepter ledite offre.

Soumettre une communication de Mlle.
E. N. Hall, demandant des renseignements
au sujet du projet de construction d'un
pavillon de glace à Mc arché.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre cette communication au Surin-
tendant de la cité avec prière de fournir les rensei-
gnements demandés.

Soumettre un rapport du Contrôleur et Auditeur

au sujet d'une réclamation de M. William McEple, se rapportant à la vente d'un terrain de terrain, située sur la rue Ste-Anne.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rossier et Résolu De transmettre copie dudit rapport à M. Fitz-James Brown.

Reçu un rapport du département en foi, au sujet d'une communication adressée au Bureau par M. J. A. Coulombe, en réponse à une notification qui lui a été signifiée par lequel a constaté sur les lieux, pour la voir visiter, au coin de la rue Desrosiers.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rossier et Résolu De transmettre le dossier à l'ingénieur en chef pour savoir qui est responsable de l'erreur commise en cette affaire.

Reçu une communication de M. le ch. de Bidard, demandant de faire faire la fondation en béton sur la rue St. Ferdinand, entre les rues St. Ambroise et Notre-Dame.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Lévesque et Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef, de faire exécuter ces travaux ou qu'ils sont commencés.

Son Honneur le Maire laisse son siège pour aller à son Bureau, et M. l'administrateur Rossier prend le fauteuil.

Reçu un rapport du département en foi, demandant des instructions quant

aux jugements rendus par l'honorable juge Lamer, dans différentes causes pour dommages résultant du changement de niveau de certaines rues dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Lévesque, et Résolu De donner instruction au département en foi, de inscrire ces causes en révisions, savoir :

- No. C. S. M. 1680 William Gallagher.
- No. C. S. M. 4045 Dm. E. McEple.
- No. C. S. M. 2005 Thomas Johnson.
- No. C. S. M. 1408 A. Bilodeau.
- No. C. S. M. 75 R. J. McAltimas.
- No. C. S. M. 4484 J. J. Cowan.
- No. C. S. M. 3221 John Kelly.
- No. C. S. M. 409 D. Houghton.
- No. C. S. M. 3404 D. J. Buser.
- No. C. S. M. 696 E. A. Gauthier.
- No. C. S. M. 2456 J. Thauvette.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Reçu un avis public, à l'effet que certains contiguës, s'adressent à la législature en vue d'amender la Charte de la ville, au sujet de l'abolition.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Rossier et Résolu De faire le Conseil de se joindre au Bureau pour étudier cette question.

Reçu un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de permettre à la Compagnie de téléphone Bell de pratiquer des tranchées dans différentes rues pour y construire des conduits souterrains.

Sur proposition de M. l'administrateur Lévesque.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve, et

Resolu De consacrer dans ladite usquum a-
dation et de faire rapport au Conseil
en consequence.

Soumettre un rapport du Surintendant
des Mairies, en ripour a une in-
terpellation du Conseil, a l'effet de faire
le Bureau d'etudier l'opportunité
de laisser le Bureau de Procureur public
ouvert jusqu'à six heures du soir
l'evenir comme l'ite.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Resolu D'informe le Conseil qu'il ne voit
pas de necessite de changer l'etat
de chose actuel, pour le moment.

Soumettre un rapport de l'Architecte
de la Ville, venant au dant d'accorder
a M. J. Pifontaine l'autorisation
d'occuper le lot cadastral 236 subd.
22 du quartier Ahuntzie-Bordeaux
situe au No. 6461 de la rue Laprimere
pour y installer, en y agabien et
mettre de la gazoline dans un ven.
voie souterrain.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Resolu D'accorder ledit permis.

Soumettre un rapport du Surintendant
des Parcs, declarant approuver le
site suggere au Bureau par M.
Lichon Dubreux pour l'erection du
monument Laprimere en face
de la Bibliotheque municipale.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Resolu D'approuver ledit rapport, et d'informe
M. Lichon Dubreux en consequence.

Soumettre un rapport du Surintendant
des Edifices Municipaux, venant
demandant de faire voter des crédits
pour la riparation de certaines pa-
rties municipales.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Resolu D'aprouver au Conseil un credit
de \$ 287.¹⁰ pour riparer le toit de
l'ancien Hotel de Ville du quartier
Emond, sujet a l'approbation des
Controlleurs et Auditeurs, quant aux
fonds.

Soumettre un rapport du Surintendant
de Police, transmettant une liste
des membres du Corps de Police qui
desirent obtenir l'exemption de service
militaire.

Sur proposition de M. Bloominiau Ross.

Resolu D'aprouver ledit rapport au Sur-
intendant de Police, avec instruction
de faire remplir par chacun des
intéressés les formuliers d'exemption dans
lesquels il ajoutera une déclaration
de son motif pour cette demande d'exem-
tion.

Soumettre le rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiene, demandant d'ite
autouisi a demander que M. Aime G. Guerin
ingenieur-sanitaire de la cite, soit exempté
du service militaire.

Sur proposition de M. Bloominiau Ross.

Resolu D'aprouver au Conseil un credit
de \$ 287.¹⁰ pour riparer le toit de
l'ancien Hotel de Ville du quartier
Emond, sujet a l'approbation des
Controlleurs et Auditeurs, quant aux
fonds.

M. Lichon Dubreux

Procès verbal d'une séance du Bureau
des Commissaires.

Tenu le 2 novembre 1917 P.M.

Présents.

Leur Honneur le Maire M. Martin
M.M. les Commissaires Aïney,
Villemontais
Rosa.

Leur proposition de M. le Commissaire Aïney,
Approuvée par M. le Commissaire Villemontais il est
Résolu Député au département des Travaux
Publics à exécuter en régie la cons-
truction d'un trottoir en ciment sur
les rues suivantes:
Boulevard de la Côte de Neige à Gatineau #621^{1/2}
Côte de Neige, de Clarendon à Racine 1327⁵⁰
un crédit de \$ 1949.⁰⁰ ayant été voté
par le Conseil pour cette fin le 29 oc-
tobre dernier.

Leur proposition de M. le Commissaire Aïney,
Approuvée par M. le Commissaire Villemontais il est
Résolu Député au département des Travaux
Publics à exécuter en régie la cons-
truction d'un égout sur la rue Beau-
mont, pour lequel un crédit de
\$ 12,000.⁰⁰ a été voté par le Conseil le 29
octobre dernier.

Leur proposition de mandat, vérifié par le
Contrôleur et Auditeur de la Revenu
au montant total de \$ 6,095.⁴²
suivant liste certifiée.

Leur proposition de M. le Commissaire Villemontais
Approuvée par M. le Commissaire Rosa il est
Résolu Député au paiement.

Leur proposition de rapport du Directeur
de l'Assistance Municipale,
recommandant le paiement d'une
indemnité de \$ 1,500.⁰⁰ aux héritiers
de feu le pompier Albert Gauthier
en vertu des résolutions du 18 mars
1902 et du 15 janvier 1875.

Leur proposition de M. le Commissaire Aïney,
Approuvée par M. le Commissaire Villemontais il est
Résolu Député au Conseil le paie-
ment de ladite indemnité.

Leur proposition de rapport du Directeur de
l'Assistance Municipale, Re. demande
de pension de Alice Decelle et sur un
montant minimum.

Leur proposition de M. le Commissaire Aïney,
Approuvée par M. le Commissaire Villemontais il est
Résolu Député au Conseil la paration
d'un règlement avec les dispositions
suivantes:

- 1^o Une rente annuelle de \$ 240.⁰⁰ payable
\$ 20.⁰⁰ par mois à Madame Alice Decelle
veuve de Albert Gauthier.

Cette rente devant courir du 12 octobre
1917 et s'étendant à la mort de ladite Dame
Alice Decelle, ~~deux~~ en l'occurrence en l'occurrence
en ses ou ses noces.

Il sera payé en outre à ladite Dame
Alice Decelle les sommes suivantes:

Une somme de \$ 6.⁰⁰ par mois, à compter
du 12 octobre 1917, pour l'entretien de son fils
Joseph-Albert Gauthier, âgé de un an et huit
mois jusqu'à ce que ce dernier ait atteint
l'âge de 17 ans, ~~ou~~ pendant le temps qu'il
vivra à l'école, une somme additionnelle de
\$ 2.⁰⁰ par mois pour un école commun
externe, ou de \$ 15.⁰⁰ par mois, au lieu de
\$ 2.⁰⁰ s'il va à l'école commun pendant l'année.

Une somme de \$ 6.⁰⁰ par mois à compter du 12 octobre 1917, pour l'entretien de son fils, Joseph Nath. Jean-Paul, âgé de cinq mois, jusqu'à ce que son dernier ait atteint l'âge de 17 ans, et durant le temps qu'il ira à l'école, une somme additionnelle de \$ 2.⁰⁰ par mois pour son école, comme externe de \$ 5.⁰⁰ par mois au lieu de \$ 2.⁰⁰ s'il va à l'école comme journalier.

2^e Les sommes ci-dessus mentionnées sont données à titre d'aliments sont inscrites et saisissables et sont payables au bureau de Trésorerie de la Ville, à Montréal, le premier de chaque mois.

Il est, en outre
Résolu Pour donner effet audit règlement de verser au C. Conseil de vote la somme suivante:
Pension de Alice Decelle, veuve de Albert Gauthier, du 12 octobre au 31 décembre 1917 \$ 53.²⁶

Pension de deux enfants Gauthier du 12 octobre au 31 décembre 1917 \$ 39.⁴⁵

L'ordre du Budget est ajourné à mardi: le 6 du courant à trois heures P.M. et la séance pour l'expédition des affaires de routine à lundi: le 5 du courant, à 10.³⁰ H. A. M.
Gouvernement,
M. Mulry

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commisaires.

Tenue le 5 novembre 1917 A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. M. Gauthier,
M. M. les Commisaires Villeneuve, Ross.

Les minutes sont lues et approuvées.

Le Conseil a tablé d'assiduité des employés du département de l'Assistance Municipale, pour le mois d'octobre
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est Résolu De déposer ledit tableau aux archives.

Le Conseil a reçu deux séries de mandats, signifiés par le Contrôleur et l'Auditeur de la Ville, sur mandats respectifs de \$ 2,663.⁴⁵ et 358.³⁹ \$, suivant être certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire Ross il est Résolu De reporter le paiement.

Le Conseil a reçu un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Ville, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Turcotte concernant l'état du trottoir du Boulevard Saint-Laurent, au nord du tunnel.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire Ross il est Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Resolu D'après les informations données par M. l'échevén Bumenthal que le capitaine Savard est détenu à l'Asile Saint-Benoit pour cause d'ivresse depuis quatre jours, que le capitaine Savard soit réintégré dans ses fonctions et que instructions soient données au Lieutenant de Police de donner suite à la présente résolution.

M. le Communicaire Aing prend son siège

Soit un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, au sujet de la recommandation faite par M. le Curé d'Abouville à l'effet que le Contremaitre Tiernan dudit qu'actuellement soit maintenu dans sa position.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve

Approuvé par M. le Communicaire Rossil est

Resolu D'insérer M. le Curé d'Abouville conformément audit rapport.

Soit un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, demandant de faire voter un crédit de \$55.00 pour travaux de réparation au terminal du Boulevard Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Communicaire Ross.

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve et

Resolu De dépenser au Conseil le vote de ladite somme, pour la fin ci-dessus.

Soit un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, en réponse à une communication de M. M. Archaubault, concernant l'état du trottoir de la rue Querbec.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Communicaire Rossil est.

Resolu D'informer M. Archaubault, qu'aucun travail n'ont été donné à l'Ingénieur en Chef de riparer temporairement ledit trottoir.

Resoluto a la fin des minutes.

Soit un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, en réponse à une plainte de M. l'échevén Bumenthal que instructions ont été données à l'Ingénieur en Chef de riparer le trottoir temporairement la chaussée de ladite rue.

Soit un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, recommandant de prendre un commis d'un autre département pour remplacer M. P. Lavoie qui a obtenu un congé de six mois.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve

Approuvé par M. le Communicaire Rossil est

Resolu De donner instructions au Suffrage de la Cité de mettre l'un des employés de son département à la disposition de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, pour remplacer M. Lavoie.

Soit un rapport de l'inspecteur de travaux pour la semaine finissant le 20 octobre.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Communicaire Rossil est

Resolu De recevoir ledit rapport et de le déposer aux archives.

Soit un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, en réponse à une communication de M. J. B. Meutel, concernant l'état de la rue Saint-Jacques depuis la quinzième Rue-Du-Parc de la Gare.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Communicaire Rossil est.

Résolu D'informer M. Me artil, conformément au dit rapport.

Soumettre un rapport de l'ingénieur Suintendant de la Ville, informant le Bureau qu'il y a eu un cas de rouille à vapeur pour une semaine, à raison de 10.00 par jour.

Résolu D'informer M. Soucisse en conséquence et de donner instruction à l'ingénieur en chef de notifier le Trésorier chaque fois qu'un rouille à vapeur sur toute autre machine est venue à un particulier.

Soumettre un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant que le Me artil de la cité prépare le projet, entre le Gouvernement et la cité, pour l'entretien des jeunes délinquants, avec les clauses et conditions usitées dans le dit rapport.

Résolu De transmettre ledit rapport au Me artil de la cité avec prière de préparer un projet de contrat en conséquence.

Soumettre une communication de M. A. S. Dutille, demandant une augmentation de salaire, en faveur du gardien du Bain Lingue.

Résolu De déposer ledite communication au dossier du budget.

Soumettre un rapport de Suintendant des Edifices Me municipal, venant devant que Me. Joseph Piquette soit nommé gardien de nuit à la Bibliothèque civique.

Résolu Que Me. Joseph Piquette soit nommé gardien de nuit à la Bibliothèque civique, et que la résolution du Bureau du 15 octobre dernier nommant Me. Horvath Meailli à cette position, soit rescindée et annulée.

Soumettre une communication de M. J. J. Brousseau, sollicitant l'usage de l'ancien Hôtel de Ville de Saint au Riollot, pour le placement du bureau local d'exemption qui doit ouvrir les 8-9 et 10 novembre courant.

Résolu De faire droit à ledite demande, et d'abriter le Suintendant des Edifices Me municipal, en conséquence.

Soumettre une communication de M. J. Fortier, aviculteur adjoint du Dominion demandant au nom de l'association d'aviculture de Me ontreal de mettre à la disposition de cette dernière, la salle du marché Bonsecours, pour tenir une exposition à Me ontreal, en janvier prochain.

Résolu De transmettre cette demande au Suintendant du Département de Me archy, en l'informant que le Bureau n'a pas d'objections à ce que ledite demande soit accordée.

Soumettre une requête de certains employés

du Bureau du Trésorier demandant
une augmentation de salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De dispenser l'édite requête au dossier du
budget.

Recevoir une communication de M.
A. Aubi, sollicitant un emploi comme
peintre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre cette demande au Ser-
viteur de l'Edifice Municipal.

Recevoir un rapport du département
en foi, concernant l'application faite
par la Ville, devant la Commission du
Chemin de fer, à l'effet d'obtenir
une ordonnance enjoignant à
la Compagnie du Pacifique Cana-
dien de se conformer au règlement de
direction de l'avenue Laflamme ou de
rejeter la demande de la Compagnie
du Pacifique Canadien.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De faire rapport au Conseil recom-
mandant que des instructions soient
données aux Avocats de la Ville de
s'opposer aux conditions soumise
par l'Avocat de la Compagnie du
Pacifique Canadien, dans une lettre
adressée à la Commission des Chemins
de fer du Canada, en date du 19 octobre
1917, et de plus de persister dans sa
demande contenue dans la résolution
du Bureau des Commissaires, en date
du 7 septembre 1917, et adoptée par le
Conseil le 10 septembre de la même année.

Le Trésorier de la Ville se présente devant le
Bureau, au sujet du crédit de \$ 2,000.00
qu'il a demandé pour lui permettre d'em-
ployer jusqu'à la fin de l'année les
employés temporaires qui sont ac-
tuellement à son service.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu Que le Trésorier donne un rapport au
Trésorier de faire rapport au Conseil
recommandant de voter un crédit
de \$ 2,000.00 pour permettre au Trésorier
d'employer jusqu'à la fin de l'année
les employés supplémentaires qui sont
actuellement à son service. (Sujet à
l'approbation du Comptable qui fit ses
fonds et de renouveler les instruc-
tions qui ont été données aux chefs
de départements de mettre à la disposition
du Trésorier les employés dont ils
peuvent se dispenser.)

Recevoir une communication de M. F.
Abraham, demandant, au nom de la
Société pour la protection des oiseaux l'au-
torisation de construire de petites maisons
pour les oiseaux dans le parc Mont-Royal
et d'autres parcs de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Aïves.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre cette demande au Ser-
viteur des Parcs, et au Serviteur de
Parc Mont-Royal, pour rapport.

Recevoir une communication de l'Asso-
ciation du Bien-Etre de la Femme, deman-
dant d'autoriser le Serviteur des
Parcs à planter des plantes pour la dispo-
sition de l'église Saint-Jacques l'un de
la célébration de la fête nationale de la
Association.

Sur proposition de M. l'Commissaire Ainey.
Approuvé par M. l'Commissaire Ross il fut
Résolu De transmettre cette demande au
Surintendant du Parc, avec prière
d'y faire droit.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. l'Commissaire Ross il fut
Résolu De désigner le Surintendant Président
du Bureau de l'Estimateur à aller
visiter un terrain appartenant à
la Ville et situé au coin sud-est
de la rue Saint-Denis et du Boule-
vard Saint-Joseph, pour en déterminer
sa valeur, suivant la demande
qui en a été faite par M. l'Escheur
Koubi.

La séance est suspendue et reprise
après cinq minutes.

Son Honneur le Maire se rend sur son siège
pour aller téléphoner à son bureau
et M. l'Commissaire Ross prend le
fauteuil.

Reçu un rapport du Surintendant
du département des Privilèges, trans-
mettant la demande de M. Maurice
Bequette pour le privilège de garder en
place ses réverbères à gaz, sur
le trottoir du Boulevard Saint-Jacques.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. l'Commissaire Ainey il fut
Résolu De proposer au Comité l'octroi
dudit privilège.

Reçu un rapport du département en
foi, au sujet de l'offre faite, par M. H.
Prain, de vendre à la Ville un lot situé
sur la rue Chamby.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. l'Commissaire Ainey, il fut
Résolu De informer M. Prain, conformément
au dit rapport.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Reçu un rapport de la Commission
spéciale chargée par le Bureau de
proposer le règlement de fonds de premier
transmettant un projet de règlement
avec recommandations d'en faire faire
la traduction en anglais par le traduc-
teur officiel de la Ville et de le soumettre
ensuite aux experts du Bureau de
Recherche Municipale de New-
York, qui sont présentement à faire
leur rapport dans le département
du Hôtel-de-Ville.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. l'Commissaire Ainey, il fut
Résolu En conséquence.

Reçu une communication de M. G.
J. de Sola, demandant de lui faire par-
venir une copie du rapport de l'avo-
cat de la Ville, au sujet de la demande
qu'il a faite d'établir la rue de
probité, en face de sa propriété, au
rue Ontario.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. l'Commissaire Ross il fut
Résolu De transmettre cette demande au département
en foi, pour rapport.

Reçu un extrait du procès-verbal d'une
séance du Comité, à l'effet d'adopter
un rapport de la Commission de législation
qui recommande que des ordres de papier
sont donnés aux estimateurs de la Ville
d'avis à la propriété en chaque fois qu'ils

croient devoir augmenter la valeur d'un immeuble.

Sur proposition de M. Lacomme, au Conseil
 Résolu De transmettre copie dudit extrait au président du Bureau des Estimations.

Reçu un rapport de M. L. C. Nardt, ingénieur consultant, sur le résultat d'un examen qu'il a fait de la conduite d'eau qui s'est brisée sur la rue St. Antoine.

Sur proposition de M. Lacomme, au Conseil
 Résolu De passer ledit rapport et de le transmettre à l'ingénieur en chef, pour être déposé au dossier de cette cause.

Reçu une communication de M. C. Mcouban, sollicitant la position vacante par le décès de M. Bourgeois, dans le département des finances.

Sur proposition de M. Lacomme, au Conseil
 Résolu De informer M. Mcouban qu'il n'y a pas de position vacante.

Reçu une communication de M. V. Fiverque, employé comme machiniste dans le département de l'égout, demandant de travailler demi-temps et d'être payé en proportion ou de lui allouer un peu plus.

Sur proposition de M. Lacomme, au Conseil
 Résolu De transmettre cette demande à l'ingénieur en chef, pour rapport.

Reçu un rapport du Secrétaire du Bureau, transmettant une liste des employés à qui le payeur de la cité n'a pas signé les avis de congé.
 Sur proposition de M. Lacomme, au Conseil
 Résolu De passer ledit rapport et de le déposer aux archives.

Reçu un rapport de l'ingénieur en chef, sur l'intendant de la voirie, en réponse à une plainte de M. L'ichon, Plumenthal, prise en l'état de la rue Haroard.
 Sur proposition de M. Lacomme, au Conseil
 Résolu De informer M. L'ichon, Plumenthal que les instructions ont été données à l'ingénieur en chef, de se faire temporairement la chaussée de ladite rue.

La séance est ajournée à mardi: le 6 novembre 1917 à 10.30 hrs. A. M.

Ajournement.
 M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commisaires.

Tenu le 6 novembre 1917

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin,
M. M. les Commisaires
Ainsy.

Le Secrétaire procède à la lecture des
minutes.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu que les minutes soient amenées dans
un changement dans la révolution
du Secours, se rapportant au
capitaine Savard, le mot: d'après
et informations données par M.
Lévesque Bismuth, à l'effet
que le capitaine Savard est décédé
à l'asile Saint-Benoit, pour cause
d'ivresse, depuis qu'au jour par
cause de: "ou la démission faite par le
Sous-intendant de Police que le capitaine
Savard est absent de son poste" et
qui ainsi amendé, les minutes soient
approuvées.

Approuvé une communication de M.
Lévesque Roule, fixant le Bureau
d'inclure dans le prochain budget
un crédit de \$ 5,000. = à \$ 10,000. =
pour le renouvellement et autres travaux
préliminaires dans le parc Ormazières.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Rose, il est
Résolu de ne pas payer cette demande au budget
du département du Parc.

Approuvé un rapport du Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène
recommandant le paiement de com-
ptes suivants, pour dépenses des
années aux Gilettes de lait, savoir:

Docteur J. A. Rouleau, 7 semaines 35.⁰⁰
" A. H. McAlroy, 1 do 5.⁰⁰
M. M. J. St. Jean 2 do 10.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu d'approuver le paiement de ce dit compte
à même le crédit voté pour la lutte
contre la tuberculose et la mortalité
infantile.

Approuvé un rapport du Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène re-
commandant qu'une somme de \$ 35.⁰⁰
à être payée à même le crédit voté pour
"Fournitures au Laboratoire, soit ap-
provisionner à payer le coût de certains
appareils usquins pour le service du
laboratoire.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu d'approuver ledite recommandation

Approuvé une communication de
l'Association de réforme municipale du
Parc Estensin, concernant la construction
d'une caserne de pompier dans cette localité.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu de transmettre cette communication au
chef du département du Feu, pour
rapport.

Approuvé la formule d'annonces relatives
à la demande de subventions pour les nu-
méros de voitures, insignes, etc. requies pour
le département de Licences.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver ledit rapport, et d'en
autoriser la publication.

Soumettre un rapport du Surintendant
de Police, transmettant une liste des
employés de son département qui
font des travaux en dehors du service
régulier d'agents de police.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre ledit rapport, et d'en
transmettre copie à Son Honneur le
Maire, et à M. le commissaire Ville-
neuve.

Soumettre une résolution du Conseil
de Ville de Montréal - Nord, demandant
de lui louer un couloir à vapeur,
à raison de \$ 10.⁰⁰ par jour.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre cette demande à
l'ingénieur en Chef, pour rapport,
et pour savoir ce que coûterait ce
montant de \$ 10.⁰⁰.

Soumettre une communication de M.
A. E. Abbott, demandant si la Ville
est prête à vendre une propriété
sitée sur la rue Mc Cord, et dissi-
guée au cadastre du quartier Sainte-
Anne sous le No. 1419.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre cette communication à
M. le commissaire Villeneuve, et au
Président du Bureau des Estimateurs,
pour rapport.

Soumettre une communication de M.
J. D. Mcayor, transmettant des in-
formations additionnelles, au sujet
de l'opération des distributeurs auto-
matiques.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre cette communication
à M. le commissaire Rose.

Soumettre une communication de M.
E. A. Mcurray, concernant l'état de
l'économie Higginson.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre cette communication à
l'ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumettre un rapport du Surintendant
de Police, transmettant un état des
augmentations opérées durant le cours des
mois d'octobre par l'inspecteur Pilon,
sur et son escaudo.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Approuvé par M. le commissaire Ainey, il est
Résolu De transmettre ledit rapport, et d'en
transmettre copie à M. le commissaire
Villeneuve.

Soumettre une recommandation de
M. le bibliothécaire Houli, en faveur de M.
Arthur Bayard qui sollicite un em-
ploi de gardien à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Approuvé par M. le commissaire Rose, il est
Résolu De transmettre cette recommandation au
Surintendant des Edifices Municipaux.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau, et
Sur proposition de M. le commissaire Rose.

Appuyé par M. Bloomfield au Conseil
Résolu De se dispenser aux archives, 2009:
Rapport du Supérieur de la Police
travaillant sur état des causes
faites par la Police, deux ans le mois
d'octobre contre les automobiles obéissantes.

Tableaux d'assiduité des employés
du département des Abattoirs et des
Ventes, du bureau des Estimateurs
et du département de l'Incendie.

Sur proposition de M. Bloomfield au Conseil
Appuyé par M. Bloomfield au Conseil

Résolu That in order to give protection to
pedestrians that the Chief of
Police and the Superintendent
of the Road Department be au-
thorized to give consideration to
the suggestion that little shelters
be installed at the intersection
of certain thoroughfares where there
is heavy traffic in order that
these crossing motorists may stop for a
moment and thereby avoid danger.
The spots or islands to be marked
out by devices modelled on the
methods in operation in other large
cities.

In introducing the resolution, Mr.
Rose said: the traffic had grown
so heavy on certain thoroughfares
that special protection was necessary
and that he had recently asked
the Chief of Police to give special
instructions to traffic constables
to pay particular attention to the
rights of pedestrians crossing streets
and not to give entire attention to
vehicular traffic, but to see that

such traffic was held up from
time to time to allow foot passengers
to cross without apprehension and
in safety.

Sur un rapport du Supérieur
de la Police, déclarant ne pou-
voir recommander de faire droit
à la requête de M. J. B. Liguier
qui a demandé l'autorisation
d'installer des bancs dans
le parc Lafontaine.

Sur proposition de M. Bloomfield au Conseil
Appuyé par M. Bloomfield au Conseil

Résolu De permettre M. Liguier, conformément
au dit rapport.

Sur un rapport de l'Architecte
de la Ville recommandant d'accorder
à la Spinick Inc & Cartage Co. l'au-
torisation d'occuper le lot Cod. 11 subd.
1165 et 1166 du village incorporé de
la Côte Saint-Louis pour y ériger une
glacière.

Sur proposition de M. Bloomfield au Conseil
Appuyé par M. Bloomfield au Conseil

Résolu De permettre l'édit permis.

Sur un rapport de l'Architecte
de la Ville recommandant d'approuver
les plans soumis par la Compagnie
L'Oratoire Park, pour l'érection d'une
salle temporaire sur la rue Notre-Dame
est. dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. Bloomfield au Conseil
Appuyé par M. Bloomfield au Conseil

Résolu De permettre au Conseil l'approbation
desdits plans.

Sur un rapport de l'Architecte de la
Ville recommandant d'approuver les

plans soumis par la Compagnie Dominion Land. pour l'installation d'une construction en bois "Casita Ride" sur la rue Notre-Dame est, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve, approuvé par M. Bloominiau Posselt
Résolu De passer un ordre au Conseil, l'ap. probation de dudit plans.

M. Bloominiau Villeneuve prend son siège.

Sur proposition de M. Bloominiau Posselt, approuvé par M. Bloominiau Villeneuve
Résolu De passer un ordre au Conseil en ce dit de \$ 75.⁰⁰ pour l'entretien de l'automobile de Son Honneur le Maire.
M. Bloominiau Villeneuve descend.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 780,014.⁵⁰ suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve, approuvé par M. Bloominiau Posselt
Résolu De verser l'argent au paiement.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve, approuvé par M. Bloominiau Posselt
Résolu D'approuver la réquisition suivante:

- Agenda 628
- Voies Div. ouest 70.
- Edifice M. municipale 91.
- do do 94-97.
- Incineration 132-133.
- Marché St. Antoine 61.
- Marché 62.
- Parc Lafontaine 206-208-209.
- Eclairage 53-54.
- Incendie 230-231-232.

Alarme 50
Suspension du lait &
Bibliothèque 4-5-7-8.

Soumis des rapports de Contrôleur et Auditeur, et du Surintendant du département de l'Éducation et des Licences, transmettant les renseignements demandés dans une interpellation de M. Lachance Rebeur, en date du premier octobre 1917, concernant la licence pour automobiles, et sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve, approuvé par M. Bloominiau Posselt
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

M. John Guilan, et M. l'architecte Bayette sont présents devant le Bureau, au sujet de la réclamation de la Compagnie John Guilan, pour travaux extra faits sur rapport avec la construction de la Bibliothèque. Considération différée.

M. Bloominiau Posselt prend son siège.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef demandant de lui voter un crédit additionnel de \$ 500.⁰⁰ pour l'entretien des automobiles du département des Travaux Publics, jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve, approuvé par M. Bloominiau Posselt
Résolu D'approuver aux fins ci-dessus, une somme de \$ 500.⁰⁰ à titre d'ap. à même la balance disponible des appropriations suivantes:
Entretien des chevaux (Voies) \$ 300.⁰⁰
Construction de voirie pour la cour de l'Ét. Voies 200.⁰⁰
Total \$ 500.⁰⁰

Soumission rapport du Surintendant
du département de Triviligien et des
Licences priant le Bureau des
Commisaires de l'autoriser à de-
mander l'exemption du service mi-
litaire en faveur de Paul Leclair,
âgé de 26 ans, commis et de M.
Solphé - Henri Tibert âgé de 32 ans
inspecteur, tous deux employés de
son département, alléguant que les
services de ces employés qui ont
plusieurs années d'expérience sont
indispensables à la Ville pour la per-
ception de son revenu.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu d'autoriser l'autorisation demandée
par le Surintendant des Triviligien
et des Licences.

La séance est ajournée à 3^h P.M.
ce jour.

Gouvernement.
M. Mackay

Procès-verbal d'une séance du Bureau
des Commisaires.

Tenue le 6 novembre 1917 P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin,
M.M. les Commissaires Aimey,
Ross.

Le Bureau procède à l'étude du Bud-
get du département des Triviligien,
Plusieurs de cette étude, les résolutions
suivantes sont adoptées.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu que le salaire des chefs de district
soit porté à \$ 2.300 = par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu que le salaire du chef inspecteur soit
porté à \$ 2.000 = par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu que le salaire du chef inspecteur Jean Paul
soit porté à \$ 1.700 = par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu que le salaire du chef instructeur James
Doolan, soit porté à \$ 1.800 = par année.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Il est proposé par M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Aimey,
que le salaire du secrétaire, Louis Lemieux

soit, porté à \$ 1,400. = par année.
Le vote étant approuvé, on donne comme suit:
Pour: M^{rs} Ross, Ainsy, Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Communicaire Ross.
Approuvé par M. le Communicaire Ainsy.
Que le salaire de l'assistant secrétaire
Rene Jalonde, soit porté à \$ 1,100. =
par année.
Le vote étant approuvé, on donne comme
suit:
Pour M^{rs} Ross, Ainsy, Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et
il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Communicaire Ross.
Approuvé par M. le Communicaire Ainsy.
Que le salaire de M. J. A. Lafabre soit porté
à \$ 1,000. = par année.
Le vote étant approuvé, on donne comme
suit:
Pour M^{rs} Ross, Ainsy, Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Communicaire Ross.
Approuvé par M. le Communicaire Ainsy.
Que le salaire des ingénieurs soit porté à
\$ 1,200. = par année.
Le vote étant approuvé, on donne comme suit:
Pour M^{rs} Ross, Ainsy, Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Communicaire Ross.
Approuvé par M. le Communicaire Ainsy.
Que le salaire des assistants ingénieurs soit

porté à \$ 1,150. = par année.
Le vote étant approuvé, on donne comme
suit:
Pour M^{rs} Ross, Ainsy, Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Communicaire Ross.
Approuvé par M. le Communicaire Ainsy.
Que le salaire de M. Joel Couturier,
chauffeur du Chef, soit porté à \$ 1,200. =
par année.
Le vote étant approuvé, on donne comme suit:
Pour M^{rs} Ross, Ainsy, Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Communicaire Ross.
Approuvé par M. le Communicaire Ainsy.
Que le salaire du chauffeur soit
porté à \$ 1,150. = par année.
Le vote étant approuvé, on donne comme suit:
Pour M^{rs} Ross, Ainsy, Villeneuve.
Ainsy la motion est affirmative, et il est
Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Communicaire Ross.
Approuvé par M. le Communicaire Ainsy.
Que le salaire du Contremaître Patrick
Gauthier soit porté à \$ 1,400. = par année
celui de M. Alexander Buisson, de M.
Bruno Brunette et de M. A. Galipeau, à
\$ 1,100. = par année, celui de M. J. Roussin
à \$ 950. = par année, celui de M. A. Sanscartier
à \$ 1,100. = par année, celui de M. A. Mar-
tineau à \$ 1,050. = par année, celui de M.
Edmond Farin à \$ 1,100. = par année, celui
de M. Georges Lepage à \$ 900. = par année
celui de M. A. Desprochers à \$ 1,100. = par
année celui de M. Sylva Neau à \$ 1,050. =
par année, celui de M. Ewald Chartard

à \$ 500.⁰⁰ par année, celui de M. Joseph Libel à \$ 950.⁰⁰ par année, et celui de MM. Albert Paucier, A. Chantard, A. Bouthillier, J. Saucier, A. Vaillancourt, A. Pelletier et A. Demarett à \$ 1,000.⁰⁰ par année.

Le vote étant appelé, le Bureau se partage.

Pour MM. Ross. Ainsy.

Contre: M. le Commissaire Villeneuve
M. le Commissaire Villeneuve ayant voté dans la négative, parce qu'il est favorable à une augmentation de \$ 100.⁰⁰ par année.

Résolu la motion est affirmative et il est En conséquence.

Il est proposé par M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Quel le salaire du contremaître en charge des réparations aux postes M. J. Gwatton soit porté à \$ 1,300.⁰⁰ par année, et celui de MM. Kap. Cordier et Auguste Jéquier soit porté à \$ 1,100.⁰⁰ par année
Le vote étant appelé, le Bureau se partage
Pour MM. Ross. Ainsy.

Contre: M. le Commissaire Villeneuve

M. le Commissaire Villeneuve ayant voté dans la négative parce qu'il est favorable à une augmentation de \$ 100.⁰⁰ par année.

Résolu la motion est affirmative, et il est En conséquence.

Il est proposé par M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy.

Quel le salaire de M. G. Logala, soit porté à \$ 1,300.⁰⁰ par année, celui de M. G. M. Walsh à \$ 1,200.⁰⁰ par année, celui de M. P. J. Wilton à \$ 1,100.⁰⁰ par année, celui de M. J. A. Courchesne à \$ 1,100.⁰⁰ par année, celui de M. A. Rolland à \$ 1,100.⁰⁰ par année.

et celui du contremaître Joseph Deguire à \$ 1,400.⁰⁰ par année.

Le vote étant appelé, le Bureau se partage
Pour MM. Ross. Ainsy, Villeneuve.

Ainsy la motion est affirmative et il est Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu
Quel le salaire de M. S. Hughes soit porté à \$ 1,250.⁰⁰ par année, celui de M. G. Roy à \$ 1,050.⁰⁰ par année, celui de M. H. Blouin à \$ 1,000.⁰⁰ par année, et celui de MM. W. Brophy, A. Laroc, P. Desrosiers, George Deschamps, Max. Jetti, J. St. Pierre, St. Pierre, J. Cap. Quillette, et François Pélissier à \$ 950.⁰⁰ par année.

M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège

Il est proposé par M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu
Qu'il y ait un somme de \$ 50,000.⁰⁰ dans le Budget pour achat de nouveaux appareils.

La séance est ajournée au 7 des com. Front, mercredi, à 11 heures A.M.

Ajournement.
M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commisaires.

Tenu le 7 novembre 1917 à M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin, Pres.
M. M. les Commisaires A. Lévesque,
Roch.
Villeneuve.

La lecture du minute est suspendue.

Approuve une réclamation de M. G. O.
Lefrançois pour accident à son automobile.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuve par M. le Commissaire Rossil est
Résolu De transmettre au département des
Réclamations.

Approuve une communication de M.
D. Jasmin, une proposition attendue qui il
faut blâmer dans un accident sur
voies sur leur travaux de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuve par M. le Commissaire Rossil est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef.

Approuve un rapport du Directeur de
l'Assistance Municipale recom-
mandant que M. S. Masson, parti le
3 septembre 1914, en service militaire
soit payé de la liste des employés en
service militaire, à partir du 1er novem-
bre 1917, et renvi sur la liste régulière
des employés du département de la Police
à partir de cette date.

Sur proposition de M. le Commissaire Rossil.

Approuve par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Approuve une communication de M. H. de
Mc Ontigny, contenant certaines plaintes
contre le Représentant J. Bodard.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuve par M. le Commissaire Rossil est
Résolu De transmettre au département en vue
pour établir le fait et faire rapport.

Le Chef du département des Incendies
souhaitant une liste des employés de
son département tombent sous le coup
de la loi militaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Rossil.

Approuve par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu Que M. Joseph Sumbly, chef de dipar-
tement des Incendies, de la liste de
Mc Ontigny, soit autorisé à demander
que les personnes ci-après mentionnées
soient exemptées du Service militaire
saisi:

Noms	Poste	Classe	Date de Naissance	Résidence
Ed. Maganagh	21	B	14 dec. 1885	154 Island
Ant. Fung	20	B	19 janv. 1886	1634 Jean Mac
Adrien Pilon	17	A	2 janv. 1885	2926 St. Laurent
D. McDonald	9		22 mar. 1883	221 Murray
Geo. Greenwood	22	A	3 août 1885	127 Duke
Raul Loyette	18	A	13 août 1893	2591 St. Denis
Alex. Pélissier	16	A	14 nov. 1887	22 St. Colomb.
Jo. Naillanant	12	C	8 oct. 1896	315 Des Sauteurs
Philipp Grand	20	C	18 fév. 1888	617 Bellechance
Jacques Gougeon	20	A	14 août 1896	337 St. Rosemont
J. Langlois	20	A	17 oct. 1892	1404 St. Laurent
A. Trudeau	17	A	24 sept. 1893	1528 St. Denis
Ant. Charbon	6	A	15 oct. 1896	1246 St. Denis
Eug. Pogueau	7	A	8 oct. 1891	440 Sagouahitine E.
Abel Roy	20	A	16 mar. 1894	2288 St. Urbain
M. Poiré	25	A	9 février 1892	1666 St. Laurent
J. Bidard	4	A	14 oct. 1288	St. Dominique
Philipp Moore	20	A	12 fév. 1890	1225 St. André
Albert Jaurin	6	A	18 janv. 1886	1399 St. Hubert

Leo Roussin Ateliers 6. 25 juillet 1889. 167 Montana
 Alcide Adam 18 A. 26 mai 1896. 432 Brambien
 Alcide Albert 24 A. 9 sept. 1897. 2224 N. Dames ouest
 Joseph Albert 21 B. 4 février 1896 2 Dorchester ouest
 Adilard Albert 31 A. 16 do 1895-2373 St. Hubert
 W. Anderson 7 A. 13 mai 1894. 331 Fullum
 Edouard Aubin 14 A. 2 dec. 1895. 86 St. Jérôme
 Edouard Augé 10 A. 22 avril 1889. 2 Dorchester ouest
 Dolphus Brambien 2 A. 26 juin 1885-227 Dupres
 W. Bravais 11 C. 3 2 janv. 1890. 34 de Grandprie
 Ath. Repudin 22 A. 4 février 1885-2368 N. Dames ouest
 Thér. Buser 21 E. 22 nov. 1890 154 Island
 Geo. Buser 43 C. 24 avril 1896 20332 Boyer
 N. Bissonnette 12 A. 13 nov. 1895-1880 Shubrook est
 C. Bossionneault 5 22 oct. 1886-515 D. rolt
 Eug. Henri Bouchard 29 A. 22 janv. 1895-1240 Messier
 Thér. Bouchard 4. A. 7 avril 1892-175 D'Anoyse.
 N. Boucher 18 27 mai 1893. 432 Beaubien
 Ab. Bourassa 39 A. 1 juillet 1892. 253 Dorion.
 W. Bourassa 10 A. 17 do 1891 253 do
 Lucien Bourdon 20 A. 27 mai 1889-550 St. Marguerite
 Albert Bourdon 12 A. 31 mai 1895-208 Dominion
 Romuald Boringon 22 A. 1 sept. 1896. 118 Dogenain
 Ab. Branchaud 26 A. 8 juillet 1897-417 Duluth Est
 Ab. Brubois 8 A. 5 sept. 1890 564 Clément.
 Eug. Brodeur 36 A. 9 février 1891-72 St. Mafé.
 Eug. Brossard 1 A. 1 janvier 1888-1065 N. Dames Est
 René Bussière 22 A. 21 sept. 1893-498 Rachel est
 Filip. Bilanger 8 C. 24 fév. 1889-665 Cartier.
 Edmund Beaton 19 D. 26 août 1890-235 Papeart
 Ovide Charut 40 A. 22 mai 1895-655 Baldwin
 Alf. Charpentier 22 A. 25 nov. 1888-500 Mt. Royal Est.
 Ovide Charpentier 19 B. 25 fév. 1887-417 Rachel est
 Henri Charvonn 10 E. 28 juillet 1886-2 Dorchester ouest
 Adolp. Chénier 1 A. 7 août 1887-482 Berri.
 Aron. Chevahier 6 A. 30 avril 1895-206 St. André.
 Ed. Coité 6 A. 3 septembre 1890. 502 Wolfe.
 Judger Coité 17 A. 28 mars 1889-494 Mt. Royal Est.
 Aron. Desjardins 12 A. 24 juin 1883-279 de la Roche
 Jean Deloge 7 A. 3 mai 1888-30 St. Denis
 Napoléon Deloge 25 A. 27 janv. 1886 30 do

Eug. Desjardins 41 A. 29 juillet 1896. 1222 N. Julien
 J. Desjardins 30 A. 27 avril 1896. -17 de Saluis O.
 Ath. Dewey 21 E. 3 janv. 1891-45 Berri.
 Camille D'Almeida 1 A. 17 juin 1896-175 D'Anoyse.
 Omer Dubois 34 A. 29 juillet 1889-2404 N. Dames ouest
 Alcide Dumas 20 A. 6 août 1894-974 Charlevoix
 Alf. Dubreuil 5 D. 27 dec. 1890-600 Dubuc
 Ovide Duroault 12 A. 10 mai 1892. 134 St. Martin
 James Endacott 4 A. 19 juin 1891-311 de Siguener.
 Anselme Fillion 20 B. 15 août 1893. 1404 B. St. Laurent
 Wilfrid Fillion 22 A. 27 mai 1890. 953 Albert
 Adilard Forget 16 A. 20 mai 1890 20 de Colomb.
 J. Gagne 10 A. 9 dec. 1892 2 Dorchester ouest
 Eug. Gagnon 19 22 mai 1885-324 Montcalm
 Ant. Gagnon 20 C. 31 juillet 1892-351 St. Denis.
 W. Geoffroy 16 A. 31 Dec. 1894-1205 de Cartier
 Nélph. Giroux 23 D. 30 mai 1897. 968 Cult.
 Oct. Gladen 30 A. 9 juin 1889-1530 Cartier
 Aron. Godin 29 A. 4 fév. 1896. 131 Poutier
 Philipe Godin 13 A. 11 janv. 1890-417 D'Ardenne
 Alb. G. Gordon 20 16 sept. 1883. 1536. Jean Moné
 Anselme Goulin 21 E. 13 mai 1891-15 Sanguin
 Ath. Goyette 5 A. 25 janv. 1886 614 D'Anoyse.
 Philomen Gray 23 A. 10 août 1891. 140 de Villiers.
 Anthonis Guillard 7 A. 25 avril 1892, 276 Montana
 Alb. Guerin 2 B. 16 août 1895-487 St. Jean Othier.
 Omer Guerin 1 A. 8 sept. 1891-215 Dupres.
 René Guyon 31 A. 19 mars 1890-1630 Cartier
 Louis Huet 32 A. 10 mai 1894. 31 Robert.
 Noran Hamelin 9 A. 12 dec. 1894. 544 St. Patrick.
 Emile Hargreaves 8 A. 25 mai 1892. 550 Mt. Royal est
 James Hogue 4 B. 15 mai 1891. 221 de Sanguin
 Adolphe Jaffe 4 A. 12 février 1889-175 D'Anoyse.
 Aldéric Jalonde (malade) 9 mars 1885 Ste. Agathe
 Romuald Jamarck 31 A. 6 avril 1892-1878 N. Julien.
 Alf. Jarmontagne 29 A. 3 août 1887-2754 Parthenais
 Napoléon Jarmontagne 26-12 juin 1892. 1530 Cartier.
 Alfred Jandeville 9 B. 6 27 avril 1897. 514 de Sanguin
 W. Jandeville 1 A. 20 mars 1887-725 de Montcalm Est
 A. Jansin 34 A. 17 dec. 1892. 175 D'Anoyse.
 Achille Japote 1 A. 21 juillet 1888-515 de Wolfe

Sylvio Pazamir 5 A. 12 fev. 1896-1732 de la Roche
 A. D. Lapierre 20 B. 2. 29 juillet 1883-417 Rachel
 Edmond Joffe 37 A. 10 aout 1897-2510 Chateaubain
 Medius Fabian 31 A. 20 nov. 1889-344 Beauv.
 Eug. Lepaire 14 A. 3 oct. 1890-1246 St. Denis.
 Ant. Legros. 9. C. 3. 24 janv. 1889. 65 Richmond
 E. Lefevre 6 A. 13 nov. 1896-1814 St. Catherine Est.
 David Lamontagne 37 A. 26 avril 1894-2754 Parthenay
 M. Lefevre 9. C. 3. 8 mai 1897-117 d'Argenson
 Alph. Lussier 20. A. 5 decembre 1892. 802 d'Argenson
 J. Lussier 25 A. 7 juillet 1893. 483 N. Dame Ouest.
 Denis Mahoney 4. A. 22 aout 1888-113 Myrney.
 Camille Mayer 42 A. 9 juin 1898-28236 Colomb.
 Alb. Meaillet 7. B. 1 aout 1887. 1760 St. Denis
 Philon McEntha 6. A. 13 mai 1885-727 Wolfe.
 Oscar Marin 20. A. 27 janvier 1894-154 Ontario B.
 M. Marin 6. A. 27 aout 1896-154 Ontario Est.
 Rodrigue Martel 17 D. 25 aout 1886-1339 Boisdoux
 Aris. McArthur 31 A. 13 juillet 1896-2065 Chambré
 Joseph Michaud 4 A. 22 juillet 1897-1726 Delabroche
 A. Monette 6 A. 4 mars 1896-1246 St. Denis
 Adjutor Moreau 19 A. 7 mars 1894. 950 Capois
 Joseph Mouil 36 A. 7 mai 1894-4022 Lacourt
 Philippe Moul 4 4 avril 1885-150 Ottawa
 J. Moron 12 A. 8 juin 1892-336 Richmond.
 D. Mc. Glynn 9 C. 8 Dec. 1885-835 N. Dame Ouest
 H. Mc Glynn 15 A. 11 janvier 1884-288 St. Patrick
 Girard Mc Guire 9 D. 11 oct. 1895-393 de la Vierge
 Felix McHenna 1. A. 25 mars 1887-91 Auderem
 E. Mcand 8 A. 2 aout 1889-514 St. Timothee
 David Noel 20. A. 4 sept. 1894 602 Beauv.
 Albert Matte 36 A. 9 mars 1895-225 Gelin.
 M. McCabe (Hugh) 25 A. 24 juillet 1887-631 N. d. Ville
 Lucie Ouellette 6 A. 20 mai 1889-1246 St. Denis.
 Emile Ouellette 21. B. 19 sept. 1897-192 Beauv.
 John O'Sullivan 25 B. 14 janv. 1888-28 Richmond.
 Albert Paquette 28 A. 20 nov. 1896-710 Lafontaine
 Aron Parodi 20 A. 2 fev. 1889. 5 Brandon.
 1241 Delabroche
 H. Thomas Parker 20 A. 2 fev. 1889. 5 Brandon.
 Ernest Pepin 14 D. 30 mai 1897. 514 Duluth est

A. Picard 41 A. 26 sept. 1897-2830 St. Laurent
 Ant. Picard 41 A. 22 juillet 1894-585 Beauv.
 Omer Piche 2 A. 15 Dec. 1885-471 Duval O.
 Aron Poirin 30 A. 16 sept. 1895-1989 St. Laurent
 Geo. Pratte 6 C. 5 6 janvier 1888-1592 Delabroche
 E. Proulx 4 A. 18 juillet 1895-2071 N. Dame O.
 Matthew Regan 1 A. 26 avril 1892-83 Plessis
 Judge Riche 30. A. 1 nov. 1894. 892 Duval.
 J. Robitaille 1. A. 9 sept. 1891-537 Beauv.
 J. Rochelleau 30 C. 14 sept. 1891-60 Janvier Ouest.
 Omer Rochon 5 A. 5 aout 1892-1988 Janandier
 Louis Rochon 25 D. 2 Dec. 1894-484 N. Dame O.
 Alf. St. Pierre 35 A. 7 sept. 1892-20335 Boyer
 J. Santorje 4 A. 6 mai 1891-151 Gey.
 Joseph Savard. 5 A. 13 janv. 1897. 185 N. Dame
 Ant. Savaria 2 A. 14 oct. 1894. 33 Propret
 Joseph Semprenant 9 A. 14 oct. aout 1888-702 Ste
 Catherine Est.
 Mrs. Thiberge 26 A. 27 mai 1888-1123 Capois.
 J. St. Jacques 23 A. 23 juillet 1893-401 St. Hubert.
 J. Tremblay 40 A. 12 aout 1892-642 Baldevin
 Agent Turgoth 39 A. 21 fev. 1889-447 St. Hubert
 Juffli Villeneuve 18 20 sept. 1883-2233 Boyer.
 Emile Vincent 20 A. 11 juin 1891-12 Joslin
 J. P. Winfield 1 A. 9 juin 1891-1608 St. Hubert.
 Albert Whitten 15 A. 2 juin 1897-104 Wellington
 N. Willoughby 3. B. 123 oct. 1888-130 Ottawa
 Andre Wolfard 11 9 mai 1891. 904 de Montigny
 Alphons Langlier 17 A. 2 fev. 1889. 1296 Duval
 Victor Rochon Atchid A.
 Oscar Tessier 9 A. 14 janv. 1895-144 Beauv.
 Parce que ces personnes font partie du personnel
 actif de la brigade, que le travail qu'elles
 font appuie a faire necessite un en-
 traînement et des connaissances speciales
 que ce personnel possedent, que est extrême-
 ment et ces connaissances speciales
 sont necessaires pour produire un travail
 effectif, que dans l'intérêt de la sécurité
 publique ces personnes doivent continuer à
 recevoir l'information qu'elles exercent.

nont, qu'il est impossible de rem-
placer efficacement ces personnes;
que le travail le plus ardu, le plus diffi-
cile et le plus dangereux, lorsque il
s'agit de combattre un incendie, soit
fait par les personnes ci-dessus
mentionnées, et comme tous les ages
de cet age tombent sous le service
militaire, il serait pratiquement
impossible de les remplacer, et il est
par conséquent dans l'intérêt national
que ces personnes, au lieu d'être em-
ployés au service militaire soient
exemptés de tel service militaire et
continuent à occuper les emplois
qu'elles occupent maintenant.

Soumis le dossier au sujet de l'offre de
cession de terre par la Montreal City
Land Co.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme Villeneuve.
Résolu de transmettre ledit dossier au Président
du Bureau des Estimateurs, pour savoir
si les allégations contenues dans la lettre
de la Montreal City Land Co., en date
du 3 avril 1917 sont exactes.

Soumis de mandats vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant total de \$ 64,759.44 suivront
liste certifiée.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme Villeneuve.
Résolu de déférer au paiement.

Soumis un rapport de Luffei de la Cité
déclarant pouvoir mettre à la disposition
de l'ingénieur en chef (M. Baillon) pour
une période de trois mois, l'un des ses employés
M. J. Cadieux.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme Villeneuve.
Résolu que M. J. Cadieux soit transféré
temporairement jusqu'au 1er janvier
1918 au département des Travaux Publics
(Voies).

Soumis le tableau d'ancienneté des employés
du département des Marchés, pour le
mois d'octobre.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme Villeneuve.
Résolu de les déposer aux archives.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme Villeneuve.
Résolu d'approuver les réquisitions suivantes:
Édifices Municipaux 98-99.
Palais (Palais Lafayette) 210
Voies Div. Marché 161-163-165.
Égouts Div. Ouest 149.
Voies Div. Ouest 89.
Aqueducs 622-623-624-625-626-627.
628-629.
Voies Div. Est 106
Égouts Div. Ouest 150-151-153-154.
Ingénieurs en chef 2.
Aqueducs 631.
Voies Div. Est 107.

M. Lacomme Villeneuve laisse son siège.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et de Statistique,
concernant les balcons disponibles et son
salaires du Bureau Municipal d'Hygiène.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme Villeneuve.
Résolu de transmettre ledit rapport au Contrôleur
et Auditeur de la Cité.

Soumettre un rapport du Surintendant des Marchés, concernant la demande du corps de menuiserie "Concordia", pour permi de se servir gratuitement de la salle du marché St. Jean Baptiste, comme lieu de répétitions.

Sur proposition de M. Lecomminaire Ainey.

Approuvé par M. Lecomminaire Rossilient
Résolu De recommander le requérant que le Bureau requête de son pouvoir se rende à sa demande attendu que les élections fédérales, provinciales et municipales vont avoir lieu bientôt, et que cette salle requiert pour cette fin.

M. Lecomminaire Villeneuve reprend son siège

Soumettre une communication de "The Home of Brown Ltd." déclarant que M. Mc Millan a consenti à accepter le montant fixé par le Comptroller et Auditor, en règlement de sa réclamation.

Sur proposition de M. Lecomminaire Villeneuve.

Approuvé par M. Lecomminaire Rossilient
Résolu De transmettre au département en loi pour rapport.

Soumettre une communication de la Ville de Beauharnois, demandant de faire faire dans les rues de la ville, des plaques d'acier pour s'adapter à des grattes pour l'enlèvement de la neige.

Sur proposition de M. Lecomminaire Villeneuve.

Approuvé par M. Lecomminaire Rossilient
Résolu De transmettre la dite demande à l'ingénieur en Chef. pour rapport.

Soumettre une requête de citoyens de la Ville de Longueuil, demandant la réparation du pavage de la rue Notre-Dame, près du débouché.

Sur proposition de M. Lecomminaire Villeneuve.

Approuvé par M. Lecomminaire Rossilient
Résolu De transmettre la dite requête à l'ingénieur en Chef. pour rapport.

Soumettre un compte de M. Achille Desjardins, sténographe, pour services professionnels dans l'enquête concernant les machines perforatrices.

Sur proposition de M. Lecomminaire Villeneuve.

Approuvé par M. Lecomminaire Rossilient
Résolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$ 449.²⁰ pour parfaire le montant de \$ 699.²⁰ requisi pour le paiement de ce compte.

Soumettre une communication de "Montreal Five Stock Exchange", concernant le tarif du marché et de la pesée en vigueur dans les deux marchés publics de la ville.

Sur proposition de M. Lecomminaire Ainey.

Approuvé par M. Lecomminaire Rossilient
Résolu De transmettre la dite communication au Surintendant des Marchés, pour rapport.

Soumettre un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le vote d'une somme de \$ 40.⁰⁰ pour l'achat de deux fournaies pour le chauffage de la salle du marché St. Jean Baptiste.

Sur proposition de M. Lecomminaire Ainey.

Approuvé par M. Lecomminaire Rossilient
Résolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme, à même la balance disponible du salaire du département d'Hygiène.

Soumettre un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, recommandant le vote d'une somme de \$ 140.⁰⁰ pour réparation à faire au toit de l'Hôtel de Ville.

de Ste Genevieve qui a été en-
dormagi, par un incendie.
Sur proposition de M. LeComminaire Ainey,
Approuvé par M. LeComminaire Rose il fut
Résolu De recommander au Conseil le vote
de ladite somme, à même le fonds
d'assurance.

M. LeComminaire Rose laisse son siège.

Jeuneur un rapport du département en
voix au sujet de l'offre de M. M. Claude
Robertson, pour l'emplacement des
animaux morts.

Sur proposition de M. LeComminaire Ainey,
Approuvé par M. LeComminaire Rose il fut

Résolu Qu'il transmette au Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et de Sta-
tistique, pour rapport, et au départe-
ment en voix pour savoir si la Ville
peut légalement accorder un contrat
pour la construction et l'exploitation
d'un abattoir à une autre compagnie
qui a la Montreal Abattoir Co.

M. LeComminaire Rose reprend son siège.

M. J. Échouin Larivière se présente devant
le Bureau, et demande le vote d'un
credit pour la construction de trottoirs
en bois.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve,
Approuvé par M. LeComminaire Rose il fut

Résolu De recommander au Conseil de voter
pour cette fin une somme de \$ 500.
par intérêt.

M. LeComminaire Ainey laisse son siège
et la séance est suspendue et reprise
après quelques minutes.

Le Secrétaire procède à la lecture des
minutes qui sont approuvées.

M. LeComminaire Ainey reprend son
siège.

M. White, avocat, se présente devant
le Bureau, et demande qu'on vote
la " Montreal Drug & Chemical Co.
un délai d'un an pour payer la
compte de la pose d'un terrain
situé sur le Boulevard Saint-Laurent.
Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve,
Approuvé par M. LeComminaire Rose il fut

Résolu De accorder le délai demandé.

Le Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène et de Statistique, soumet
une liste des employés de son départe-
ment tombent sous le coup de la loi
militaire.

Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve,
Approuvé par M. LeComminaire Ainey, il fut

Résolu Que le Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène et de Statistique, M. le Docteur
Boucher, soit autorisé à demander que les
personnes ci-après mentionnées soient
exemptes du service militaire, savoir:
Aimé, Coeurneau, Ingénieur Sanitaire,
J. Laurent Gauthier M. V. Inspecteur de lait,
Jean Baptiste Vigeant, commis au service de
qualité Contagieuses.

F. Hermer Bourdon, agent préposé à la
désinfection.

Armond Chagnon M. V. Inspecteur des vidanges
Paul Emile Gervot, inspecteur des aliments.

Thomas Odilon Savois, inspecteur sanitaire.
Parce ces employés ont subi un entraî-
nement spécial pour acquiescer au com-
plissement de leur devoir.

Il serait par conséquent difficile de lui remplacer avec efficacité pour le service qu'il fait et qui, ayant pour but la protection de la santé publique, est d'une importance primordiale.

Il faudrait perdre un temps précieux pour la santé publique afin de permettre aux autres employés ou à des employés nouveaux de se préparer à remplacer ceux qui partiraient.

De plus, le personnel de chaque service est réduit à sa plus simple expression, et le départ d'un employé mentionné dans l'odite liste paralyserait l'efficacité de notre travail.

Aimi Cousineau, 31 ans 11 mois, né le 20 novembre 1885, demeurant au No. 1226 rue Saint-Hubert, ingénieur sanitaire de la ville.

1^o Parce que la ville de Montréal vient de faire de dépenses considérables pour faire qualifier ledit M. Aimi Cousineau, comme ingénieur sanitaire, en l'envoyant faire un cours de 2 ans (du 15 octobre 1914 au 30 juin 1916), au "Mc Macdonette Institute of Technology" et à l'Université Harvard, et qu'il y a pu se diplomier.

2^o Parce que ledit M. Aimi Cousineau est le seul employé dans le service du Génie sanitaire;

3^o Parce que aucun employé de la ville n'est qualifié pour le remplacer;

4^o Parce qu'il faudrait faire subir une préparation spéciale, d'une couple d'années au remplaçant de M. Aimi Cousineau;

5^o Parce que son départ ferait la ville à former ce service qui est indispensable pour la protection de la santé publique.

Ferdinand Hermas Bourdon, 27 ans 8 mois, né le 17 mars 1890, demeurant au No. 1638 Avenue Chateaubriand; agent principal à la disinfection au service de M. Alodien Coutogium ou au Mc municipal d'Hygiène et de Statistique;

1^o Parce que le travail d'un agent principal à la disinfection est délicat et exige un entraînement spécial;

2^o Parce que le départ de M. Bourdon obligerait le service de M. Alodien Coutogium à entraîner son remplaçant, ce qui prendrait un temps précieux et nuisible à la santé publique;

3^o Parce que le nombre des agents principaux à la disinfection est déjà trop restreint pour le travail qu'ils ont à faire.

Jean Baptiste Vigant, 32 ans 2 mois né le 10 septembre 1885; demeurant au No. 501 rue Saint-Dominique, Montréal, commis au service de M. Alodien Coutogium ou au Mc municipal d'Hygiène et de Statistique.

1^o Parce qu'il est extrêmement important pour l'efficacité du service de M. Alodien

Contagium et dans l'intérêt de la santé publique, que la déclaration de maladie soit reçue et enregistrée régulièrement;

Parce qu'il n'y a que deux communes dans le service de la maladie contagieuse.

3^e Parce que le départ de l'un des deux dérangerait le service de la déclaration;

4^e Parce que M. Vigent est parfaitement au courant de son travail.

5^e Parce que la préparation d'un remplaceant prendrait un temps assez long, ce qui serait préjudiciable à la santé publique.

Armand Choquet, M. V. 31 ans, 2^e mois, né le 26 août 1856, demeurant au No. 504 de Montigny, M. municipal inspecteur des viandes, au service de l'inspection des aliments, Bureau médical d'Hygiène et de Statistique.

1^o Parce qu'un vétérinaire est mieux qualifié pour faire l'inspection des viandes.

2^o Parce que M. Choquet a subi un entraînement spécial par le fait des fonctions qu'il exerce depuis trois ans.

3^o Parce que dans l'intérêt de la santé publique ces fonctions sont nécessaires.

4^o Parce qu'il faudrait faire subir à son remplaçant un entraînement qui durerait assez longtemps, ce qui serait préjudiciable à la santé publique.

5^o Parce que le nombre des inspecteurs des viandes est déjà trop restreint pour le travail qu'il faut faire et que le départ de l'un d'eux paralyserait le service.

Paul Emile Provost, 29 ans, né le 15 novembre 1858, demeurant au No. 323 Dorchester est, inspecteur des fruits, légumes et grains, au service de l'inspection des aliments, Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique;

1^o Parce que M. Provost est le seul inspecteur des fruits et légumes;

2^o Parce qu'il a subi un entraînement spécial;

3^o Parce que dans l'intérêt de la santé publique ces fonctions sont nécessaires.

4^o Parce qu'il faudrait faire subir à son remplaçant un entraînement qui durerait assez longtemps, ce qui serait préjudiciable à la santé publique.

Joseph Laurent Gauthier, M. V. 25 ans, né le 12 novembre 1893, demeurant au No. 16 rue Notre-Dame de Lourdes, inspecteur du lait, au service de l'inspection du lait et du fromage, Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique;

1^o Parce qu'un médecin vétérinaire possède les qualifications requises pour l'inspection des fromages;

2^o Parce que M. Gauthier a subi un entraînement spécial;

- 3° Parce qu'il faut l'intérêt de la santé publique, un fonctionnement n'est ni certain
- 4° Parce qu'il faudrait faire subir à son remplaçant un entraînement qui durerait assez longtemps, ce qui serait préjudiciable à la santé publique.

Thomas Odilon Lavoie, 24 ans, né le 15 octobre 1893 demeurant au no. 24 rue Bourgasour, Me ontariel, inspecteur au Service de l'inspection sanitaire, Bureau Me municipal d'Hygiène et de Statistique.

- 1° Parce que le nombre des inspecteurs sanitaires est juste suffisant pour le travail qu'ils ont à faire dans l'intérêt de la santé publique
- 2° Parce que les inspecteurs sanitaires ont besoin d'un entraînement spécial pour faire leur travail.
- 3° Parce que Me Lavoie est un inspecteur qui n'est de très grande valeur.

4° Parce qu'il faudrait faire subir à son remplaçant un entraînement qui durerait assez longtemps, ce qui serait préjudiciable à la santé publique.

Spécifier un rapport du département en foi, recommandant de payer le hors-pair de dix ans communi-aires un demi pour l'expropriation des terrains vicieux, Rec. à l'ouverture de la rue Villuray, somme \$, 115.⁰⁰ pour chacun d'eux.
 Sur proposition de M. le commissaire Tillenou.
 Approuvé par M. le commissaire Proulx.

Proposer De demander au conseil un crédit de \$ 575.⁰⁰ pour le finir ci-dessus.

Spécifier un rapport du département en foi, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$ 75.⁰⁰ pour effectuer le règlement d'un règlement de M. Joseph Boyer, pour accident d'automobile.

Sur proposition de M. le commissaire Tillenou.

Proposer De demander au conseil un crédit de \$ 75.⁰⁰ pour le finir ci-dessus.

Le Secrétaire du Bureau de Communi-aires de transmettre une liste de employés de son département qui tombent sous la loi militaire.

Sur proposition de M. le commissaire Tillenou.

Proposer Que M. L. W. Fenwick, Secrétaire du Bureau de Communi-aires soit autorisé à demander que les personnes ci-après mentionnées soient exemptées du service militaire, savoir:

Noms.	Date d'naissance	Domicile
J. Alphonse Monagan	5 oct. 1892	566 ⁰⁰ St. Denis
Arth. Benoit	18 mai 1892	502 ⁰⁰ St. Antoine
Rene Rancourt	13 juin 1893	450 ⁰⁰ St. Hubert
Jo. Stanislas Janni	7 dec. 1891	576 Beaudry
André de Clujou	30 avril 1896	457 St. Hubert
Alphonse Fenwick	4 nov. 1894	205 ⁰⁰ Villatien

Spécifier que ces personnes ont subi un entraînement spécial pour acquiescer les communi-aires nipponais à l'accomplissement de leur devoir et qu'il serait par conséquent difficile de les remplacer avec efficacité pour le travail qu'ils font; de plus le personnel du département est réduit à son plus simple expression, et le départ des employés

ci-dessus mentionnés paralyserait le fonctionnement du Bureau.

Le Bureau continue l'étude du Budget du département des Indes.

Sur proposition de M. LeComminier Proc. Approuvé par M. LeComminier Aig. il est résolu que les salaires de M. Dollard, Capitaine assistant-chef des inspecteurs département des Indes, soit porté à \$950. par an.

M. LeComminier Villeneuve décide que

Le Bureau commence l'étude du Budget du département de l'Édification Mc Laurier.

M. LeComminier Villeneuve décide que

Sur proposition de M. LeComminier Aig.

Approuvé par M. LeComminier Proc. il est résolu que les salaires soient fixés comme suit pour ce qui concerne les employés ci-après mentionnés.

L. Courchesne	\$ 950. =	par an
M. J. Proulx	800. =	do
A. Girard	1,000. =	do
A. Demer.	1,050. =	do
A. Gauthier	850. =	do
J. Beaubien	1,050. =	do
E. Desjardins	950. =	do
H. Thériault	1,000. =	do
J. Gaudreau	950. =	do
J. Lévesque	860. =	do
B. Moquin	860. =	do
P. M. Gauthier	860. =	do
E. Rousseau	860. =	do
J. Poirier	860. =	do
A. Buthumier	860. =	do
J. Bourgeois	860. =	do
H. Coiffant	860. =	do
J. H. Lajeunesse	600. =	do.

J. Larocque	\$ 870. =	par an
R. Lemieux	870. =	do
E. Lapointe	800. =	do
E. Rocher	870. =	do
C. Villeneuve	870. =	do
N. A. Brodeur	150. =	do.

La séance est ajournée à 3 hrs. P.M. ce jour.
Gouvernement.

Procès verbal d'une séance du Bureau
du Communisme.

Tenu le 7 novembre 1917 P.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
MM. les Communaires Ron.

Alex.
Villeneuve.

Soit un rapport de l'Ingénieur
en Chef, concernant la demande faite
par le Conseil de ville de Me. Ouellet
Nord de lui louer un nouveau à
vapeur, à raison de 10. = par jour.

Sur proposition de M. le Commissaire Ron.

Approuvé par M. le Commissaire Alex. il est
résolu d'accepter l'ingénieur en Chef à
faire droit, à cette demande, et d'en
former le Trésorier en conséquence.

Le Surintendant de Police soumet une
liste des employés de son département
qui tombent sous la loi militaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ron.

Approuvé par M. le Commissaire Alex. il est
résolu que M. O. Camppeau, Surintendant
de Police de la liste de Me. Ouellet, ait
autant à demander que les personnes
ci-après mentionnées soient exemptes
du service militaire, savoir:

- | N ^o . | Noms | Adresse | Date de naissance |
|------------------|-------------------------|------------------|-------------------|
| 1 | segt. Spencer Young | 1059 Doiron | 3 mai 1887 |
| 2 | Chauf. Alb. Rochon | 504 St. Napoléon | 24 fév. 1889 |
| 3 | doct. Damien Gagnier | 1265 Cartier | 12 août 1893 |
| 4 | doct. George Charney | 6107 Desjardins | 18 juin 1893 |
| 5 | J. St. Jalonde | 1441 St. Laurent | 22 juin 1888 |
| 6 | doct. Damien Beauclercq | 373 Nicolet | 23 mai 1889 |
| 7 | 38 Euclide Poulin | 216 St. Apollin | 31 juillet 1886 |

- 53 John O'Neil, 520 du Ligneman, 3 janvier 1884
- 105 Eugène Poirier, 6293 Bourdoin, 12 mai 1893
- 118 Joseph Mathieu, 1250 St. Hubert, 31 juillet 1891
- 178 James Mc Mahon, 366 Ave. Honoré, 4 mai 1893
- 202 Lucien Mercotte, 1979 St. Denis, 23 août 1897
- 214 J. Vinet, 2115 Bordeaux, 26 oct. 1886
- 219 Stanislas Fedus, 412 Dorchester st, 9 nov. 1888
- 248 Jo. Corbach, 401^e St. André, 18 juillet 1884
- 274 N. Tredel, 21 St. Famille, 4 mai 1888
- 276 Albert Hineault, 31 Rue de Lévis, 11 janvier 1890
- 288 René Cardinal, 276 Montano, 20 fév. 1888
- 298 Michael Regan, 375 St. Antoine, 3 mai 1884
- 323 Jo. Pilob, 1225 Parthenais, 13 avril 1891
- 326 Walter Kells, 1536^e Esplanade, 25 mai 1886
- 372 Frank. Dumoulin, 100 Mt. Royal, 24 janv. 1890
- 401 P. Mc Nimmy, 98 City Councilor, 25 sept. 1889
- 409 George Jobin, 867 Marie Ann E, 10 juillet 1885
- 419 Omer Audrain, 281^e St. André, 21 août 1885
- 463 Joseph Ed. Lauthier, 338 Montano, 16 nov. 1889
- 486 G. Trudeau, 1528 St. Denis, 20 avril 1888
- 473 R. Mainville, 1159 Des Erables, 5 fév. 1891
- 521 Arthur Tachi, 2287 Ontario E, 25 mai 1889
- 529 M. Freyette, 1283 St. Cathérine E, 5 juillet 1888
- 539 Félix Larocque, 1296 Colomb, 14 nov. 1890
- 543 Moini Joyce, 532 Sherbrooke est, 14 janvier 1891
- 555 Emile Millange, 909 St. Denis, 25 oct. 1890
- 573 E. Dicain, 319 Garnier, 16 sept. 1889
- 581 Ant. Dupuis, 580 St. Germain, 27 oct. 1887
- 589 Jo. Labrie, 902 Doiron, 17 oct. 1891
- 609 Roméo Stépi, 2779^e St. Dominique, 17 déc. 1888
- 611 J. St. Beaudry, 373 Nicolet, 19 avril 1893
- 628 Jo. Parizeau, 352 St. Denis, 15 mai 1891
- 644 R. Desjardins, 1287 Doiron, 18 novembre 1892
- 666 R. Jalonde, 312 St. Laurent, 17 avril 1884
- 683 P. Bilange, 909 St. Denis, 16 nov. 1891
- 689 Emile Ritzel, 351 St. Denis, 22 mai 1891
- 709 Théophile Vanier, 1774 Cartier, 11 oct. 1888
- 719 A. Rousseau, 1086 Evelyn Tudon, 11 juillet 1893
- 743 A. Brunette, 1460 St. Denis, 27 avril 1887
- 727 Wilfrid Cabana, 63 St. Denis, 20 janv. 1888
- 762 Edmund Jalonde, 2464 St. Hubert, 26 déc. 1892

- 810 Moni Mouin, 758 St. Denis, 31 juin 1893.
 - 814 Ramel Bouth, 613 Mt. Royal, 23 avril 1898.
 - 821 Arthur Vibert, 165 P. S. J., 11 juillet 1893.
 - 827 Jean Cormin, 319 Cartier, 11 mai 1884.
 - 834 Alphonse Roubaud, 34 Soulanges, 11 fev. 1887.
 - 846 Albert Vien, 431 Plessis, 17 mai 1895.
 - 861 Evairin Alain, 212 Ch. d'Assas, 31 juin 1892.
 - 869 Normand Megeau, 352 St. Denis, 14 dec 1892.
 - 870 J. N. Laurin, 1872 Epataubert, 17 mai 1892.
 - 871 J. Tremblay, 136 Champigny, 9 mai 1887.
 - 878 J. Ahin, 641 Notre-Dame est., 18 oct. 1892.
 - 889 Bernard Simeth, 158 St. Denis, 6 sept. 1890.
 - 895 A. Lefebvre, 1208 Beau, 13 juin 1891.
 - 907 James Millham, 325 Champlain, 11 juin 1891.
 - 925 Albon Desjardins, 1668 St. Denis, 7 dec 1891.
 - 926 J. Tremblay, 181 Valois, 30 nov. 1892.
 - 933 Eps. Lemire, 275 St. Andre, 13 oct. 1893.
 - 937 Julien Arthur, 1447 N. Dame Ouest, 4 sept 1892.
 - 944 Emile McArthur, 766 Bordeaux, 29 oct 1892.
 - 945 Geo. Munier, 100 Ave du Parc O, 29 mars 1893.
 - 964 Joseph Savall, 215 Laurier, 17 avril 1895.
 - 968 R. Paquette, 97 De Pazilly, 25 sept. 1897.
 - 976 J. McInnis, 442 J. G. de la Riviere, 7 avril 1892.
 - 994 Em. Paquette, 11 Bibeau, 26 sept. 1888.
 - 999 Alphonse Poirier, 1994 St. Urbain, 18 juin 1890.
 - 1012 J. Lefebvre, 28 Camille St. Jean, 28 aout 1897.
 - 1008 Paul Rotari, 442 Moreau, 11 avril 1888.
 - 454 Geo. Mc. Aniff, 543 Papineau, 17 nov. 1891.
 - 156 Romeo Corcoran, 581 Fullum, 21 mai 1897.
 - 582 Emile Chateil, 569 St. Ambroise, 11 avril 1893.
 - 578 J. Archambault, 50 Harmony, 27 mars 1895.
 - 435 Eugène Bond, 729 N. Lubin, 12 mai 1891.
 - 538 Willie Rivet, 1716 St. Hubert, 7 oct. 1893.
 - Adilard Allard, L'Ange, 1893.
 - 66 Juffly, Lefebvre, 104 Falher, 21 nov. 1896.
 - 895 J. Turcotte, 311 D'Arctique, 21 nov. 1894.
 - 147 Richard Carter, 1381 Deprimier, 28 dec 1891.
 - 800 Albert Gagny, 1173 Des Essais, 27 aout 1890.
 - 575 Alex. Boudet, 1563 de L'Assommoir, 22 mars 1891.
- Pour les carieres suivantes:

Le Corps de police semi-militaire qui depuis le commencement des hostilités, a été chargé de divers services, disons tout de suite la guerre, comme la garde des edifices publics, l'entretien de l'ordre aux nombreuses assemblées tenues par les anti-conscriptivistes, l'arrestation de délinquants, la recherche de personnes appartenant à des nations ennemies, etc.

Le Service de la Police, exige des hommes jeunes et vigoureux, et ceux qui sont âgés ou dont l'état de santé empêche de donner un service efficace sont nuis à la retraite de sorte que l'engagement des jeunes combattants causerait un tort considérable à l'organisation policière de la Cité de Montréal.

La limite d'âge des postulants pour la police est de 33 ans.

Il est par conséquent dans l'intérêt national que ces personnes, au lieu d'être employées au service militaire, soient exemptées de ce service et continuent à occuper l'emploi qu'elles occupent maintenant.

Le Bureau continue l'étude du budget du département des Edifices Municipaux. Sur proposition de M. Blocheminier, Président du Conseil, par M. Blocheminier, Président du Conseil, adoptée par le Bureau le 7 courant (A.M.) soit amendée en ce qui concerne le calcul de M. J. Goudreau, en changeant le chiffre de 980.00 par celui de 890.00.

Sur proposition de M. LeComte au Conseil
 Approuvé par M. LeComte au Conseil
 Le 10^{me} Juin le salaire des employés ci-après
 mentionnés soit fixé comme suit:

A. C. J. Massé, menuisier	\$ 1,000. = par an
J. E. St. Laurent, contremaitre	900. = do
H. P. Lalumière, guide à l'Anse	860. = do
Swiss Jamontagne, chauffeur	900. = do
J. J. Bond	do 900. = do
J. Couture	do 900. = do
H. Proteau, opérateur d'ascenseur	860. = do
H. Moran	do do 860. = do
A. Brisson, art. opérateur	do 860. = do
J. Bitanger, garde de nuit	860. = do
R. Duplatier, balayeur	860. = do
A. Guzman	do 860. = do
A. Papien	do 860. = do
Ch. Gibouneau, gardien de prison	860. = do
H. Farjier	do do 860. = do
E. Delorme	do do 860. = do

Sur proposition de M. LeComte au Conseil
 Approuvé par M. LeComte au Conseil
 Le 10^{me} Juin le salaire des gardiens de bois ci-après
 mentionnés soit fixé comme suit:

A. Papien, Bois Jacques	\$ 750. =
J. J. Lemont " St. Denis	750. =
J. P. Pessard " Jussot	750. =
A. St. Denis " Lapointe-Littré	750. =
J. Mc Hugh " O. Lejune	750. =
H. Pessard " St. Louis	750. =
A. Lapointe " Edvard	750. =
E. Ferret " Rubenstein	750. =
J. H. Provost " Herbin	750. =
A. Rouvier " Laviolette	750. =

M. LeComte au Conseil en charge.

Sur proposition de M. LeComte au Conseil
 Approuvé par M. LeComte au Conseil
 Le 10^{me} Juin le salaire de M. Louis Guillard, menuisier

en charge de la Bibliothèque soit porté
 à \$ 950⁰⁰ par an.

Sur proposition de M. LeComte au Conseil
 Approuvé par M. LeComte au Conseil
 Le 10^{me} Juin le salaire de \$ 600. = soit mis dans
 le Budget pour l'entretien de l'auto-
 mobile du Surintendant des Edifices
 Municipaux.

Sur proposition de M. LeComte au Conseil
 Approuvé par M. LeComte au Conseil
 Le 10^{me} Juin le salaire de \$ 200. = soit mis
 dans le budget pour le contingent
 du département des Edifices Muni-
 cipaux

M. LeComte au Conseil reprend son
 siège.

Le Bureau commença l'étude du
 Budget du département de Hygiène, et
 cette étude étant terminée la séance
 fut ajournée à 8 heures P.M. ce jour.
 Ajournement.

M. LeComte

Procès verbal d'une séance du Bureau
des Commissaires.

Tenu le 7 novembre 1917 P.M.
(8 heures)

Présente,

Son Honneur le Maire M. Marten
MM. les Commissaires Ross,
Villeneuve
Ainey.

Le Bureau procède à l'étude du
budget du Bureau du Suffrage, du
Bureau de Son Honneur le Maire.
Au cours de l'étude du budget de
Son Honneur le Maire.

jet du Bureau
des Commissaires

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu que M. A. Goguen, chauffeur de Son
Honneur le Maire, soit transféré
au Bureau des Travaux Publics, avec
son salaire, et que M. J. Fournier
soit transféré au Bureau de Son
Honneur le Maire, avec son salaire,
la présente résolution devant prendre
effet à compter de ce jour.

M/M
Résolu
M

Le Bureau procède à l'étude du Bud-
get de la Cour du Record et du
Département des Archives, et la séance
est ajournée, au 8 du courant à
11 h. A.M.

Ajournement,
J.M. Marten

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commissaires.

Tenu le 8 novembre 1917 A.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Marten
MM. les Commissaires Ainey,
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Reçu une communication de M. A. E.
Moyen qui se plaint de mauvais état
des rues Howard et Allard dans le
quartier Saint-Paul.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de transmettre cette communication à
l'Ingénieur en Chef pour considération

de l'Ingénieur Suppléant du Département
de l'Équité sachant un rapport de son
dépense d'itinéraire à demander l'expen-
sion du Service Militaire en faveur de
M. Joseph Edouard Richard, résident
au No. 3839 de la rue LaSalle, Montréal
pripse au nettoyage des égouts dans
la division ouest.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu que M. J. R. MacLeod, l'Ingénieur Suppléant
de l'Équité de la Flotte de Montréal
soit autorisé à demander que ledit Joseph
Edouard Richard soit exempté du Service
militaire pour les raisons suivantes:

M. Richard est l'un des employés de
la Flotte, pripse au nettoyage des égouts
Il est très actif et bien entraîné dans

ce travail qui requiert beaucoup d'activité, de l'endurance, etc.

Les hommes rencontrant toutes les qualifications et toutes les exigences pour faire un travail de cette nature sont très difficiles à trouver.

M. Bloominiaiev Bon prend en charge.

Reçu un rapport de Tricou de la cité informant le Bureau que le chef de Marche Saint-Antoine n'a pas rendu compte de dette de marche qui il a perçue pour les semaines expirant le 27 octobre et le 3 nov. 1917

Proposition de M. Bloominiaiev Villeneuve. Approuvé par M. Bloominiaiev Auvy. il est demandé au Marché pour rapport et de donner instruction au Tricou de la cité de notifier la compagnie d'assurance et de garantir en conséquence.

Reçu un rapport de l'ingénieur Suintendant de l'Agueduc, recommandant de payer à la Compagnie Canadienne Allie. Chalmer Ltd. une somme de \$ 3592.⁰⁰ représentant 50% du coût de l'installation d'une pompe à la station de l'avenue Papineau et à laquelle elle a droit en vertu de son contrat

Proposition de M. Bloominiaiev Villeneuve. Approuvé par M. Bloominiaiev Auvy. il est décidé de payer le paiement de la somme ci-dessus à la Canadienne Allie. Chalmer Limited.

Reçu le rapport de l'inspecteur de tramway pour la semaine finissant le 27 oct. en dernier. Proposition de M. Bloominiaiev Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiaiev Villeneuve. Reçu de Tricou le rapport et de le déposer aux archives.

Reçu un rapport de l'ingénieur Suintendant de l'Agueduc, recommandant de rembourser à la Compagnie Canadienne Allie. Chalmer Ltd. le dépôt de \$ 1.000.⁰⁰ qui elle a fait en rapport avec son contrat pour la fourniture et l'installation d'une pompe électrique à la station de pompe de l'avenue Papineau.

Proposition de M. Bloominiaiev Villeneuve. Approuvé par M. Bloominiaiev Auvy. il est décidé de verser le remboursement dudit dépôt.

Reçu un rapport de l'ingénieur Suintendant de l'Agueduc, recommandant que M. Joseph Beaudry, entrepreneur du quartier Emard soit payé au taux fixé pour cette position dans le budget de 1917, soit: \$ 1.000.⁰⁰ par année

Proposition de M. Bloominiaiev Villeneuve. Approuvé par M. Bloominiaiev Auvy. il est décidé de transmettre copie de ce rapport au Comptable et Auditeur et au Tricou de la cité, avec instruction de donner suite aux recommandations y contenues.

Reçu un rapport de l'ingénieur Suintendant de l'Agueduc au sujet du projet révisé à la cité par M. J. M. J. J. J. qui y plaint que l'eau se introduit dans la cave de son établissement, Saint-Jacques.

Proposition de M. Bloominiaiev Villeneuve. Approuvé par M. Bloominiaiev Auvy. il est décidé de transmettre ce dossier au département en

Loi; pour direction.

Soumis un rapport du département en loi; au sujet de travaux de réparation à faire à la fosse septique du Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Resolu De transmettre ledit rapport à l'Ingénieur en Chef. avec instruction de donner suite aux recommandations y contenues.

Soumis un rapport du département en loi; au sujet de la proposition faite par M. W. U. Laessle, au sujet de rapport avec la répartition du coût de l'éclairage de la rue Chénier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu De proposer à M. Laessle à venir au Bureau mardi; le 13 du courant à 11 heures A.M.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef. au sujet des instructions qu'il a reçues de faire exécuter un trottoir construit sur un terrain appartenant à M. le Notaire Thibout, sur la rue Sulpice.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef. de faire exécuter ce trottoir par les employés permanents de son département.

Après une demande verbale et explication de l'Ingénieur en Chef.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Resolu De proposer par M. le Commissaire Ross il est de l'Ingénieur en Chef. du département des Travaux Publics d'employer Dominique Meul comme Contremaitre, au salaire de \$ 6.00 par jour, ainsi que des mineurs, au salaire de \$ 0.35 de l'heure, à la construction de l'église dans la rue Mcourt Place saint. Tréfalgar et Hyland.

Les documents suivants sont soumis au Bureau, et sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Resolu De les déposer aux archives. Savoir:

Leiter des marchandises livrées au département des Travaux Publics, durant le mois de septembre et octobre 1917.

Rapport hebdomadaire du Service des Maladies Contagieuses, pour la semaine finissant le trois novembre courant.

Tableau d'occurrence des employés du département d'Hygiène, pour le mois d'octobre.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef. demandant de mettre à sa disposition des crédits pour l'entièrement de la neige d'ici à la fin de l'année.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu De recommander au Conseil qu'une somme de \$ 9,400.00 à être payée la même la balance disponible de différents crédits soit appliquée aux fins ci-dessus.

Soumis un mandat, vérifié par le

Comptable et Auditeur de la Caisse au
montant total de \$1.877.⁵⁷ suivant
liste certifiée.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Le Surintendant des Achats et des
Ventes, transmet une liste des employés
de son département qui tombent
sous le coup de la loi du Service
Militaire.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu Que M. Paul Polti, Surintendant
des Achats et des Ventes, soit autorisé
à demander que les personnes ci-après
mentionnées soient exemptées du
Service Militaire:

Noms.	Date de Naissance	Résidence
Armond, Denis	22 sept. 1891.	820 St. André
Wilfrid, Currier	10 août 1896.	415 D'Arbuthnot
H. Almy, Bourassa	20 juillet 1888	236 Thibault
Armand, Poquette	2 juillet 1897.	776 St. Jérôme

parce que ces personnes ont subi un
entraînement spécial pour acquiescer
les commandements militaires par l'ac-
complissement de leur devoir, il serait
par conséquent difficile de les remplacer
par des officiers pour le travail qu'ils
font.
De plus, le personnel du département

entendit à sa plus simple expression
et le départ de son employé ci-dessus
sur mentionnée pourrait le
fonctionnement de bureau.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Sur proposition de M. Lecomte au Villemeur
Approuvé par M. Lecomte au Villemeur il est
Résolu D'infirmer le paiement.

Soeur une rapport du département en foi au sujet de l'acte de cession de la rue Desjardins par l'Évêque et fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste d'Aspic de la rue. Pointe.

Soeur proposition de M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe.

Proposé par M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe. Le Conseil recommande à ce dernier d'accepter comme faisant partie de la rue Desjardins, les parties de terrain qui font partie des rues transférées, mais qui se trouvent sur le parcours de la rue Desjardins.

Soeur une communication de M. Adolphe Leduc, sollicitant la position de gardien de la bâtisse municipale de la rue Desjardins.

Proposé par M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe. Le Conseil recommande cette demande au S. rintendent des Edifices Municipaux.

Soeur une communication de la Compagnie de Travaux et de la Compagnie du Pacifique Canadien au sujet de l'existence de certains travaux en rapport avec l'alignement du terrain de la rue St. Denis.

Proposé par M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe. Le Conseil recommande ces communications au département en foi, pour faire décider par qui ces travaux doivent être faits.

Soeur une rapport du département en foi, recommandant de payer à M. J. P. Butler, avocat une somme de \$30.- pour frais de motions Jure; No. 24 b.d.m. Lettre de M. Butler M. Henry Morgan 1861

Soeur proposition de M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe. Le Conseil recommande à ce dernier d'accepter comme faisant partie de la rue Desjardins, les parties de terrain qui font partie des rues transférées, mais qui se trouvent sur le parcours de la rue Desjardins.

Soeur une rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'approuver les plans soumis par la Compagnie A. B. Whittall & Co. pour l'érection d'une manufacture, au coin des rues Charbonnet et McGillivray, dans le quartier Saint-Jacques.

Proposé par M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe. Le Conseil recommande au Conseil l'approbation desdits plans.

Soeur une rapport du Président du Bureau des Estimations, au sujet d'une réclamation de M. Edouard Goy, pour des taxes forcées qui auraient été indûment payées sur une partie du lot No. 111 de la rue St. Denis de la Côte St. Denis.

Proposé par M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe. Le Conseil recommande le dossier au département en foi, pour décision.

Soeur une interprétation de M. Lichon, directeur de la Compagnie des Abattoirs lorsque fut accordé le contrat pour l'exploitation des porcs morts.

Proposé par M. LeComte au Conseil d'Aspic de la rue. Pointe. Le Conseil recommande à la Compagnie des Abattoirs de bien vouloir fournir un renseignement.

Soeur une rapport du département en foi, en réponse à une communication

à M^{me} Coummeau et Passem, avocates, concernant la réclamation de M. Jovin Me assen, pour domer ou en cas de sa propriété, par suite de l'abandonment de neiges de la rue Anglin.
 Son proposition de M^{me} Coummeau au Villemeur
 Approuvé par M^{me} Coummeau au Rose il est
 Résolu Qu'il est tenu à l'opinion du Procureur de la Ville, ou qu'une action a été prise et que la Ville ne se privant pas de la prescription acquise par sa faveur à l'endroit de cette réclamation.

Résolu

Le Bureau procède à l'étude du budget du département en foi, et du bureau des Estimations.

Il est proposé par M^{me} Coummeau au Villemeur
 Approuvé par M^{me} Coummeau au Rose
 Que le salaire de M. J. M. Wilson du Bureau des Estimations soit porté à \$ 2,000.00 par année sur recommandation de l'Ép^l du département.

Le vote est fini, et donne le résultat suivant:

Pour M^{me} Villemeur, Rose, Ainey.
 Ainsi la motion est affirmative, et il est

Résolu En conséquence.

Il est proposé par M^{me} Coummeau au Villemeur
 Approuvé par M^{me} Coummeau au Rose.

Que le salaire de M^{me} de la Roche J. Laurin, Sténographe, et celui de M^{me} P. Paré, Courcier, dans le bureau des Estimations soient portés à \$ 900.00 par année, et que le nom de M. A. M. A. Gagnier soit transféré au budget des pensions et appointements.

Le vote étant fini, donne le résultat suivant:
 Pour M^{me} Villemeur, Rose, Ainey.
 Ainsi la motion est affirmative, et il est

Résolu En conséquence.

Soient un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M^{me} M. Godman d'occuper le lot cadastal 766 subd. 5 du quartier Saint-Jacques, pour y établir une boutique de fer.

Son proposition de M^{me} Coummeau au Ainey.
 Approuvé par M^{me} Coummeau au Rose il est

Résolu Qu'il est accordé au dit fermier.

Les rapports suivants sont soumis au Bureau, et

Son proposition de M^{me} Coummeau au Ainey.
 Approuvé par M^{me} Coummeau au Rose il est

Résolu Qu'il est disposé aux arrières, carri:

Rapport du Service de l'inspecteur de Bâtiments, pour le mois d'octobre.

Rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de permis demandés pour l'installation d'un moteur électrique au No 471 de la rue St. André.

Rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet du permis demandé par la Banque de Montréal pour la construction d'une succursale, sur la rue Sherbrooke, dans le quartier No 401-Dans de Grasse.

Son proposition de M^{me} Coummeau au Ainey.
 Approuvé par M^{me} Coummeau au Villemeur il est

Résolu Qu'il est donné instruction au Chef du Département des Incendies, d'admettre immédiatement la demande de la maison des Chénobeg, sur Saint-Denis, et de remettre les plans aux à leur place.

Marchés
 M^{me}

Soient un rapport de l'Architecte de la Ville.

concernant la mise à exécution
du règlement de construction et de
plomberie telle que déterminé par
des rapports antérieurs du départe-
ment en foi. du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, et de
l'architecte de la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsy.
Approuvé par M. le commissaire Ross il fut
Résolu de donner instructions au département
de l'inspecteur des Edifices d'agir
en conséquence.

Soigné un rapport de l'Architecte
de la Ville, concernant l'extension du
permis pour la construction des théâtres
des salles publiques, etc.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsy.
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il fut
Résolu de transmettre ledit rapport à la
Commission de législation pour son
information. L'Architecte de la Ville
devant se présenter devant ledite
Commission pour expliquer ses
recommandations.

M. le commissaire Ross reprend son siège.

Le Bureau procède à l'étude du budget
du département de la police.

Il est proposé par M. le commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le commissaire Ross il fut
Résolu de saloir les employés à après mes-
sieurs soit fixe comme suit.

M. J. Parilli, commis principal	\$ 1,000.00
R. C. Pedair do	700.00
A. M. Normandin, inspecteur	1,100.00
D. Larrie do	1,100.00
M. A. Boissinon do	1,100.00
H. R. Hibert do	1,100.00
J. J. Lamerzon do	1,000.00

L. J. Forget, inspecteur	\$ 1,000.00
L. M. Renaud do	1,000.00

Le vote est pris et donne le résultat
suivant:

Par MM. Villeneuve, Ross, Ainsy
Ainsy les motions affirmatives, et il
est

Résolu En conséquence.

La séance est ajournée à 5 heures P.M.
ce jour. Au revoir. Au mot rayé nul.
Aujourd'hui
M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commisaires.

Tenu le 8 novembre 1917 P.M.

Présents,

- Son Honneur le Maire M. Martin.
- M. M. les Commisaires ^{liste} _{Villeneuve.} _{Ross.}

Le Bureau procède à l'étude du Budget du département des Abattoirs et des Ventes.

Cette étude étant terminée, M. le Commissaire Villeneuve donne l'avis de motion suivant:

Comme l'on est actuellement à préparer le budget pour l'année prochaine et vu l'insuffisance du revenu de la ville qui est administré par nous, il est à désirer qu'une Conférence ait lieu avec des représentants des Corps publics au sujet des meilleurs moyens d'augmenter notre revenu.

A cette fin, il suggère que l'on nomme un comité spécial composé de représentants de la Corporation de Commerce du Board of Trade le Conseil des Métiers et du Travail et de la Ligue des Propriétaires; les membres du Bureau des Commisaires et du Conseil de Ville, de M. Laurendeau, avocat en chef de la ville, M. Pelletier, contrôleur de la ville, M. Gravel, Secrétaire de la ville, M. Rivest, Secrétaire du département de l'Intérieur et des Finances, M. Ferras, président du Bureau des Abattoirs et l'un des membres du personnel du Bureau des

recherche municipale qui sont actuellement ici;

ce comité recevrait toutes suggestions qui lui seraient faites pour la création de nouvelles sources de revenus, pour l'adoption d'une méthode différente de celle présentement suivie, qu'on ait au paiement du coût des passages, et pour l'augmentation du revenu de la ville, et après avoir pris ces suggestions en délibération, il ferait rapport sous forme de recommandation à l'Administration municipale. De cette façon tout pouvoir additionnel demandé à la législature, à ce sujet, auraient été préalablement étudiés et approuvés par ce corps public.

Le Bureau procède à l'étude du budget du Bureau du Trésor.

Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvées par M. le Commissaire le dit est le dit. Le salaire de M. M. A. Lamarche, A. Ross, J. O. Bouchard soit par an \$1000.00 par année, et que M. M. A. Bouchard et J. O. Bouchard et celui de M. D. Pithé soit \$1,200.00 par année, et que M. M. A. Bouchard et J. O. Bouchard soient transférés au Bureau de Trésorerie de la ville.

Le Bureau procède à l'étude du budget du Bureau de Trésorerie.

Il est préparé par M. le Commissaire Villeneuve. Approuvées par M. le Commissaire Ross. Les salaires de personnes suivantes sont fixés comme suit:

Mademoiselle Suzanne Cordon	\$1,000.00
P. Libreau	\$600.
J. O. Forest	1,000.00
P. Libreau	1,000.00
A. Renaud, E. McLeod, G. O'Brien, Arthur	

Bautin, Paul Goulet	\$ 1,000.00
A. Dubé	900.00
A. Gagné, J. P. Boisvert, R. Brunson	1,000.00
John Helgme	2,100.00
J. J. Silland	2,000.00
A. Ranger	1,700.00
E. P. Bélair	1,200.00
M. J. Lafleur, J. C. Mcathie	1,000.00
J. N. Cocheroy	1,100.00
J. A. Lamarche	1,000.00
J. M. Jébel	1,100.00
H. N. Gauthier, J. O. Bigarquette, J. R. Couture	
Joseph Turant, Arthur A. Boldi	
J. E. Parallin, J. P. Thibodeau, J. M.	
Blizil, Pauli Labelle Henri Dupuis et	
R. J. Houd	\$ 1,000.00
M. Couture	850.00
J. D. Carayont et P. Cantin	900.00
Georges Bernier, G. O. Busséan	850.00
J. M. Mcconnor	900.00
H. Choquette	1,000.00
E. C. Dubois	900.00
J. Mercailh	800.00

Le vote étant appliqué de même comme suit:
Pour MM. Villeneuve Ross. Amey l'été.

Après la motion est affirmative et il est
Résolu En conséquence.

Son Honneur le Maire ayant suggéré
de continuer l'étude du budget de 8
heures P.M. ce jour.

Il est proposé par M. Bloumequin au Villeneuve,
Approuvé par M. Bloumequin au Amey.
Après la présente séance l'étude du
budget sera ajournée au 9^{ème} courant
à 10 heures A.M.

Le vote étant appliqué de même comme suit
Pour MM. Villeneuve Amey. Ross l'été.

Après la motion est affirmative, et il est
Résolu En conséquence.

Le Bureau décide la manière de
procéder dans un acte d'arbitrage
concernant la question de l'agrandissement
(Contract book) ou l'annulation du
contrat.

Sont présents: MM. J. L. Poirer, book,
A. Mc Kenzie, et H. S. Steu, ainsi que
l'Assort le chef de la ville.

Après pour parler.
Il est proposé par M. Bloumequin au l'été;
Approuvé par M. Bloumequin au Villeneuve.
Après le Book Construction les produits
d'ici au 22 du courant toutes les ré-
clamations qui elle entend faire valoir
contre la liti de M. C. Mitchell au cas où
les parties en viennent à un arrange-
ment sur la question de réclamation de
contrat et le règlement des réclamations
par voie d'arbitrage; la Compagnie
représentée par son officier, de l'au-
des les réclamations qui elle produira
en exécution de la présente résolution
ne la liti qu'en autant qu'un acte
de compromis sera signé entre la liti
et la Compagnie, après de soumettre ces
réclamations à un arbitrage.

Il est en outre proposé;
Que l'ingénieur en chef, usages mixtes,
steu de soumettre au Bureau de Com-
munes, toutes les réclamations que
la liti entend produire contre la Compagnie
dans le même délai; les réclamations
dans les deux cas doivent être détaillées,
avec un montant fixé pour chaque item.

Il est en outre proposé;
Que la discussion des réclamations de deux
parties soit reprise mardi; le 27 du courant.
à 3 heures P.M.

Le vote étant appliqué de même comme suit:
Pour: MM. liti Villeneuve Ross. Amey.

Après la motion est affirmative, et il est

Resolu En consequence.

Le Bureau procede a l'etude du budget du Bureau du Controleur et Auditeur.

Il est propose par M. le Comissaire Villeneuve Approuve par M. le Comissaire l'oti.

Les salaires des personnes suivantes soient fixes comme suit:

M. McMillan	\$ 1,000.00
O. Gouin	900.00
A. Colette	500.00
Mell. Trotter	850.00
do McArthur	850.00
J.A. McArthur	2,000.00
H. Demer	900.00
P. Lamoureux	900.00
G.E. Meunier	1,000.00
J. Strickette	1,300.00
D. Olivier	800.00
B. Bidard	950.00
A. Hibert	850.00
J. Bourgoin	850.00
J.C. Mcailhot	850.00
A. Normandeau	800.00
J. Filiatrault	900.00
A. Piche	750.00
A.D. Barri	800.00

Le vote etant approuve donne comme suit: Pour M.M. Villeneuve l'oti, Ainsy, Ross.

Comme la motion est affirmative et il est Resolu En consequence.

Sur proposition de M. le Comissaire l'oti.

Resolu Approuve par M. le Comissaire Villeneuve et M. le Comissaire l'oti. M. le Comissaire l'oti, du Bureau des Achats et des Ventes soit transfere au departement du Travaux Publics, directeur de la voirie, au service de la neige a son salaire actuel, et que M. J. Leblond du Bureau du Greffier soit transfere au Bureau du Travaux de la Cite avec son

salaire actuel. la presente resolution devant prendre effet a compter de ce jour.

M. le Comissaire Villeneuve l'oti son siege.

Le Bureau procede a l'etude du Budget, du departement de l'Impretier du Edifice.

Il est propose par M. le Comissaire l'oti.

Approuve par M. le Comissaire l'oti. Les salaires des personnes suivantes soient fixes comme suit:

Mell. B. Perrot	\$ 750.00
Julien Dubreuil	650.00
Wilfred Desjardins	1,000.00
John Leclerc	
J.A. Therrien	\$ 1,000.00
A. Goulet	
Fyons David	
Thomas Paul	\$ 1,000.00
C.M. Roberts	
P.E. Pilon	\$ 950.00
E. Landry	\$ 1,100.00
H. Laberte	700.00
Jozeph Savant	1,100.00

Le vote etant approuve donne comme suit: Pour: M.M. Ainsy l'oti, Villeneuve, Ross.

Comme la motion est affirmative, et il est Resolu En consequence.

La session est ajournee a vendredi, le 9 du courant, a 10 heures, A.M.

Ajournement. M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communes

Tenu le 9 novembre 1917 A.M.

Présente.

Son Honneur L. Meain M. Martin P.
M. M. les Commisaires Ross.
Villeneuve.

La lecture des minutes est suspendue.

Sur proposition de M. le Commisaires Ross.
Approuvé par M. le Commisaires Villeneuve il est
Résolu Que le Lieutenant de Police soit auto-
risé à demander l'exemption de service
militaire en faveur du comptable Névis
Garnier (N^o matricule 111) résidant au
No. 248, rue St. Hubert pour la même
raison alléguée en faveur d'un autre
membre du corps de Police.

Sur un rapport du Trésorier de la
ville informant le Bureau que les con-
trats de vente des terrains de terrains
expropriés pour l'ouverture de la rue De
McCartney ont, en tout par encore
signés.

Sur proposition de M. le Commisaires Villeneuve.
Approuvé par M. le Commisaires Ross il est
Résolu De transmettre ledit rapport au départe-
ment en loi, pour rapport.

Sur une communication de la
McCartney City Land, au sujet de la
proposition qu'elle a faite le 31 octobre
dernier pour la cession de certains terrains
dans le quartier Myesin.

Sur proposition de M. le Commisaires Villeneuve
Approuvé par M. le Commisaires Ross il est
Résolu De informer la McCartney City Land, que l'on

de conditions du contrat, si tel con-
trat a lieu, et qu'il devra être ratifié
par la législature.

M. le Commisaires Ainsy prend son siège

Sur un rapport de l'inspecteur des
travaux de construction pour le mois
d'octobre.

Sur proposition de M. le Commisaires Ainsy.
Approuvé par M. le Commisaires Ross il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Sur une communication de
M. Adolphe Gaudreau, sollicitant
la position de gardien de la station municipa-
le de la gare de la rue St. Jacques.

Sur proposition de M. le Commisaires Ainsy.
Approuvé par M. le Commisaires Ross il est
Résolu De transmettre cette demande au Secré-
taire des Edifices Municipaux.

Sur un rapport de M. le Commisaires Ross
pour aller à son bureau, et M. le Commisaires
Ross est applaudi à son tour.

Sur une demande d'incorporation
du Ho Chung Chinese Club.

Sur proposition de M. le Commisaires Villeneuve.
Approuvé par M. le Commisaires Ainsy, il est
Résolu De transmettre cette demande au Secré-
taire de Police, pour rapport.

Sur une communication de M. A.
Damon demandant le remboursement
d'une somme de \$ 200.⁰⁰ qu'il a payé
pour une licence de bureau de placement.

Sur proposition de M. le Commisaires Villeneuve.
Approuvé par M. le Commisaires Ainsy, il est
Résolu De transmettre cette demande au départe-
ment en loi, pour rapport.

Reçu une communication de M. P. A. Longueville se plaignant du fait que le Canal d'égout de la rue Saint-Me. est obstrué et cause du dommage à sa propriété. Sur proposition de M. LeComte, au Village. Approuvé par M. LeComte, au Village. Il est résolu de transmettre cette communication au département de l'égout pour rapport.

Sur l'homme à M. Marin, sur sa signature.

Reçu une communication de la Combe de Desjardins & opérations offertes de faire l'essai de son appareil sur l'un des édifices de la Ville.

Sur proposition de M. LeComte, au Village. Approuvé par M. LeComte, au Village. Il est résolu d'informar cette Commission que les termes de sa proposition ne sont pas suffisamment explicites, que cette proposition devrait indiquer que la ville n'en sera pas appelée à payer quoi que ce soit pour l'installation de cet appareil, et, en outre, après l'épreuve, et aucun autre frais quelconque.

Le Bureau procède à l'étude du Budget du département de Paris Mont-Royal.

Sur proposition de M. LeComte, au Village. Approuvé par M. LeComte, au Village. Il est résolu de faire entrer dans le budget de Paris Mont-Royal pour le salaire des membres et pour en outre le salaire des employés suivants soit annuellement: Un homme d'écurie \$860. = par an et 1 forgeron salaire porté à \$1,000 par an.

2 journaliers, en moyenne de arbrer \$2.75 par jour.
 10 journaliers (nettoyage de l'égout) \$2.75 par jour.
 1 peintre 3.75 par jour.
 1 gardien de chat 1.25 do
 3 journaliers (J. Fitcher) 2.75 do
 1 gardien de chat 8.75 par semaine.
 1 chef jardinier \$1,000. = par année.
 1 do do 900 do
 1 do do 860. = do

Reçu une communication de M. P. Longueville, inspecteur sanitaire de son quartier, dont l'un visait l'augmentation de son salaire. Sur proposition de M. LeComte, au Village. Approuvé par M. LeComte, au Village. Il est résolu de déposer cette communication au dossier du budget du département de l'Hygiène.

Reçu un rapport du département en loi, et un rapport de l'inspecteur de M. LeComte, en rapport à un rapport de commencement qui se sont plaints du fait que les ferobites sont vendues au détail dans le cours de la loi des Pacifiques et de la loi du Grand-Tyons.

Sur proposition de M. LeComte, au Village. Approuvé par M. LeComte, au Village. Il est résolu de faire entrer dans le rapport de l'inspecteur de M. LeComte, et d'informar les intéressés en conséquence.

Le Bureau procède à l'étude du Budget de la Bibliothèque civique.

Sur proposition de M. LeComte, au Village. Approuvé par M. LeComte, au Village. Il est résolu de faire entrer dans le budget de la Bibliothèque civique soit fixé comme suit:

McAdam Cote	\$1,100. =	par annee
McAul Dugan	900. =	do
J. Glackmeyer	1,100. =	do
J. Desautels	800. =	do
P. Routhin	800. =	do
Md. N. de la Gue	750. =	do
Md. Beaubien Rainville	650. =	do
M. E. Lemire	650. =	do
do M. Leclerc	650. =	do
do J. Beauchamp	650. =	do
do M. G. Dandoy	650. =	do
do Albina Beauvais	650. =	do
do Armand Mercier	650. =	do
do Albertin Chevalier	650. =	do
J. M. Dubois	750. =	do
Pierre Royer	1,750. =	do
N. Garneau	2,250. =	do
M. G. Sabourin Lenoir	675. =	do

1
 Soumettre un rapport de l'ingenieur sur l'entendement de la voie, au sujet d'une interpellation de M. L'Eschereur sur l'alignement de l'Etat du passage de la rue Saint-Jacques.
 Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Approuve par M. le Comissaire de la Ville.
 Resolu de transmettre ledit rapport au Conseil.

1
 Soumettre un rapport de l'ingenieur sur l'entendement de la voie, au sujet d'un commandement de permis de la M. C. Mutual Light Heat Power Co. d'aligner des poteaux sur la rue de l'Armenie.
 Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Approuve par M. le Comissaire de la Ville.
 Resolu de proposer dans ledite recommandation et de faire rapport au Conseil en consequence.

1
 Soumettre un rapport de l'ingenieur sur l'entendement de la voie, au sujet de l'alignement de la voie par la rue de la

1
 E. D. Roy, d'avis à ce sujet et à faire ce rapport sur l'entendement de la voie. Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Resolu de diffuser ledit rapport et de le déposer aux archives.

1
 Soumettre le rapport de l'ingenieur de la voie sur la semaine finissant le 3 novembre courant.
 Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Approuve par M. le Comissaire de la Ville.
 Resolu de diffuser ledit rapport et de le déposer aux archives.

1
 Soumettre une communication de M. G. L'Eschereur sollicitant l'usage gratuit de la salle municipale de la rue de la Cite pour la soirée du 12 au 15 novembre courant.
 Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Approuve par M. le Comissaire de la Ville.

1
 Resolu de transmettre cette communication au Surintendant de l'edifice Municipal.
 Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Approuve par M. le Comissaire de la Ville.

1
 Soumettre un rapport de l'ingenieur sur l'entendement de la voie, au sujet d'un accident survenu à M. de la Roche sur la rue St. Antoine.
 Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Approuve par M. le Comissaire de la Ville.
 Resolu de diffuser ledit rapport aux archives.

1
 Soumettre un mandat verifie par le Comptable et l'Auditeur de la Ville, au montant total de \$36,094. = sur la liste certifiee.
 Sur proposition de M. le Comissaire de la Ville.
 Approuve par M. le Comissaire de la Ville.

Preside Dieu autoriser le paiement.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef au sujet de la demande de M. L'ichon Bidard de faire riparer le trottoir de certaines rues dans le quartier Saint-Henri.

Sur proposition de M. l'administrateur, approuvé par M. l'administrateur, et conformément audit rapport.

Preside Dieu informer M. L'ichon Bidard conformément audit rapport.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef demandant d'être autorisé à faire riparer des fontaines et des châteaux pour leur permettre de tenir compte de la neige dont on fait l'enlèvement de la neige sur les trottoirs, au cas d'appropriation de \$140.⁰⁰

Sur proposition de M. l'administrateur, approuvé par M. l'administrateur Villeneuve et l'ingénieur en chef, cette somme de \$140.⁰⁰ devant être chargée sur l'apropriation votée pour l'enlèvement de la neige des trottoirs.

Le Bureau procède à l'étude du Budget du département de la Papeterie et des Imprimeries.

Sur proposition de M. l'administrateur, approuvé par M. l'administrateur, et le fiscal de M. L. P. Coeurin au profit porté à \$150.⁰⁰ par année.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef, surintendant des Eaux, et riparer après communication de la M. Central Light Heat & Power Co. qui vient plaindre du fait que des dommages auraient

été causés à ses tuyaux sur la rue de M. C. Antiquary.

Sur proposition de M. l'administrateur, approuvé par M. l'administrateur, et l'ingénieur en chef, et au département en foi, avec prière de donner suite aux personnes autorisées y contenues.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef du Bureau des Estimations, tenant compte des renseignements demandés par le Bureau au sujet de l'offre faite par la M. C. Central Light Heat & Power Co. de certains terrains dans le quartier M. C. Central.

Sur proposition de M. l'administrateur, approuvé par M. l'administrateur, et l'ingénieur en chef, et l'ingénieur en chef.

Le Bureau commence l'étude du Budget du département des Travaux M. C. Central Light Heat & Power Co. et Villeneuve laissent leur siège. L'étude du Budget du département des Travaux étant terminée, la séance est ajournée à 3³⁰ Heures P. M. ce jour.

Ajournement.
M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commisaires.

Tenu le 9 novembre 1917 P.M.

Présente.

Son Honneur le Maire M. Marten,
MM. les Commisaires Villeneuve
Roux.

Le Secrétaire procède à la lecture des
minutes, au cours de laquelle M. le
Commissaire Aimey prend son siège.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles
sont.

Sur proposition de M. le Commissaire Roux.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu Que le Chef du département des Incendies
peut autoriser à demander l'exemption
du service militaire en faveur des
pompiers Charles. Emile Charent, blanc
né le 5 mai 1896, résidant au no.
857 rue Marie-Anne est Montreal et
Rodolphe Jacote, blanc né le 21
novembre 1894 résidant au no. 1214
rue Cartier Montreal, pour les mêmes
raisons alléguées et faveur des autres
membres de la Brigade du feu.

Sur un rapport de l'Ingénieur
Supérieur du Egoût, demandant
d'être autorisé à demander l'exemp-
tion du service militaire, en faveur de
M. C. McInard, propriétaire au nettoyage
des égouts, résidant à...

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Roux il est
Résolu D'autoriser l'Ingénieur Supérieur du
Egoût à demander l'exemption des

services militaires en faveur de M. J. E.
Richard le McInard, pour les mêmes
raisons que celles alléguées en faveur
de M. C. Richard qui occupe un
emploi de même nature dans la
division avert.

Sur un rapport communiqué de la
Municipal City Land avouant le Bu-
reau de cotidien comme non assés
la lettre qui elle a adressé au Bureau
en date du 7 novembre 1917, au sujet
de sa proposition de ceder à la Ville,
certaines rues dans le quartier Musée.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Roux il est
Résolu De passer acte de cette déclaration
et de déposer ladite communication
au dossier.

Sur un rapport de mandat vérifié par
le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité,
au montant total de \$ 316.00 suivant
liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Roux il est
Résolu D'en faire le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Roux il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:
Asistance M. Municipale, 153-156
Refuse M. City 145-155.
Pays Mont-Royal 53-54-55.
Assistance 184
Edifice M. municipale 100
Votée Div. Ouest 71
do do Nord 167
do do Est 106-109
Agenda 632-633.

Approuvé par M. le Commissaire l'ont été
 Résolu Que M. J. S. Gregory, ingénieur élec.
 thicien soit mis sur la liste perma-
 nente du département de l'Éclairage
 avec son salaire actuel, à partir du
 premier novembre courant, le crédit
 nécessaire devant être pris sur le
 montant de \$1170.00 voté pour son
 salaire

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Bon il est
 Résolu Que le rapport de l'ingénieur méca-
 nicien en charge des autor. de
 recommander au Conseil de voter
 pour l'entretien des routes autours.
 Niles du département du Payeur une
 somme additionnelle de \$1,100.00
 à être imputée sur la balance dis-
 ponible de crédits votés pour salaire.

Sur un rapport de l'Intendant
 dant des Privileges et des Licences
 sur la demande de M. Roch.

Henri, pour le privilege de garder en
 place une tente à marchandises
 pour le trottoir public de la rue
 Dorion, en face de sa propriété
 portant le No. 646 de ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire l'ont été
 Résolu De proposer au Conseil l'octroi
 du fermier demandé.

Sur un rapport de l'Intendant
 des Marchés, sur une demande de
 M. J. Fortin pour la location d'une des
 salles du marché Bonaventure, pour
 y tenir une exposition de volailles.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Bon il est

Résolu De louer ladite salle à M. Fortin à raison
 de \$4.00 par jour, et de donner instruc-
 tion au Superintendent de Police d'af-
 fecter à cette fin deux hommes de police

Sur un rapport de l'Intendant
 des Marchés, au sujet du retour des
 collections au Marché St. Antoine
 Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Bon il est
 Résolu De déposer ledit rapport au dossier.

Attendu que le Bureau de Commissaires
 est actuellement à préparer le budget
 pour l'année prochaine et que l'insuf-
 fisance de revenu de la ville qui est
 admise par tous, il est à désirer
 qu'une Commission ait lieu avec des
 représentants des corps publics au
 sujet des meilleurs moyens d'augmen-
 ter le revenu de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire l'ont été
 Résolu De former un comité spécial com-
 posé de six représentants de chacun
 des Associations suivantes:

- le Com. de Commerce
 - le Board of Trade
 - le Comité des Métiers et du Travail et
 - le Bureau des Propriétaires,
 - des Membres du Bureau de Commissaires
 - et du Conseil de Ville, de M. C. Laurendeau
 - avocat en chef de la Ville, de M. J. Sel-
 tien, le notaire et l'auditeur de la Pluri-
 de M. Charles Arnold; Trois ou de
 la ville, de M. A. Beauséjour, l'Intendant
 du département des Privileges et des Licences,
 et de M. J. N. F. une, Président du
 Bureau des Estimeateurs.
- Ce Comité devra recevoir toute suggestion
 qui lui seront faites pour la création de

nouvelles sources de revenu pour
l'adoption d'une méthode différente
de celle présentement suivie, quant
au paiement du coût des paroisses
et pour l'augmentation du revenu
de la ville, et devant faire rapport
sous forme de recommandation
à l'Administration municipale
après avoir pu en suggérer
ses délibérations.

De cette façon tout pouvoir ad-
ditionnel demandé à la législature
à ce sujet aurait été préalable-
ment étudié et approuvé par
ce corps public.

La séance est ajournée à samedi
le 10 du courant à 11 heures A. M.
Aujourd'hui
M. Martineau

Procès verbal d'une séance du Bureau de
Commissaires.

Tenu le 10 novembre 1917.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martineau
MM. les Commissaires Giguère
Roch.
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Sont reçues une communication de M.
N. Stewart, concernant l'état de
l'économie Couvaught.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Président
Résolu de transmettre cette communication
à M. le Commissaire Roch.

Sont reçues une communication de la
Compagnie Henry Bick demandant
la permission de placer une succie
sur le toit de son magasin, au
rue Phillippe.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Président
Résolu de transmettre cette communication à
M. le Commissaire Roch.

Sont reçues une communication de la Ca-
nadian Society for the prevention of
blindness demandant l'autorisation
d'organiser une fête sur le Parc
Mont-Royal, pour le bénéfice de
cette Association.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Président
Résolu de transmettre cette communication à M.

M. Commisaires Airey.

Soeumme une communication de M. M. Robin & Sirey, demandant de louer ou d'acheter les lots 1-2-3 du cadastre no. 319 situés sur le Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. M. Commisaires Villeneuve.

Approuvé par M. M. Commisaires Paril et
Règle Le Président a cette communication à M. M. Commisaires Villeneuve.

Soeumme un rapport de l'Ingénieur Suintendant des Egoites demandant d'être autorisé à demander l'exemption du service militaire en faveur de M. M. Normida Paci proprietaire au nettoyage des egoites dans la division ouest. - De la ville de M. M. ouest.

Sur proposition de M. M. Commisaires Villeneuve.

Approuvé par M. M. Commisaires Airey, il est
Règle Le Président M. G. R. MacLeod, ingénieur Suintendant des Egoites - de la ville de M. M. ouest a demandé l'exemption du service militaire, en faveur de M. M. Normida Paci, âgé de 32 ans domicilié au No. 93 sur Montée Mont-Real, pour les raisons suivantes:

M. M. Normida Paci est l'un des employés de la ville de M. M. ouest pour le nettoyage des egoites il est très actif, bien entrepris dans ce travail qui requiert beaucoup d'activité, de l'endurance, etc.

Les hommes en contact avec les qualifications et toutes les exigences pour faire un travail de cette nature sont très difficiles à trouver.

Sur proposition de M. M. Commisaires Villeneuve.

Approuvé par M. M. Commisaires Paril et
Règle Le Président au Conseil d'arrêter le règlement, concernant la collection des taxes de façon à ce que l'ice compte de 30% accordé et étuellement soit aboli à l'avenir et de faire la Commission de liquidation et d'obtenir de la liquidation le pouvoir d'imposer une pénalité à ceux qui ne paieront pas les taxes à la date fixée.

Soeumme une communication de M. M. O. Hart, au sujet de la convention de l'American Union Congress.

Sur proposition de M. M. Commisaires Villeneuve.

Approuvé par M. M. Commisaires Paril et
Règle Le Président a cette communication à M. M. Commisaires Villeneuve.

Soeumme un rapport de l'Architecte de la ville, déclarant un pouvoir de commander de faire droit à la requête de la Compagnie Auto-Lake qui a demandé l'autorisation de huit aller un réservoir à gazoline au No. 18 case Victoria.

Sur proposition de M. M. Commisaires Airey.

Approuvé par M. M. Commisaires Paril et
Règle Le Président a ce rapport, et d'informer les requérants en conséquence.

Soeumme un mandat, vérifié par le Comptroller et Auditor de la Cité, pour montant total de \$ 5,821.⁰⁰ sur l'ice certifié.

Sur proposition de M. M. Commisaires Villeneuve.

Approuvé par M. M. Commisaires Paril et
Règle Le Président au paiement.

Le Bureau continue l'étude du Budget du département des Parcs.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De faire un sommaire de \$ 1.000. = soit verser
par budget pour réparations à faire
à la rue Saint-Jacques par le Service
d'entretien de la Paroisse.

M. le commissaire Villeneuve l'a vu en sign.

Sur un rapport de l'ingénieur
Surtendant des Edifices, en réponse
à une interpellation de M. l'échevin
O'Connell, concernant le salaire des
journaliers.

Sur proposition de M. le commissaire Lotté,
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Sur une communication de M. O.
Milford l'a vu en demandant la remise
d'une somme de \$ 62.50 payée pour
une licence de bureau de placement.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De transmettre cette demande au dipa-
tement des Reclamations, pour rapport.

Sur un rapport du Diputé-Ingé-
nieur en Chef, en réponse à une
communication de M. J. A. Dion, qui
s'est plaint du fait que sa rue s'est
devenue porte de deux noms.

Sur proposition de M. le commissaire Lotté,
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De informer M. Dion, conformément audit
rapport.

Sur un rapport du Diputé-Ingé-
nieur en Chef, concernant la demande de M. O.
l'échevin Bidard de faire faire les fon-
dations en béton sur la rue Saint-Ambroise

entre les rues Saint-Ambroise et
Notre-Dame.

Sur proposition de M. le commissaire Lotté,
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De transmettre M. l'échevin Bidard con-
formément audit rapport.

Sur une communication de M. O.
l'échevin Dubois, recommandant
M. J. B. Robitaille, pour la position
de gardien de l'ancien hôtel de Ville de
Dufferin.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De transmettre cette communication
au Surtendant des Edifices, M. le commissaire
Lotté.

Sur un rapport de l'ingénieur ad-
joint de la ville, transmettant un
compte de M. A. Benoit, au montant
de \$ 26.50 pour le travail fait lors de la
confestation des lettres libérales res-
pectivement au referendum du premier
septembre dernier.

Sur proposition de M. le commissaire Lotté,
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De faire mentionner dans
ledit rapport, de ce par approbation
compte.

Sur un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voie, en réponse à une
communication de M. de D. Deschênes
qui s'est plainte que les contremaîtres
du département de la Voie ne lui sou-
raient pas de travail, etc.

Sur proposition de M. le commissaire Lotté,
Approuvé par M. le commissaire Ross il est
Résolu De approuver ledit rapport aux archives.

Le Bureau procede a l'etude du budget de l'Assistance MC municipale.

M. LeComminiau Villeneuve reprend son siege

Soumettre un rapport du Directeur de l'Assistance MC municipale demandant d'etre autorisé a appuyer la demande de remission de l'impôt municipal faite par M. Georges Laporte, âgé de 27 ans, employé comme journalier dans le département de l'Assistance MC municipale

Sur proposition de M. LeComminiau Ainey.

Approuvé par M. LeComminiau Bostil est Résolu D'accepter M. A. Choulin, directeur de l'Assistance MC municipale a appuyer la demande faite par ledit M. Laporte pour les raisons mentionnées dans ledit rapport.

Sur proposition de M. LeComminiau Ainey.

Approuvé par M. LeComminiau Bostil est Résolu Que les salaires de Madame Michèle D. Lavoie, sténographe dans le département de Travaux Publiques, soit fixés à \$ 900.00 par année dans le budget de 1918.

Soumettre une communication de la Montreal City Land, se déclarant prête à accepter des débentures de la ville, au montant de \$ 60,000.00 à dix ans, sur une base d'intérêt de 6% en paiement des travaux faits par ledite Compagnie sur les rues Mc Ain, Lyall, Hayes, et Pascal. Ledite Compagnie se déclarant en outre prête à aider la ville gratuitement, à toutes les rues et ruelles mentionnées en couleur jaune sur le plan préparé par l'ingénieur en chef de la ville, en date du 9 novembre 1916.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve Approuvé par M. LeComminiau Bostil est Résolu D'accepter le rapport au conseil municipal dont que la Commission de législation soit priée de préparer une amendement à la loi de la ville à l'effet d'autoriser la ville à acheter de la Montreal City Land les travaux en question, au prix de \$ 60,000.00 payable tel que ci-dessus mentionné, et d'autoriser également la ville, à faire payer par les propriétaires respectifs le prix des travaux qui ont été exécutés sur les rues en question, sur la base déterminée dans l'état qui se trouve au dossier et à accepter généralement l'offre de cession faite par la Montreal City Land pour les rues en question, et d'inviter en chef étant priée de préparer le rapport qui devra être soumis au conseil à ce sujet.

M. LeComminiau Ainey dissident.

Soumettre un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, reconvenant dont de rembourser certains dépôts faits par M. M. Drummond, Mc Call, Co Ltd, en rapport avec l'exécution de contrats

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve.

Approuvé par M. LeComminiau Bostil, il est Résolu D'accepter le remboursement des dépôts suivants: Dépôt fait en 1915 contrat pour fourniture de papier \$ 775.00 Dépôt fait en 1916 contrat pour fourniture de papier \$ 250.00

Il est en outre Résolu D'informer M. M. Drummond, Mc Call & Co que le dépôt de \$ 1200.00 fait en 1912 ne peut être

renu pour les raisons mentionnées, dans un rapport de l'ingénieur Superintendent de l'Agueduc, en date du 2 novembre 1917.

Je vous envoie un rapport du Trésorier de la Ville, recommandant de nommer sous-commission pour surveiller la destruction de bords du tracé, débentures payées, etc, qui se sont accumulées depuis quelques années.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve Approuvé par M. le commissaire Poirier et M. le commissaire Villeneuve, Poirier, de contrôleur et Auditeur et du Secrétaire de l'Intérieur et des Licences, ont nommé pour les fins ci-dessus.

Je vous envoie un rapport du département en loi, recommandant le paiement des frais des avocats des propriétaires dans la cause no. 64 C.S.M. la Ville de Montréal et l'établissement de franchises et la succession Alexander Brown & Al propriétaires.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le commissaire Poirier et M. le commissaire Villeneuve. Le demandeur Council les crédits nécessaires, pour le paiement de ces frais, sont: M. M. Raymond & Co \$ 60.⁰⁰ do 10.⁰⁰ John H. Dunlop 60.⁰⁰

Le Bureau propose à l'Intérieur du Budget du département de l'Éducation.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsworth.

Approuvé par M. le commissaire Poirier et M. le commissaire Ainsworth. Le salaire des personnes suivantes est fixé comme suit:

- J. W. Watier \$ 1150 par année.
- A. Gauthier 1000. = do do
- A. Blau
- J. Girard
- R. Chant.
- B. Beauchamp.
- H. Beauchamp.
- J. O. Duquette
- A. Larock 900. = do
- A. Mercier
- R. Girard
- C. Chabotte
- H. Frye.
- A. Robert
- C. Mercier.
- J. A. O'Brien.
- A. Lacombe
- J. Filion
- M. J. Lemaire
- J. O. Duquette
- J. J. Roubeau 1100. do
- J. St-Onge
- J. Rigobert
- J. Hébert
- H. Dujin
- M. G. Guerin 1,000. = do
- A. Savignac 950. =
- H. Benjamin 1,000. =
- C. C. Adrien 1050. =
- E. Villenain 1000. =
- E. Sanguin 1050. =
- A. Plafance
- G. Beaudoin
- M. Boucher
- C. Riendeau
- J. Yvan.
- H. Plante 1100. =

Sur proposition de M. le commissaire Ainsworth. Approuvé par M. le commissaire Poirier et M. le commissaire Ainsworth. Le salaire des journaliers suivants

à l'incrimination du diachet et aux in-
civilités ont été faites à \$ 2.50 par jour
ou la nature spéciale du travail
qu'ils accomplissent.

Après avoir étudié le Budget de
l'incrimination, M. le Commissaire Ville-
neuve tenu son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
Approuvé par M. le Commissaire Lotté il est
Résolu Que l'Ingénieur en Chef, receveur instructeur,
doit se faire transmettre immédiatement
au Contrôleur et Auditeur de la ville la
classification des chaînes, et que
l'Ingénieur Suppléant de l'Électricité
recevra également instructions de trans-
mettre immédiatement la classification
des pièces aux réparations.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
Approuvé par M. le Commissaire Lotté il est
Résolu D'approuver la requête suivante:
Police No. 152.

La séance fut adjournée à lundi, le 12
du courant, à 11 heures A.M. pour
l'expédition des affaires de police et à
mardi, le 13 du courant, à 3 heures
P.M. pour continuer l'étude du budget.
Gouvernement.

M. Ross

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commissaires.

Tenu le 12 novembre 1917 A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Marten.
M. le Commissaire Amey,
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Après lecture du rapport du Directeur
de l'Assistance Municipale, re-
commandant que M. Normand, Maire
ville qui était à l'emploi de la ville
comme chaîne, dans le département
de la Voie (liquor et services) soit
mis à la retraite avec un pen-
sion annuelle égale au cinquième
du salaire moyen qu'il a reçu
depuis les dix dernières années,
soit \$ 139.62 suivant les prescrip-
tions des règlements Nos 506 et 625.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Amey il est
Résolu De consacrer dans ledite répartition
d'argent et de donner au Conseil un
credit de \$ 17.55 pour payer le premier
dudit M. Normand de 16 novembre
au 31 décembre 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu Que la résolution No. 38270 en date du 7 no-
vembre courant, à l'effet de voter \$ 500.00 pour
des travaux en bois dans le quartier Mercier
soit amendé en changeant les mots:
Ex. intérêt par les mots: Ex. salaire &
loger, département de Police.

Reçu une communication du Sec. certain de Commission du Hâver au sujet de certains travaux d'excav. que la Ville est à exécuter sur le pont-roi à vis la rue Desruy.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De transmettre cette communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Reçu une communication de M. Victor Foster, aviculteur adjoint du Dominion, au sujet du permis qui a été accordé à l'Association d'aviculteurs d'utiliser la salle du marché Bonsecours, pour y tenir une exposition.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De déposer ladite communication aux archives.

Reçu une communication de M. D. J. Coughlin, au sujet du danger qu'offre pour chemins au no. 47 de la rue St. Marc.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De transmettre cette communication à l'Architecte de la Ville pour rapport.

Reçu une communication de M. R. W. Watt, président du Comité des employés du Canada à Victoria pour transmettre une proposition pour l'achat d'obligations qui pourraient être souscrites par les employés de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De déposer ladite communication aux archives.

table.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

Reçu du mandat, vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 883.⁵⁷ suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De sanctionner le paiement.

Le Honorable M. Meunier laisse son siège pour aller à son Bureau, et M. le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Reçu un rapport du département en loi au sujet du permis demandé par la Compagnie des Tramways pour la construction d'une voie d'intérêt conduisant à la propriété de M. M. Cloutier, sur l'île de la Paroisse et de l'île.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que les demandes de la Compagnie des Tramways soit refusées, et que M. M. Cloutier, soit informé que cette question de transport de fret est à l'étude par la Commission des Tramways et que le Bureau ne peut prendre de décision.

Reçu un rapport du département en loi, transmettant un mandat de la M. C. Light Heat & Power Co. pour l'installation de poteaux sur la rue St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De transmettre cette demande à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soeur un rapport du Surintendant de la Voie, division est. au sujet des travaux de pavage de la Rue Appoin, entre les rues McLean et Shubrook.

Sur proposition de M. McComminiau cote, Approuve par M. McComminiau cote, il est Resolu D'informe le Surintendant de la division est que ces travaux ne peuvent etre exicutes avant le printemps prochain.

M. McComminiau cote lui son siége, et la séance est suspendue. Sur Demande de M. McComminiau cote son siége, et la séance se continue.

Soeur un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, transmettant les renseignements demandés par le Bureau, au sujet des travaux de nivellement dans la Côte de la rue Joliette.

Sur proposition de M. McComminiau Villeneuve, Approuve par M. McComminiau cote il est Resolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de tenir cette partie de la rue Joliette fermée à la circulation.

Sur proposition de M. McComminiau Villeneuve, Approuve par M. McComminiau cote il est Resolu D'approuver les requêtes suivantes: Bibliothèque Municipale 9 Incinération 135 Parc Fontaine 211 Aqueducs 634-635-636-638-639-640-641. Vallée Des Nord 168. do do est 110. Egoutte Des. ouest 155.

M. McComminiau cote reprend son siége.

Soeur un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant de fermer temporairement le Bureau de perception qui est établi dans l'ancien hôtel St. Vite de la Cité devant l'ancien hôtel de Saint-Louis.

Sur proposition de M. McComminiau Villeneuve, Approuve par M. McComminiau cote il est Resolu De demander au Trésorier si ce Bureau de perception a été établi en vertu de la loi d'annexion de la Ville Saint-Louis.

Soeur un rapport du département en loi, informant le Bureau que la Cité ne peut accorder la requête de M. R. A. Hurley, qui demande de lui utocider un lot de terre vendue par le Sheriff à la Cité sur une action de la Commission scolaire du coté de St. Pierre pour recouvrement de taxes.

Sur proposition de M. McComminiau Villeneuve, Approuve par M. McComminiau cote il est Resolu D'informe le requérant en conséquence.

Sur proposition de M. McComminiau cote, Approuve par M. McComminiau cote, il est Resolu De demander à la Commission de la Bibliothèque d'étudier la question de l'opportunité d'établir dans le édifice municipal du Bureau de circulation de livres attachés à la Bibliothèque municipale, et de faire rapport au Bureau des Commissions.

La séance est ajournée à mardi le 13 du courant, à 11 h. A M.

Ajournement. A. M. 20

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Communaires.

Tenu le 13 novembre 1917 à M.

Présents,

M. M. les Communaires Ainey,
Villeneuve,
Rose.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commisaire Rose est appelé à
présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis une communication de M. O.
Alfred Guvoai sollicitant la position
de chœur de M. archevêque Saint-Antoine
sur proposition de M. le Commisaire Ainey.

Approuvé par M. le Commisaire Villeneuve il est
Résolu qu'il transmette cette communication au
Surintendant des M. arches.

Soumis une communication des comptes
de Arthur McNeill, sollicitant un arge
de trois mois.

Sur proposition de M. le Commisaire Ainey,
Approuvé par M. le Commisaire Villeneuve il est
Résolu qu'il transmette cette demande au Surintendant
de Police, pour rapport.

Soumis une communication du régis-
traire du collège des médecins demandant
de lui transmettre une copie de la lettre
de M. N. A. E. Hère. concernant l'usage
de la dièse.

Sur proposition de M. le Commisaire Ainey,
Approuvé par M. le Commisaire Villeneuve il est
Résolu qu'il transmette à faire droit à cette

demande.

Soumis une communication de M. J. J.
O'Toole, sollicitant la position de chœur
de M. archevêque Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commisaire Ainey,
Approuvé par M. le Commisaire Villeneuve il est
Résolu qu'il transmette cette demande au Surintendant
des M. arches.

Son Honneur le Maire perd son siège.

Soumis une communication du Bureau
d'administration de l'institution catholique
des sœurs, mentionnant demandant d'être
mis sur la liste des institutions auxquelles
la cité accorde une subvention.

Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commisaire Rose il est
Résolu qu'il transmette cette communication au
Directeur de l'Assistance Municipale
pour être prise en considération, lorsque se
fera le partage des crédits votés pour
"Subventions".

Soumis une communication de curé
de la paroisse Saint-Dominique, deman-
dant à la Ville de lui venir en aide pour
se servir de pauciers de sa paroisse.

Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commisaire Rose il est
Résolu qu'il transmette cette communication au
Directeur de l'Assistance Municipale.

Soumis une communication de M. A. Pa-
pincan, gardien du bain public, deman-
dant une augmentation de salaire.

Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commisaire Rose il est
Résolu qu'il dispose cette requête au dossier du budget.

Soumis de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 1.025,676.⁰⁷, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. Léonmeunier au Collège.

Approuvé par M. Léonmeunier au Collège. Résolu Qu'il soit fait le paiement.

M. Léonmeunier cède son siège.

Son Honneur le Meaire laisse son siège pour aller à son bureau, et M. Léonmeunier au Collège est appelé à succéder.

L'écuyer Elie se présente devant le Bureau, et approuve l'entente avec le Juge-maire en Chef.

Il est Résolu Que voter la somme de \$ 200.⁰⁰ pour faire transporter des cendres du département de l'Algondue par voie de chemin de fer au quartier Casard; ce crédit de \$ 200.⁰⁰ devant être payé à même l'appropriation disponible pour "Déplacement de poteaux".

Soumis un rapport du département, en loi, sur la demande faite par la Compagnie "Lake of the Woods Milling", pour obtenir un délai jusqu'au 1er Mai 1918, pour enlever ses Hâtures, qui ont été acquises pour l'élargissement du terrain de la Rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. Léonmeunier au Collège. Approuvé par M. Léonmeunier au Collège. Résolu Qu'il soit transmis cette demande à l'écuyer-maire en Chef pour rapport.

Soumis un rapport du département en loi, au Bureau de ce département.

mettre à M. J. de Sola une copie du rapport des Avocats de la Cité, au sujet de la demande qu'il a faite d'abaisser le mur de l'écuyer en face de sa propriété, Ave. Ontario.

Sur proposition de M. Léonmeunier au Collège.

Approuvé par M. Léonmeunier au Collège. Résolu Qu'autant que le Secrétaire a fait connaître à M. de Sola les raisons pour lesquelles le mur en question ne peut être modifié.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant l'évaluation des parties du lot no. 198-38 du cadastre du village de la Côte Saint-Louis, situés au coin sud-est de la Rue Saint-Denis et du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. Léonmeunier au Collège.

Approuvé par M. Léonmeunier au Collège. Résolu Qu'il soit déposé ledit rapport aux archives.

M. l'écuyer Dubois se présente devant le Bureau, au sujet de la cérémonie de dévoilement de la plaque commémorative et de l'inauguration d'une salle consacrée à l'exposition artistique, et demande de mettre à la disposition de la Commission de la Bibliothèque une somme suffisante pour payer le frais de cette cérémonie.

Sur proposition de M. Léonmeunier au Collège.

Approuvé par M. Léonmeunier au Collège. Résolu Qu'il soit versé la somme de \$ 225.⁰⁰ soit mis à la disposition de la Commission de la Bibliothèque pour cette fin.

Soumis une demande de M. M. Robins pour de louer un terrain appartenant à la Ville et situé sur le Boulevard St. Joseph.

Sur proposition de M. l'homme au Villeneuve.
Approuvé par M. l'homme au Lévesque, il est
Résolu de déposer M. M. Robit & frères que le
Bureau regrette de ne pouvoir faire
droit à cette demande.

Soit une communication de M.
W. O. Hart, au sujet de la construction
du American Rivers Congress.

Sur proposition de M. l'homme au Villeneuve.
Approuvé par M. l'homme au Lévesque, il est
Résolu de déposer ladite communication aux
archives.

Sur proposition de M. l'homme au Villeneuve.
Approuvé par M. l'homme au Lévesque, il est

Résolu d'approuver les requêtes suivantes:
Police 153

Alarmes 51.
Incendies 233-234-235-236-237-238-
240-241.

Incinération 136.
Edifices Municipaux 101.

Vieux Div. Est 111-112.
Aqueducs 642.

Esprit div. nord. 157
Vieux div. ouest 73.

Police 151-155.
Inspection des Aliments 11.

Soit le rapport mensuel du Service
de l'inspection de la Roumerie.

Sur proposition de M. l'homme au Lévesque.

Approuvé par M. l'homme au Lévesque, il est
Résolu de déposer ledit rapport aux archives.

Soit un rapport de l'ingénieur. Sur-
intendant de l'Équité, au sujet des travaux
de la discharge de l'équité de la rue Duroy
dont une partie doit être exécutée sur la
propriété de l'homme au Lévesque.

Sur proposition de M. l'homme au Lévesque,
Approuvé par M. l'homme au Lévesque, il est
Résolu de transmettre ledit rapport, ainsi
que le plan qui l'accompagne aux
l'homme au Lévesque, avec prière
de se conformer aux suggestions y
contenues, et d'autoriser l'ingénieur
Surintendant de l'Équité à louer pour
l'exécution de ces travaux une somme de
de l'homme au Lévesque.

Sur l'honneur de M. l'homme au Lévesque.

Soit une communication de M.
Albert Lemay, informant le Bureau

qu'il s'est absenté du Service pour
répondre à des instructions qu'il a
reçues des autorités militaires et que
le représentant devant un tribunal d'expé-
dition.

Sur proposition de M. l'homme au Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme au Lévesque, il est
Résolu de transmettre cette communication au
Président du Bureau des Éteigneteurs
pour savoir si M. Lemay a obtenu la
permission de s'absenter.

Soit une communication de la
Canadian Society for the prevention of
cruelty to animals. Demandant l'autori-
sation d'organiser une fête sur le Parc
Mont-Royal, pour le bénéfice de cette asso-
ciation.

Sur proposition de M. l'homme au Lévesque.

Approuvé par M. l'homme au Lévesque, il est
Résolu de transmettre cette communication au Sur-
intendant du Parc Mont-Royal pour rapport.

Soit un extrait du procès-verbal d'une
assemblée de la Commission des réceptions
demandant de mettre à sa disposition un

credit de \$ 250.00 pour offrir une récompense aux soldats de retour du front.

Sur proposition de M. Lecomte, il est

Resolu De recommander au Conseil de voter pour la fin ci-dessus une somme de \$ 250.00 qui sera mise à la disposition de la Commission des réceptions.

Sur un rapport de l'Intendant du département des Privilèges, transmettant la demande de M. Aimé Dubuc pour le privilège de garder en place un certain nombre de sous le trottoir de sa rue latérale.

Sur proposition de M. Lecomte, il est

Resolu De recommander au Conseil l'octroi dudit privilège.

Sur un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, transmettant les comptes d'hospitalisation supplémentaire aux hôpitaux Saint-Paul et Alexandra, savoir:

Hôpital Notre-Dame (Saint-Paul)	2,669.00
do Alexandra	2,151.00
	<hr/>
	\$ 4,820.00

Sur proposition de M. Lecomte, il est

Resolu De demander au Conseil le crédit nécessaire pour le paiement de ces comptes.

Sur un rapport de l'Intendant du département des Privilèges, recommandant de faire voter le crédit suivant:

Billets de transport	\$ 75.00
Timbre-poste	125.00
	<hr/>
	\$ 200.00

Sur proposition de M. Lecomte, il est

Resolu De recommander au Conseil de voter le crédit ci-dessus.

Sur un extrait du procès-verbal d'une assemblée de la Commission des réceptions qui recommande de payer les Comptes suivants:

Réception à Mademoiselle M. M. Wilson, E. February	\$ 10.00
Mc Apples + Webb	47.00
Réception aux fontaines indépendantes, Eaton Green	\$ 75.00

Sur proposition de M. Lecomte, il est

Resolu D'autoriser le paiement desdits comptes.

Sur un rapport de l'Intendant de Police, recommandant de faire voter un crédit de \$ 1,305.00 pour travaux de réparation à la façade du poste de police, No. 6.

Sur proposition de M. Lecomte, il est

Resolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme pour la fin ci-dessus.

Sur un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant un rapport de l'inspecteur en Chef des chaudières qui demande d'être autorisé à suggérer les mesures nécessaires pour faire cesser la nuisance causée par les éjecta sur l'île d'Orléans.

Sur proposition de M. Lecomte, il est

Resolu D'accepter l'autorisation demandée par l'inspecteur en chef des chaudières à la condition qu'il n'en coûte rien à la Ville, et d'informer M. de A. Brodeur en conséquence au rapport de l'Architecte de la Ville.

1 Soumis le rapport du Service de l'Inspection du lait et des fermes pour le mois d'octobre.

Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

1 Résolu Approuvé par M. LeComminiau Lévesque, il est résolu de déposer ledit rapport aux archives.

1 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant d'accorder à M. A. Houguenan, inspecteur sanitaire un congé de trois jours, savoir du 13 au 15 novembre courant.

Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

1 Résolu Approuvé par M. LeComminiau Lévesque, il est résolu d'accorder le congé demandé par M. Houguenan, avec salaire.

1 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, informant le Bureau qu'il ne peut mettre aucun emploi à la disposition du territoire.

Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

1 Résolu Approuvé par M. LeComminiau Lévesque, il est résolu de déposer ledit rapport aux archives.

M. LeComminiau Villeneuve lauréat au siège.

1 Soumis un rapport du Surintendant de Police, déclarant ne pouvoir recommander l'incorporation de l'Association athlétique d'amateurs Trinae-Albert.

Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

1 Résolu Approuvé par M. LeComminiau Lévesque, il est résolu d'approuver ledit rapport et d'autoriser le remboursement du dépôt de \$ 25.00 fait par les requérants.

1 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, trans.

1 mettant le rapport du service médical municipal pour la deuxième quinzaine d'octobre.

Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

1 Résolu Approuvé par M. LeComminiau Lévesque, il est résolu de déposer ledit rapport aux archives.

1 Soumis un rapport du Surintendant de Police, ne pouvant avoir de faire voter les crédits suivants :

Réparation aux harnais et voitures 1000.00

Service Secut 1000.00

Aliments pour prisonniers 200.00

Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

1 Résolu Approuvé par M. LeComminiau Lévesque, il est résolu de recommander au Conseil le vote des crédits ci-dessus.

1 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant de faire voter les crédits suivants :

Entretien de l'Hôpital de Variolens \$ 130.00

Desinfectants 80.00

\$ 210.00

Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

1 Résolu Approuvé par M. LeComminiau Lévesque, il est résolu d'appliquer aux fins ci-dessus la balance disponible des crédits suivants :

Lutte contre la tuberculose \$ 100.00

Frais de déplacement de l'inspecteur sanitaire 20.00

Transport de malades contagieux 50.00

Frais de déplacement du Service des maladies contagieuses 25.00

Echantillons de crèmes 15.00

\$ 210.00

La séance est ajournée à mercredi le 14 du courant, à 11 heures A.M.

Ajournement.

M. LeComminiau

Procès verbal d'une séance du Bureau
de Commissionaires.

Tenu le 13 novembre 1917.

Présents,

Son Honneur M. C. A. Martin,
M. M. Le Commisariat Rose,
A. G. G. G.
C. G. G. G.
Villeneuve

Le Bureau continue l'étude du Budget.

L'Ingénieur en Chef, soumet la liste
suivante, dans laquelle sont concen-
trés les chaineurs du département des
Travaux Publics.

Direction des Travaux Publics.

Chaineurs Entier au service Salaire
lignes. Nécess. Voies Actuel - prépai

J. Philan	1874	\$900.	\$1,000. =
D. Carbone	1879	900.	1,000. =
E. Bilange	1887	850.	950. =
	M. Giffin 1887	800. =	950.
A. Rose	1890	850.	950.
J. Parent	1913	800.	950.
J. Delorme	1906	850.	950.
J. Tripamine	1907	800.	950.
B. Clouan	1908	850.	950.
	A. Taillon 1909	800.	860.
E. Courtemanche	1909	800.	860.
J. Desautels	1909	800.	860.
E. Bricornet	1910	800.	860.
J. Asulin	1910	850.	860.
O. Bergeron (bluy)	1912	750.	860.

Sur proposition de M. Le Commisariat Rose.

Approuvé par M. Le Commisariat Rose, il est
Résolu d'ajouter à ladite liste.

Sur proposition de M. Le Commisariat Rose.
Approuvé par M. Le Commisariat Rose, il est
Résolu de donner instruction au pair-
waite, de procéder à la paie de
emploi de département de Police
samedi le 17 du courant, attendu
que le 19 doit être proclamé fête
civique.

La séance est ajournée à mercredi
le 14 novembre 1917. à 10 heures.
Ajournement.
M. Martin

Procès-verbal d'une séance du Bureau des
Commisaires.

Tenue le 14 novembre 1917 à M. O.

Présents,

Son Honneur, M. Max M. Martin,
M. O. le Commissaire Ross,
Villeneuve.

Le Secrétaire procède à la lecture des
Minutes, au cours de laquelle M. le
Commissaire Côté, (page 253) prend
son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu Que les minutes soient amendées en
ph changeant dans la résolution du 13
novembre, à l'effet d'accorder un
congé à M. Holligman, le motif
est congré de trois jours, à compter
du 12 au 15 novembre par le motif
un congé de cinq jours, à compter du
12 au 17 novembre, et qui ainsi
amendées, les minutes soient approuvées.

Soit une communication de M. le
Cité, concernant le changement pro-
jeté des armoires de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De transmettre ledit rapport à M. O.
le Commissaire Ainey.

Soit une communication de M. le
Bilanger sollicitant un emplacement
servir de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Résolu De transmettre cette demande au Secrétaire
de la Ville.

Soit une communication de Docteur
J. M. Collette, us demandant de
payer à M. A. Le ramp, employé
comme peintre au dépôt de la
Pointe-Saint-Charles, son salaire
pour le temps qu'il a perdu pour cause
de maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette communication
à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soit une communication de l'Har-
monie Saint-Joseph de Bordeaux
demandant de lui continuer l'usage
de la salle municipale du quartier
Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette demande au Sur-
intendant des Edifices Municipaux,
pour rapport.

Soit une communication de la
Compagnie Peugeot Engine & Machine
demandant la permission d'ériger
une remise en bois temporaire au
coin de la rue Ontario et de la rue Noosa.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette demande à l'Architecte
de la Ville pour rapport.

Soit une interpellation de M. l'échevin
Hard, concernant le passage du Boulevard
Saint-Laurent, entre la rue Notre-Dame et
la rue des Commissaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. LeCommissaire Pour il est
Résolu De transmettre cette interpellation à
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soit une extrait du procès verbal
d'une séance du Conseil, tenue le 12
novembre courant, à l'effet de visiter
un rapport du Bureau qui récom-
mandait de voter un crédit de
\$ 656.²⁵ pour réparer le passage au tram
de rue au Phillips.

Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire Pour il est
Résolu De déposer ce dossier aux archives.

Soit une interpellation de M.
L'Échevin McEved, demandant de
faire construire un trottoir en bois
sur le Boulevard Saint-Laurent
jusqu'à la propriété Renaud.

Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire l'été
Résolu De transmettre cette interpellation à
l'Ingénieur en Chef pour entente et
rapport.

Soit une interpellation de M. L'Échevin
Meldon, concernant la circulation des
trains sur certaines rues, etc.,

Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire Pour il est
Résolu De transmettre cette interpellation au
Sous-intendant de Police, pour rapport.

Soit une communication de M. D.
Renaud, au sujet des taxes qui lui ont
été imposées sur un terrain vacant
qu'il possède au coin des rues Lau-
ry et Fabre.

Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire Pour il est

Résolu De déposer ladite communication au
dossier.

Soit une communication de M.
Felix Dausseau, au sujet d'un
compte au montant de \$ 13.³², dont
le paiement lui est réclamé pour
la réparation du trottoir en face
de sa propriété, avenue D. Primier.
Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire Pour il est
Résolu De transmettre cette communication
à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

M. LeCommissaire l'été prend son siège.

Soit une communication de M.
C. Fovis, des travaux de raccordement
de l'égout de sa propriété à l'é-
gout de l'avenue Washington.

Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire Pour il est
Résolu De transmettre cette communication
à l'Ingénieur en Chef et à l'archi-
tecte de la Ville, pour rapport.

Soit une mandats, vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant total de \$ 29,014.⁸⁷ suivant
liste certifiée.

Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire l'été il est
Résolu De payer l'antérieur le paiement.

Soit une communication de la Com-
pagnie Deviser Corporation, offrant de faire
l'essai de son appareil sur l'une des
fontaines de la Ville.

Sur proposition de M. LeCommissaire l'été,

Approuvé par M. LeCommissaire Pour il est
Résolu De transmettre cette communication à M.

Communariat Villeneuve.

Une délégation du Comité de l'Empunt de la Victoire se présente devant le Bureau au sujet de la participation des employés de la Cité à cet empunt.

Sur proposition de M. Lecomminaire l'éti

Approuvé par M. Lecomminaire l'éti

Résolu Que le Bureau des Communariats soit constitué en un comité pour inviter les employés de la Cité à souscrire à l'empunt de guerre, et que le chef de département s'efforce de demander à chacun de leurs employés ce qu'il est disposé à faire pour cette œuvre, et de faire rapport sous le plus court délai possible au Bureau des Communariats; la formule de souscription devant comporter la condition que le paiement de ladite souscription, quelle qu'elle soit pourra être fait mensuellement par douze versements.

Résolu Que le Bureau des Communariats pourait avec plaisir les employés qui peuvent le faire souscrire à cet empunt de guerre pour la raison que c'est une œuvre patriotique et, en second lieu, parce que c'est un placement de tout premier ordre. Le paiement mensuel de cette souscription sera retenu sur le salaire de chacun des employés qui consentira à souscrire.

Soumettre une communication du Comité de Publicité de l'Empunt de la Victoire demandant la permission d'organiser une période dans le lieu de la Ville sainte

après-midi, le 7 du courant.

Sur proposition de M. Lecomminaire Ross.

Approuvé par M. Lecomminaire Villeneuve il est Résolu D'accepter la dite permission.

Sur proposition de M. Lecomminaire Villeneuve.

Approuvé par M. Lecomminaire l'éti il est Résolu D'opposer les requêtes suivantes:

Paris Mont-Royal 56.

Montréal St. Antoine 63.

Lévesque 13.

1. Aguesseau 630-643-644.

Ypéroux Dix Nord 166.

Esplanade de l'ouest 156.

Ypéroux de nord 162-164.

Sur proposition de M. Lecomminaire Villeneuve

Approuvé par M. Lecomminaire l'éti il est Résolu Que l'Assemblée du 10 novembre 1917

soit l'effet de voter une souscription pour la destruction du boue de

Trieste soit amendé en y changeant le mot; et de succéder au mot

ceux par le mot; et de Tricémie de la Cité.

Le Bureau prend en considération

le cas du Capitaine Savard qui a été suspendu par résolution du Bureau

en date du 5 novembre courant.

Après discussion. Il est proposé par M. Lecomminaire Ross.

Approuvé par M. Lecomminaire l'éti. et que le Capitaine Savard soit réintégré

dans sa position, et que son salaire lui soit versé pour la période de

temps pendant laquelle il a été suspendu. Le total étant appliqué, le Bureau se partage

comme suit: Pour MM. l'éti. l'éti. Ross. Entre M. Lecomminaire Villeneuve.

Resolu Ainsi la motion est affirmative, et il est
En consequence.

Soit une communication de M.
Aime Ranger, au sujet de l'expres-
sion de la propriété de M. de moi.
elle Carter ditte sur la rue Girouard
dans le quartier Notre-Dame de Grâce.
Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.

Resolu Approuvé par M. LeComminaire Bon il est
ditte M. A. Vincent, arpenteur, à
rencontrer le Bureau à ce sujet.

Soit un rapport du Surintendant
du Marché, recommandant la
nomination et promotion suivantes:
F. A. Chautte, actuellement employé
comme 2^{me} assistant au Marché
à Beatiens de l'int., promu à la posi-
tion de premier clerc du Marché St.
Antoine, en remplacement de M. E.
Drophy, au salaire de \$ 950.⁰⁰ par année
(logi, chauffé, éclairé).

A. Bisailon, actuellement employé
comme 3^{me} assistant au Marché
à Beatiens de l'int., promu à la position
de 2^{me} assistant. Commis au même
marché en remplacement de F. A.
Chautte.

McAuris Blais, actuellement employé
comme 3^{me} assistant commis au marché
Boussacres, promu à la position de 3^{me}
assistant. Commis au Marché à
Beatiens de l'int., à la place de A.
Bisailon, promu, et au même salaire
que ce dernier touche, savoir: \$ 950.⁰⁰
par année.

Sur proposition de M. LeComminaire Aimey.
Approuvé par M. LeComminaire ditte il est

Resolu D'approuver ledite nomination et
promotion. Son Honneur le Maire di-
clarant connu dans la présente
décision du Bureau.

Soit un rapport du Directeur
de l'Assistance Municipale, trans-
mettant une liste de cinq employés
du département de la Voirie qui sont
malades et incapables de remplir
leur fonctions.

Sur proposition de M. LeComminaire ditte.
Approuvé par M. LeComminaire Bon il est

Resolu De transmettre ledit rapport au di-
partement en foi, pour savoir si la
liste peut payer une somme à ces
employés.

La séance est ajournée à 3 heures P.M.
Ce jour.

Gouvernement,
M. M. Aimey

Procès-verbal d'une séance du Bureau
des Commissaires.

Tenu le 14 novembre 1917 P.M.

Présents,

M. M. les Commissaires
Cinq
Côté
Ross
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le
Maire, M. le Commissaire Cinq Côté
est appelé à présider.

Soumis un rapport du Trésorier
de la Ville concernant la réclamation
de la Ville contre M. Peter Davidson
pour une taxe spéciale imposée
sur un terrain qui lui appartient
dans le quartier Hochelaga.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvée par M. le Commissaire Ross il est
Résolu D'accepter l'offre de M. Barnard, repri-
sant M. Davidson, comportant
le règlement de cette action pour une
somme de \$ 2,208.⁰⁰ et les frais.

Soumis un rapport du département
en foi, avisant le Bureau de recevoir
une réclamation de la Montreal Water
Power Co. au montant de \$ 96.⁰⁰ pour
attendant le hydrant mètres.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvée par M. le Commissaire Ross il est
Résolu D'accepter ladite réclamation et d'informer
la Montreal Water Power en conséquence.

Soumis un rapport du département en
foi, recommandant le règlement de l'ing.

ment rendu dans la cause No. 4308
C. S. M. Dumas-Bilanger H. la Ville
et Alfred Pigeon, défendeur en garantie
comme suit:

1 Au demandeur Dumas-Bilanger,
\$ 31.⁵⁰ avec intérêt du 26 octobre 1917
McAitern Brodeur, Rivard, Calder,
avocats du demandeur \$ 29.⁴⁵ avec
intérêt du 26 octobre 1917.

McAitern Bilisier, Wilson, & St. Pierre
avocats du défendeur en garantie
\$ 11.⁵⁰ avec intérêt à compter du
26 octobre 1917.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvée par M. le Commissaire Ross il est
Résolu D'ordonner au Conseil la somme
nécessaire pour le paiement de la dette
et des frais dans la cause ci-dessus.

Soumis un rapport du département
en foi, avisant le Bureau de recevoir
une réclamation de M. J. H. Johnson
pour dommages qui ont résulté
causés par la infiltration de l'eau
dans la cave de sa propriété, située
sur le Boulevard Saint-Lauré.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvée par M. le Commissaire Ross il est
Résolu D'accepter ladite réclamation, et d'informer
M. Johnson en conséquence.

M. le Commissaire Cinq Côté prend son siège.

Soumis un rapport du département en foi
recommandant le règlement de l'action
prise par M. Joseph Roberge contre la Ville
conformément au jugement rendu par la
Cour de révision le 30 octobre dernier.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvée par M. le Commissaire Ross il est
Résolu D'ordonner au Conseil la somme

pour le paiement de la dette et des frais dans cette cause, savoir:
Au demandeur, Joseph Robit, # 199, avec intérêt à compter du 27 janvier 1914.

M^{re} Caiteu Patenaude & Mcouette, avocats du demandeur # 158. ⁶⁰ pour leur frais en Cour Supérieure, avec intérêt à compter du 27 novembre 1915.

M^{re} Caiteu Patenaude & Mcouette, pour frais additionnels, avec intérêt du 27 novembre 1915, # 105. ⁰⁵

M^{re} Caiteu Patenaude & Mcouette, pour frais en cause de révision, # 77. ⁹⁰ avec intérêt du 30 octobre 1917.

M^{re} Caiteu Brown, Mcoutgoumey & Co. avocats, du défendeur en cause. S. M. Kent pour leur frais en Cour Supérieure # 158. ³⁵, avec intérêt du 27 novembre 1915.

M^{re} Caiteu Brown, Mcoutgoumey & Co. pour frais en cause de révision # 41. ⁹⁰, avec intérêt du 30 octobre 1917.

Il est en outre Résolu De transmettre une copie du dit rapport à l'ingénieur en Chef pour sa gouverne.

Soeuvri un rapport du département en foi, transmettant un mémoire de frais, de # 112. ³⁰ due à M^{re} René Chénier, avocat, suivant jugement rendu dans la cause No. 2293 G. S. M^{re} Mcorthantem Novelty la P. la Cite.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Rosil est Résolu De recommander au Conseil un crédit de # 112. ³⁰ pour le paiement du dit mémoire de frais.

Soeuvri un rapport du département

foi, au sujet de la situation à la Cite par M. William Meikle de la partie nord-ouest du lot portant le No. 489.56 de la parcelle du Sault au Picollit, pour le prix de # 759. ⁰⁰.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le commissaire Rosil est Résolu De transmettre le dossier au Notaire de la Cite avec prière de préparer un projet de contrat pour être ensuite transmis au Conseil pour approbation.

Soeuvri un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, ayant le Bureau du fait que la Compagnie Comit McStor n'a pas le droit de réclamer maintenant le remboursement de son dépôt de # 8.000. = fait avec son contrat pour la fourniture de palayeur automatique.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le commissaire Rosil est Résolu D'informer la Compagnie Comit Motor en conséquence.

Soeuvri un rapport du département en foi, avisant le Bureau que les prétentions de M^{re} Antoine Turgeon, au sujet du canal d'égout de l'Armen McMcLaud sont mal fondées.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le commissaire Rosil est Résolu D'informer M^{re} Turgeon conformément audit rapport.

Soeuvri un rapport du département en foi, recommandant le règlement de l'action prise par la Compagnie Canadian National Trading Co. la Cite, en remboursement d'une somme de # 2.291. = pourcentage due sur des contrats épave

et terminée par ladite compagnie.
Sur proposition de M. l'homme à qui Villeneuve

Approuvé par M. l'homme à qui Villeneuve
Résolu De l'apporter au Procureur de la Cité, à
accepter la proposition faite par les
Associés de la Compagnie en liquidation
d'actif, savoir: \$ 1,450.⁰⁰ en réglé-
ment final, plus le frais de liquidation
savoir: \$ 917.³⁵, et la faire proce-
dure judiciaire devant le Cour
Supérieur pour autoriser ce règlement.

Il est en outre
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur
en Chef de retourner au Trésor la ba-
lance qui restera après déduction
des impôts ci-dessus des comptes
de la Canadian Northern Trading Co.

Soumis un rapport du Surintendant
de Mc archie, recommandant de
transporter à M. M. Renaud & Gagnier
le bail de M. J. C. annul locataire de
l'ital portant le No. 53 dans le
Mc archie Bourgeois.

Sur proposition de M. l'homme à qui Villeneuve
Approuvé par M. l'homme à qui Villeneuve
Résolu De l'apporter le transport dudit bail.

Soumis un rapport de l'Officier du
Salaires raisonnables au sujet du
salaire reçu par le électricien
qui ont travaillé à l'entassement des
pifs sur le river St. Jacques et St.
Jasques.

Sur proposition de M. l'homme à qui Villeneuve
Approuvé par M. l'homme à qui Villeneuve
Résolu De transmettre copie dudit rapport
au Secrétaire de l'Union des électriciens

Soumis un rapport du Surintendant
de Paris Mont-Royal, recommandant

de faire voter le crédit additionnel
suivant:

Entretien des bureaux \$ 100.⁰⁰
Achat de fournitures 35.⁰⁰

Sur proposition de M. l'homme à qui Villeneuve
Approuvé par M. l'homme à qui Villeneuve
Résolu De l'apporter au Conseil le vote
des crédits ci-dessus.

Soumis un rapport du Surintendant
des Edifices Municipaux, trans-
mettant le tableau d'assiduité
des employés de son département,
pour le mois d'octobre.

Sur proposition de M. l'homme à qui Villeneuve
Approuvé par M. l'homme à qui Villeneuve
Résolu De répondre àudit rapport aux archives.

Soumis un rapport du Surintendant
de Mc archie, au sujet d'une infra-
ction au règlement des marchés qui
aurait été commise par le locataire
de l'ital portant le No. 18 et 18^e
situé dans le Mc archie Saint-Jasques.

Sur proposition de M. l'homme à qui Villeneuve
Approuvé par M. l'homme à qui Villeneuve
Résolu De poursuivre àudit rapport au Surin-
tendant de Mc archie pour répondre
aux demandes de renseignements du
Procureur de la Cité, et présenter rapport
au Bureau.

Soumis des rapports du Surintendant
de Paris et du Surintendant de Paris
Mont-Royal, recommandant
d'accorder à la Société pour la protection
des oiseaux l'autorisation de construire
des manoirs pour les oiseaux dans
le Parc Mont-Royal et dans d'autres
parcs de la Ville.

Sur proposition de M. l'homme à qui Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De passer en vue dans le dit rapport
et d'accorder l'autorisation de
mander par la Société pour la pres-
tection des oiseaux sous la direction
du Surintendant du Parc et du
Surintendant du Parc Mont-Royal.

Soit un rapport du Surintendant
des Edifices Municipaux, déclarant
un pouvoir recommander de faire
donner à la requête de M. G. Allen qui
a demandé l'usage gratuit de la
salle municipale du quartier Mars
pour la soirée du 15 novembre courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'informer M. Allen que le Bureau
regrette de ne pouvoir faire droit à sa
demande pour les raisons men-
tionnées dans le rapport du Surinten-
dant des Edifices Municipaux.

Soit un rapport du Surintendant
du Parc, recommandant que permi-
sion soit accordée au Surintendant
des Travaux de faire de disposer en
tout ou en partie son temps pour aider à l'or-
ganisation de la Campagne en rapport
avec l'empunt de la Histoire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Bonil il est
Résolu De copier en vue dans ledite recommandation.

Soit une interpellation de M. Liéche-
ois Blumenthal sur le Bureau
d'étudier l'opportunité de voter im-
médiatement des crédits pour faire
labouer cet autoume et le printemps
prochain en l'été vacante pour faire
culture.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette interpellation
au Surintendant du Parc, pour
rapport d'urgence.

Soit un rapport de la Compa-
gnie l'Éclairer, pour la vente d'un
certain nombre de volumes qui
doivent être publiés sous peu.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette annonce au
Bibliothécaire, et à la Commission
de la Bibliothèque, pour rapport.

M. le Commissaire Pour remplacer
M. le Commissaire Costé, à la présidence.

Soit le rapport de l'Ingénieur en
charge du Chemin de fer pour le
travail des inspecteurs de travaux
pour l'année 1896.

Sur proposition de M. le Commissaire Costé.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Costé il est
Résolu D'approuver la requête suivante:
Folios 154-157
Encadre 239.

Soit un rapport de l'Ingénieur en
chef de la ville au sujet des permis de
construction demandés par M. Jules
Dugal sur la rue Gauthier.

Sur proposition de M. le Commissaire Costé.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre à l'Architecte de la ville
pour rapport.

Jeuneur un rapport du Directeur
du Bureau Municipal d'Hygiène
au sujet de l'offer de M. M. Claude
Robertson pour l'enlèvement et la
destruction des animaux morts.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lévesque,
Approuvé par M. LeCommissaire Villeneuve il est
Résolu De passer au département en fin
si cette offer peut être acceptée.

Jeuneur une communication de M. O.
John McLean, au sujet d'un
hangar construit près de sa propriété
située au No. 2110 de la rue Bondeau.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lévesque,
Approuvé par M. LeCommissaire Lestiboudier il est
Résolu De transmettre cette communication
à l'Architecte de la Ville, pour faire
des mesures nécessaires pour
mettre les règlements en vigueur.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lestiboudier,
Approuvé par M. LeCommissaire Lévesque il est
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur
en Chef de communiquer avec la Cie.
des Chambray pour qu'elle enlève ses
dormants sur le Chemin de la Côte du
Neige immédiatement.

Jeuneur un rapport de l'Ingénieur en
Chef, transmettant une plainte au
sujet de la construction, M. D. Jones,
de la division est. département de P. V. V.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lestiboudier,
Approuvé par M. LeCommissaire Villeneuve il est
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur
en Chef de s'enquérir au plus tôt
nombre de l'équipe formée par les
quels sont ceux qui ont reçu de l'argent
pour les cinq heures de travail qui leur
ont été alloués à la date en question.

En vue du rapport qui sera soumis
prochainement par le Bureau de
Recherche Municipal et qui
comportera une classification des
employés civils et un réajus-
tement des salaires.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
Approuvé par M. LeCommissaire Lévesque il est
Résolu Que l'étude les augmentations de sa-
laire qui ont été préparées dans
le budget de 1918, pour les employés
dont les salaires sont présente-
ment de \$1,000.00 par année et
plus soient recués.

Que tous les salaires qui sont à pré-
sent de moins de \$1,000.00 par année
et qui ont été augmentés à plus
que ce montant soient réduits à la
somme de \$1,000.00 par année.

Qu'aucun des services des augmentations
de salaires qui seront nécessaires
par le réajustement ci-dessus men-
tionné, ne soient de \$25,000.00
soient placés dans le budget pour
cette fin.

Cette résolution ne devant pas affecter
le personnel (Rout and file) du dé-
partement des feu et de la Police
sauf que les ouvriers (Skill of labour),

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve,
Approuvé par M. LeCommissaire Lestiboudier il est
Résolu Que la somme de \$500.00 soit mise dans
le budget pour le monument Lafontaine, cette
somme ne devant être payée que lorsque
la statue sera posée à l'emplacement où les
travaux de construction.

M. le Commissaire Aigny remplace M. le Commissaire Rose à la présidence

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Rose il est résolu qu'une somme de \$ 5,000. = soit mise dans le budget pour être versée au fonds de la Campagne d'automne par M. le C. A. cette somme devant être payée en cinq versements mensuels de \$ 1,000. = chacun.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Gosselin il est résolu que le salaire du personnel suisse sera soit fixé dans le budget de 1918 comme suit :

M. le demeurant Bertrand et Stik. moy. du bureau du Notaire \$ 900. = par an.

M. Archambault du bureau des Archives \$ 900.

M. A. Daigne Bureau de Commissaire 700.

La séance est ajournée à jeudi, le 14 novembre courant, à 11 heures A.M. pour l'expédition des affaires de routine et à 4 heures P.M. pour continuer l'étude du Budget.

Cyournement, M. M. Aigny

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenu le 15 novembre 1917 A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martineau, M. le Commissaire Rose, Villeneuve, Gosselin, Aigny.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, lesquelles sont approuvées telles que lues.

Reçu une communication de M. J. Handfield, au sujet d'une réclamation qu'il a présentée contre la Ville, dans le cours du mois de juillet dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose. Approuvé par M. le Commissaire Aigny, il est résolu de donner instruction au Secrétaire de faire savoir à M. Handfield ce qui a été fait en ce qui concerne cette réclamation.

Reçu une communication de M. O. Bilquin, demandant le pose d'une conduite d'eau pour desservir une propriété soumise au soin de l'Évêque Notre-Dame de Grâce et de l'avenue Mc orthcliffe.

Sur proposition de M. le Commissaire Gosselin. Approuvé par M. le Commissaire Rose il est résolu de transmettre cette demande à l'ingénieur surintendant de l'Égouterie, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur. Il est
 Résolu Que l'ingénieur le Sieur à demander à
 la Banque de Montréal où en sont
 rendues les négociations au sujet
 de l'emprunt de \$ 6,900,000. = qui
 doivent être le premier décembre
 prochain.

Spécifier des mandats officiels par
 le Contrôleur et Auditeur de la Cité,
 au montant total de \$ 28,594.²⁹
 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur. Il est
 Résolu Que l'ingénieur le paiement

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve

Approuvé par M. l'administrateur. Il est
 Résolu Que l'ingénieur le Sieur à demander
 à la Banque de Montréal de dire
 au Bureau si elle approuve l'offre
 annexé à une communication de la
 Municipalité de Montréal en date du 13 novembre 1917, ou
 si il ne serait pas préférable d'at-
 tendre que le renouvellement de
 l'emprunt de \$ 6,900,000. = ait été
 effectué.

Sur proposition de M. l'administrateur Côté.

Approuvé par M. l'administrateur. Il est
 Résolu Que afin de la Mairie de la Cité de signifier
 un protest à la Compagnie des Cham-
 wass pour la mettre en demeure de
 réparer ses entrevoies sous le tunnel
 de la rue Ontario, en lui donnant
 avis que dans le cas où elle ne ferait
 par ces réparations dans un délai
 de 45 jours, la Cité en fera faire et lui
 en chargera le coût.

Spécifier une communication de M.
 l'ingénieur Blumenthal demandant
 qu'une enquête soit faite sur le
 cas du capitaine de Police G. Lacombe
 dont propos par M. l'administrateur Rose.
 Approuvé par M. l'administrateur Côté.
 Que M. l'ingénieur Blumenthal
 soit requis de faire des charges
 spécifiques pour sa propre
 responsabilité, et que dans l'in-
 tervalle sa lettre reste sur la table
 le vote étant fait sur cette motion.
 Le Bureau rapportage en même sens.
 Pour M. Côté, Adm. Rose.
 contre M. l'administrateur Villeneuve.
 Ainsi la motion est affirmative, et il est

Résolu En conséquence.

Spécifier une communication de
 Président du Comité de parade de
 l'emprunt de la victoire demandant
 que le chef de département
 du Feu soit autorisé à orga-
 niser un comité de circonscription de la
 parade qui doit avoir lieu lundi
 prochain.

Sur proposition de M. l'administrateur Rose.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve il est
 Résolu Que l'ingénieur l'odite autorisation au chef
 du département du Feu.

Son Honneur le Maire lui en signe
 pour se rendre à son bureau. et M.
 l'administrateur Rose est appelé à pré-
 sider.

Spécifier un rapport de l'ingénieur
 surintendant de l'Agenda demandant
 d'être autorisé à faire pour son
 travail de distribution pour la fourniture
 de gaz au plant de filtration de la

Sur proposition de M. Lacomme, au sujet
 Approuvé par M. Lacomme, au sujet
 Résolu D'après l'avis de l'ingénieur en chef,
 à exécuter ces travaux et à payer
 d'une somme de \$ 250.⁰⁰ pour
 cette fin à même le crédit voté pour
 aider additionnellement plant de fistulation.

Sur proposition de l'ingénieur
 en chef, résolu d'autorité de faire
 voter un crédit additionnel de
 \$ 5,000.⁰⁰ pour pousser continuer
 le nettoyage des ruis.

Sur proposition de M. Lacomme, au sujet,
 Approuvé par M. Lacomme, au sujet
 Résolu De recommander au conseil le
 vote de l'odite somme pour la fin
 ci-dessus.

Sur proposition de l'ingénieur
 du Bureau des Estimations, con-
 servant l'absence du service de
 M. Albert Lemay, employé dans
 son département.

Sur proposition de M. Lacomme, au sujet,
 Approuvé par M. Lacomme, au sujet
 Résolu De demander à M. Lemay s'il a
 demandé à son chef la permission de
 s'absenter.

Sur proposition de M. Lacomme, au sujet,
 Approuvé par M. Lacomme, au sujet
 Résolu Que la résolution No. 38342, en date du
 13 novembre courant, au sujet de
 la cérémonie du dévoilement de plaque
 commémorative, etc. soit annulée
 et qu'elle soit remplacée par la
 suivante:
 M. Lacomme Dubois ne présente de-
 vant le Bureau, au sujet de la récep-
 tion devant être donnée à l'occasion de la

cérémonie du dévoilement de plaque
 commémorative et de l'inauguration
 d'une salle canadienne d'ex-
 position artistique, et demande de
 mettre à la disposition de la Com-
 mission de réception une somme
 suffisante pour payer le frais de
 cette réception.

Sur proposition de M. Lacomme, au sujet,
 Approuvé par M. Lacomme, au sujet
 Résolu Que la somme de \$ 225.⁰⁰ soit mise
 à la disposition de la Commission de
 réception pour cette fin, à même la
 balance disponible de crédit voté
 pour réception.

Sur proposition de M. Lacomme, au sujet,
 Approuvé par M. Lacomme, au sujet
 Résolu D'après les réquisitions suivantes:
 Police 156
 Église St. Omer 158
 Aqueduc 637, 645, 646, 647, 648, 650.

Sur proposition de l'ingénieur
 du département de Civilisation, trans-
 mettant la demande de M. J. A. Ja-
 cob pour le privilège de garder en
 place deux ornières sous le trottoir
 de la rue Sainte-Catherine ouest.

Sur proposition de M. Lacomme, au sujet,
 Approuvé par M. Lacomme, au sujet
 Résolu De recommander au conseil l'octroi
 de dit privilège.

Sur proposition de l'ingénieur
 de la ville, transmettant le renseignement
 demandé par le Bureau, au sujet de
 la statue que M. J. A. Coulombe a
 construite sur la ligne hémisphérique
 de la rue Victoria, au coin de la rue De
 Montigny.